

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

# PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2025





**Cette publication a été préparée par :**

Frédéric Hamelin, économiste

**Avec la contribution spéciale, au sujet de l'entrepreneuriat, de :**

Pierre Bisson, économiste

**Avec la collaboration de :**

Nikolas Girard, adjoint exécutif à l'analyse économique

**Sous la direction de :**

Mawana Pongo, directeur général

**Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :**

Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

710, place D'Youville, 7<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

Courrier électronique : [dgpaal@economie.gouv.qc.ca](mailto:dgpaal@economie.gouv.qc.ca)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-02535-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2025

## AVANT-PROPOS

Le *Portrait économique des régions du Québec* vise à donner un aperçu de la situation et de l'évolution des régions administratives du Québec. Il offre une vue d'ensemble des caractéristiques, des forces et des dynamiques de chaque région. Il est mis à jour annuellement avec les statistiques disponibles les plus récentes au moment de sa réalisation.

Ce document, qui consiste en une analyse interrégionale, compte une trentaine de sections regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie et l'entrepreneuriat.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses dimensions. Couvrant généralement des périodes de cinq à dix ans, ces thèmes permettent de cerner les tendances fondamentales dans les différentes régions.

La présentation de ce portrait est simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

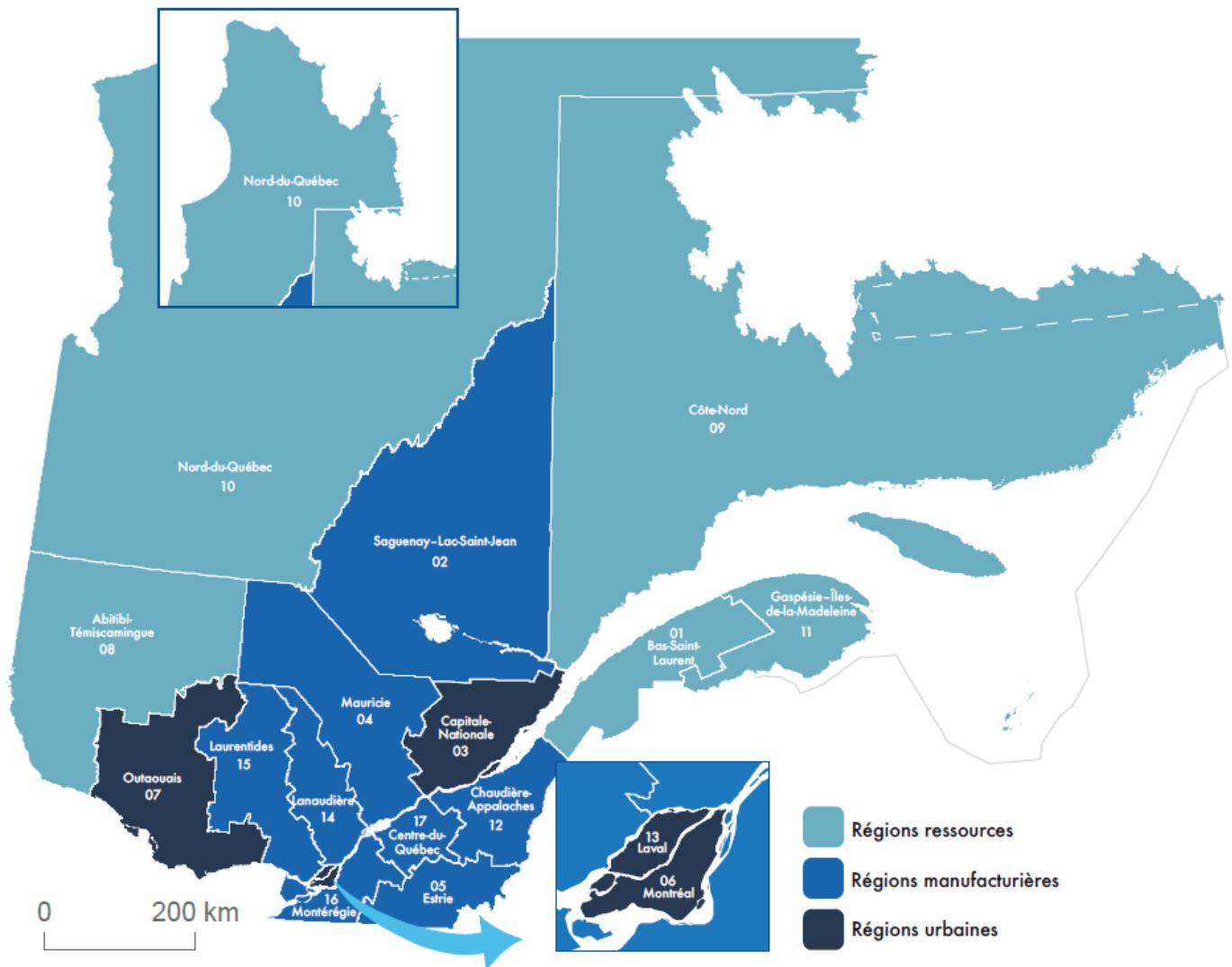
Bien que cette analyse présente les statistiques régionales disponibles les plus récentes au moment de sa publication, des mises à jour trimestrielles sont disponibles, selon les nouvelles parutions de données, pour chacune des régions administratives du Québec sur le site Web du [ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie](#).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>Carte des régions administratives du Québec .....</b>	<b>7</b>
<b>Présentation des régions.....</b>	<b>8</b>
<b>Chapitre 1 – Économie .....</b>	<b>11</b>
1.1 Développement économique.....	12
1.2 Produit intérieur brut.....	15
1.3 Produit intérieur brut par habitant.....	18
1.4 Productivité.....	21
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant .....	24
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant.....	27
1.7 Transferts gouvernementaux.....	30
<b>Chapitre 2 – Structure industrielle .....</b>	<b>33</b>
2.1 Diversité industrielle .....	34
2.2 Établissements par grands secteurs d'activité.....	37
2.3 Établissements en fonction de la taille .....	40
2.4 Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries.....	43
2.5 Indice de concentration sectorielle du produit intérieur brut .....	46
2.6 Emploi par grands secteurs d'activité.....	49
2.7 Emploi par domaines de fabrication.....	52
2.8 Emploi par grands groupes de services .....	55
<b>Chapitre 3 – Investissement.....</b>	<b>58</b>
3.1 Investissement des secteurs privé et public.....	59
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses .....	62
3.3 Investissement en fonction de la catégorie d'industries.....	65
3.4 Investissement en construction résidentielle .....	68
3.5 Taux d'investissement.....	71
<b>Chapitre 4 – Marché du travail .....</b>	<b>74</b>
4.1 Emploi .....	75
4.2 Taux d'emploi .....	78
4.3 Taux de chômage .....	81
4.4 Taux de postes vacants .....	84
4.5 Niveau de scolarité des personnes en emploi.....	87
4.6 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi .....	90
<b>Chapitre 5 – Démographie.....</b>	<b>93</b>
5.1 Structure de la population.....	94
5.2 Évolution de la population et perspectives .....	97
5.3 Migration interrégionale par groupes d'âge .....	100
5.4 Rapport de dépendance démographique .....	103

5.5 Indice de remplacement.....	106
<b>Chapitre 6 – Entrepreneuriat .....</b>	<b>109</b>
6.1 Présence des entrepreneurs.....	110
6.2 Présence des femmes entrepreneures.....	113
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs .....	116
6.4 Revenu des entrepreneurs .....	119
<b>Annexe.....</b>	<b>122</b>

# CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC



# PRÉSENTATION DES RÉGIONS

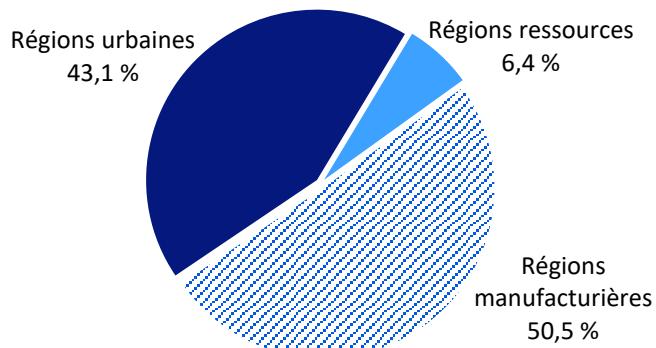
Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, dont la création remonte à 1997. Par ailleurs, en juillet 2021, les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées. Les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se distinguent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- Les **régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Elles regroupent 6,4 % de la population et génèrent 8,0 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La population est donc dispersée sur un vaste territoire et la densité démographique y est faible. L'économie de ces régions est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, lesquelles sont acheminées en majeure partie à l'extérieur du Québec.
- Les **régions manufacturières** regroupent le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,5 % de la population québécoise et 40,3 % du PIB, ces régions constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour les régions urbaines étant donné leur proximité. Le secteur manufacturier y occupe généralement une place importante.
- Les **régions urbaines** sont la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles comptent 43,1 % de la population québécoise, mais leur participation à l'économie du Québec se chiffre à 51,7 %. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Elles bénéficient aussi d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

**Graphique 1**

**Poids démographique<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2024**

**(en pourcentage)**



1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau I**  
**Population, superficie et économie, 2024**

<b>Région administrative<sup>2</sup></b>	<b>Population Habitants</b>	<b>Poids démographique</b>	<b>Superficie terrestre</b>	<b>Densité hab./km<sup>2</sup></b>	<b>Poids économique<sup>1</sup></b>
		<b>%</b>	<b>km<sup>2</sup></b>	<b>hab./km<sup>2</sup></b>	<b>%</b>
01 Bas-Saint-Laurent	204 892	2,3	22 185	9,2	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	286 768	3,2	95 761	3,0	2,9
03 Capitale-Nationale	812 328	9,0	18 643	43,6	9,6
04 Mauricie	288 354	3,2	35 441	8,1	2,5
05 Estrie	524 801	5,8	12 392	42,3	4,8
06 Montréal	2 200 807	24,3	498	4 419,3	34,4
07 Outaouais	427 243	4,7	30 469	14,0	3,6
08 Abitibi-Témiscamingue	149 637	1,7	57 338	2,6	2,3
09 Côte-Nord	89 846	1,0	236 447	0,4	1,8
10 Nord-du-Québec	47 083	0,5	706 950	0,1	1,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 336	1,0	20 273	4,6	0,8
12 Chaudière-Appalaches	455 812	5,0	15 165	30,1	4,4
13 Laval	460 396	5,1	246	1 871,5	4,1
14 Lanaudière	561 608	6,2	12 308	45,6	3,7
15 Laurentides	673 581	7,4	20 548	32,8	5,7
16 Montérégie	1 517 003	16,8	8 825	171,9	13,8
17 Centre-du-Québec	263 549	2,9	6 921	38,1	2,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>9 056 044</b>	<b>100,0</b>	<b>1 300 410</b>	<b>7,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	583 794	6,4	1 043 193	0,6	8,0
Régions manufacturières	4 571 476	50,5	207 361	22,0	40,3
Régions urbaines	3 900 774	43,1	49 856	78,2	51,7

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2023 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région.

2. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.



# CHAPITRE 1 – ÉCONOMIE

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est essentielle pour répondre aux besoins de la population et générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des habitants des différentes régions administratives du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie dans son développement économique. Toutefois, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, ceux qui ont été retenus pour l'analyse régionale sont :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.

## 1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, la scolarité et le revenu. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique plus élevé que la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale une meilleure performance d'une région par rapport aux autres régions.

### Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de sa spécialisation dans une activité économique en plein essor.

### Blocs régionaux

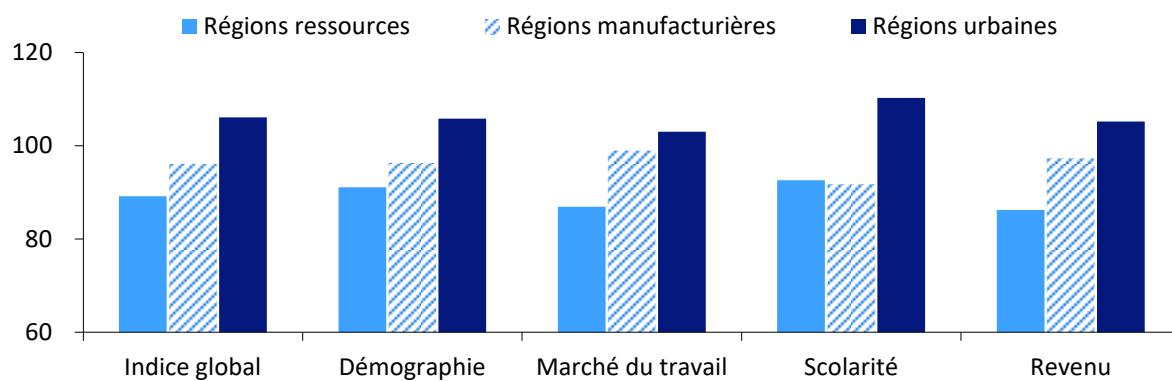
Par le passé, les régions urbaines ont toujours montré un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont d'habitude suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2023, au chapitre de la démographie, les régions urbaines (105,8) affichaient un résultat supérieur à la moyenne québécoise. Les régions manufacturières (96,3) et les régions ressources (91,1) pour leur part se situaient en dessous.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions urbaines (103,0) présentaient un sous-indice supérieur à celui du Québec. Les sous-indices des régions manufacturières (99,0) et des régions ressources (86,9) étaient inférieurs à la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité, il était nettement plus élevé dans les régions urbaines (110,3) que dans les régions manufacturières (91,8) et les régions ressources (92,6). Plus de 18 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions manufacturières.
- Enfin, pour le sous-indice du revenu, les régions urbaines (105,2) arrivaient au premier rang, suivies des régions manufacturières (97,3) puis des régions ressources (86,3). Plus de 18 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions ressources.

### Graphique 2

#### Indice de développement économique par thèmes, selon les blocs régionaux, 2023

(en points d'indice [Québec = 100])



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

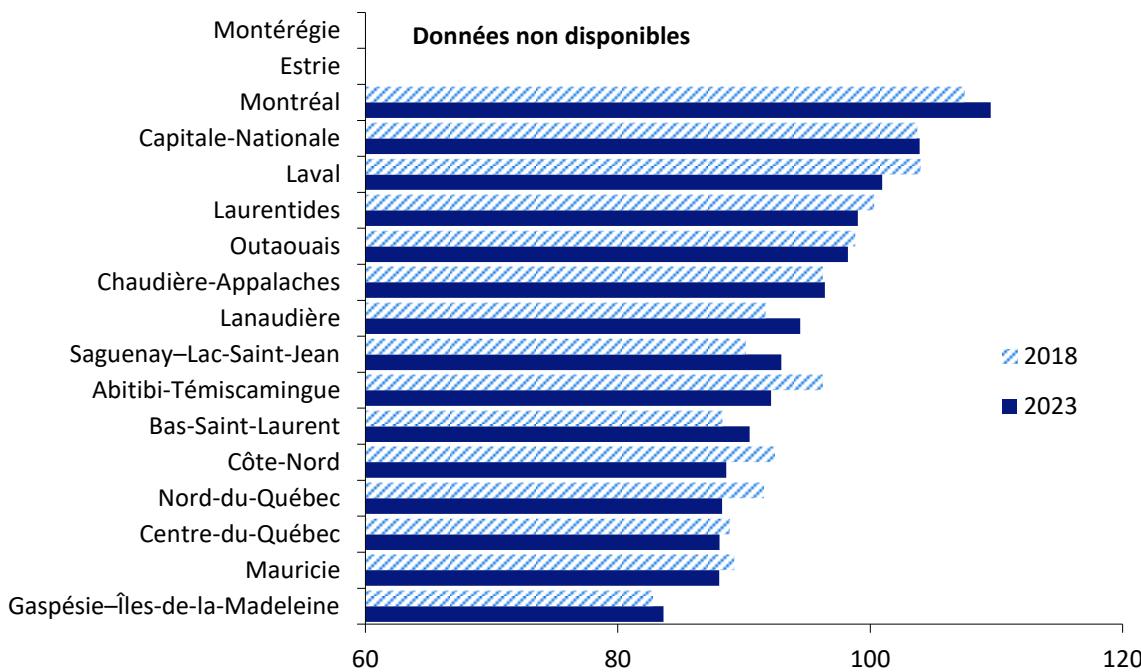
## Régions administratives

- En 2023, au Québec, seulement trois régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Montréal arrivait en tête (109,6), suivie de la Capitale-Nationale (103,9) et de Laval (100,9).
- Par rapport à 2018, c'est au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans Lanaudière (+2,8 points d'indice, les deux) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée. Dans ces deux régions, les augmentations s'expliquent par des gains au chapitre de la scolarité.
- À l'inverse, les indices de développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue (-4,1 points) et de la Côte-Nord (-3,8 points) sont ceux ayant reculé le plus. Dans ces deux régions, la baisse par rapport au résultat de l'année 2018 est liée à des replis sur le plan de la scolarité et du marché du travail.
- Parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a augmenté dans les régions urbaines (+0,7 point). À l'opposé, dans les régions ressources et les régions manufacturières, l'indice a connu une baisse durant cette période (-1,0 point et -0,5 point, respectivement).

Graphique 3

Indice de développement économique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2018 et 2023

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, car certaines données utilisées dans le calcul de l'indice de développement économique ne prennent pas en compte les nouvelles limites territoriales.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau II**  
**Indice de développement économique, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>1</sup>	Indice		Écart	Thèmes (2023)			
	2018	2023		2018-2023	Démographie	Marché du travail	Scolarité
	Québec = 100		En points d'indice	Québec = 100			
01 Bas-Saint-Laurent	88,3	90,5	2,2	96,5	86,5	98,6	80,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	90,1	92,9	2,8	96,6	87,4	99,5	88,3
03 Capitale-Nationale	103,7	103,9	0,2	103,0	103,4	108,6	100,7
04 Mauricie	89,2	88,0	-1,2	99,5	81,4	89,3	82,0
05 Estrie <sup>2</sup>	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
06 Montréal	107,5	109,6	2,1	111,1	103,4	115,3	108,4
07 Outaouais	98,8	98,2	-0,6	94,8	100,6	97,4	100,1
08 Abitibi-Témiscamingue	96,3	92,2	-4,1	88,5	96,1	85,6	98,4
09 Côte-Nord	92,4	88,6	-3,8	87,9	88,4	83,6	94,5
10 Nord-du-Québec	91,6	88,3	-3,3	73,7	97,8	99,4	82,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	82,8	83,6	0,8	95,5	68,9	97,1	72,9
12 Chaudière-Appalaches	96,2	96,4	0,2	96,2	102,1	93,1	94,2
13 Laval	104,0	100,9	-3,1	96,6	103,0	101,5	102,6
14 Lanaudière	91,7	94,5	2,8	96,0	101,5	85,6	94,7
15 Laurentides	100,3	99,0	-1,3	96,1	105,4	93,1	101,6
16 Montérégie <sup>2</sup>	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
17 Centre-du-Québec	88,9	88,0	-0,8	97,0	96,8	71,5	87,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	90,2	89,2	-1,0	91,1	86,9	92,6	86,3
Régions manufacturières	96,6	96,1	-0,5	96,3	99,0	91,8	97,3
Régions urbaines	105,3	106,1	0,7	105,8	103,0	110,3	105,2

nd : non disponible.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

2. Certaines données utilisées dans le calcul de l'indice de développement économique ne prennent pas en compte les nouvelles limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie, ce qui rend impossible le calcul de l'indice pour ces régions.

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, la scolarité et le revenu. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique plus élevé que la moyenne québécoise.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut<sup>1</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à mesurer la taille de l'économie du territoire circonscrit, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique. En général, une augmentation du PIB est considérée comme un signe de prospérité, tandis qu'une baisse peut signaler des difficultés économiques.

### Ensemble du Québec

En 2023, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 535,2 milliards de dollars. De 2018 à 2023, il a augmenté à un rythme annuel moyen de 5,7 %.

### Blocs régionaux

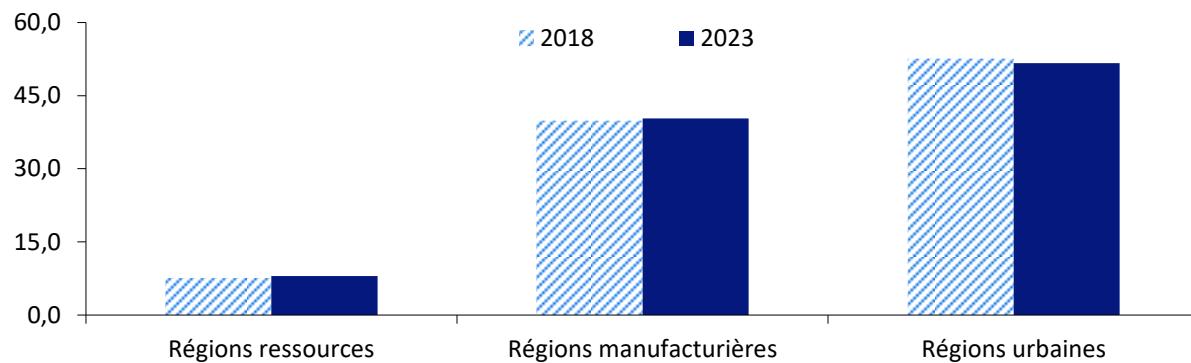
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable au cours de la période de 2018 à 2023. Les régions urbaines ont obtenu la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- En 2023, les régions urbaines représentaient 51,7 % du PIB du Québec, un pourcentage inférieur à celui de l'année 2018 (52,5 %). La part des régions manufacturières a augmenté de 0,5 point au cours de cette période pour atteindre 40,3 % en 2023. Quant à la part des régions ressources, elle a augmenté de 0,4 point pour s'établir à 8,0 %.
- De 2018 à 2023, les régions ressources ont affiché la plus forte croissance économique (+6,7 % par année). Les régions manufacturières suivaient avec une augmentation de 6,0 %, alors que les régions urbaines connaissaient une croissance plus modérée, soit de 5,4 %.

**Graphique 4**

**Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023**

**(en pourcentage)**



Estimations provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

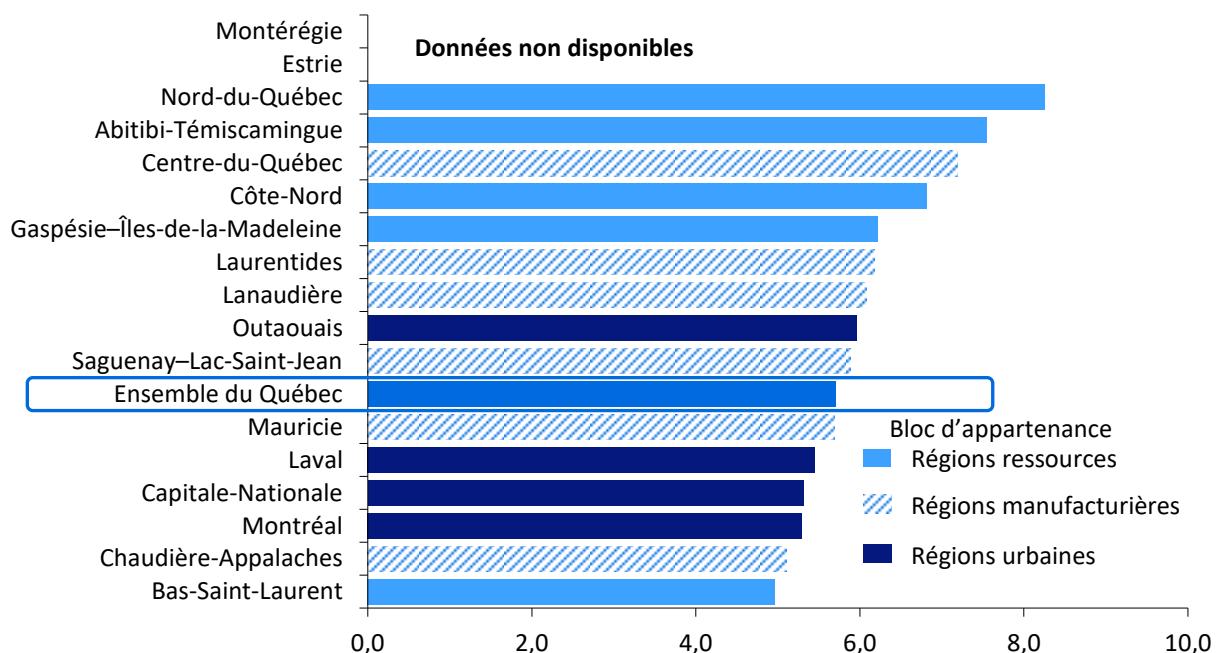
1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réels aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- En 2023, la région de Montréal représentait 34,4 % de l'économie québécoise. Si l'on y ajoute la Montérégie (13,8 % du PIB de l'ensemble du Québec), on constate que presque la moitié de l'activité économique du Québec se concentrerait dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2023, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 % du PIB du Québec).
- Une majorité de régions ont vu leur PIB croître plus ou aussi rapidement que celui de l'ensemble du Québec au cours de la période de 2018 à 2023.
- De 2018 à 2023, les PIB des régions du Nord-du-Québec (+8,2 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+7,5 %) et du Centre-du-Québec (+7,2 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, les PIB du Bas-Saint-Laurent (+5,0 %) et de la Chaudière-Appalaches (+5,1 %) enregistraient les plus faibles variations annuelles.

**Graphique 5**

**Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2018 à 2023  
(en pourcentage, par ordre décroissant)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, puisque leurs limites territoriales ont changé au cours de la période de 2018 à 2023.

Estimations provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau III**  
**Produit intérieur brut, 2018 et 2023**

<b>Région administrative<sup>2</sup></b>	<b>PIB</b>		<b>Part</b>		<b>Variation<sup>1</sup></b>
	2018	2023	2018	2023	2018-2023
	En milliards de dollars	En pourcentage			En %
01 Bas-Saint-Laurent	7,6	9,6	1,9	1,8	5,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,6	15,5	2,9	2,9	5,9
03 Capitale-Nationale	39,8	51,5	9,8	9,6	5,3
04 Mauricie	10,0	13,1	2,5	2,5	5,7
05 Estrie	nd	25,5	nd	4,8	nd
06 Montréal	142,3	184,2	35,1	34,4	5,3
07 Outaouais	14,4	19,2	3,5	3,6	6,0
08 Abitibi-Témiscamingue	8,5	12,2	2,1	2,3	7,5
09 Côte-Nord	7,0	9,7	1,7	1,8	6,8
10 Nord-du-Québec	4,7	7,0	1,2	1,3	8,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,2	4,3	0,8	0,8	6,2
12 Chaudière-Appalaches	18,5	23,7	4,6	4,4	5,1
13 Laval	16,6	21,7	4,1	4,1	5,5
14 Lanaudière	14,6	19,6	3,6	3,7	6,1
15 Laurentides	22,4	30,3	5,5	5,7	6,2
16 Montérégie	nd	74,0	nd	13,8	nd
17 Centre-du-Québec	9,9	14,1	2,5	2,6	7,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>405,6</b>	<b>535,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>
Régions ressources	31,0	42,9	7,6	8,0	6,7
Régions manufacturières	161,6	215,7	39,8	40,3	6,0
Régions urbaines	213,1	276,6	52,5	51,7	5,4

nd : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2018 à 2023.

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Estimations provisoires pour l'année 2023.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT

Le produit intérieur brut<sup>2</sup> (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions indépendamment de leur taille.

### Ensemble du Québec

En 2023, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 60 490 \$. Par rapport à l'année 2018, il s'agissait d'une augmentation de plus de 12 000 \$. De 2018 à 2023, la croissance du PIB par habitant a atteint 4,6 % en moyenne par année.

### Blocs régionaux

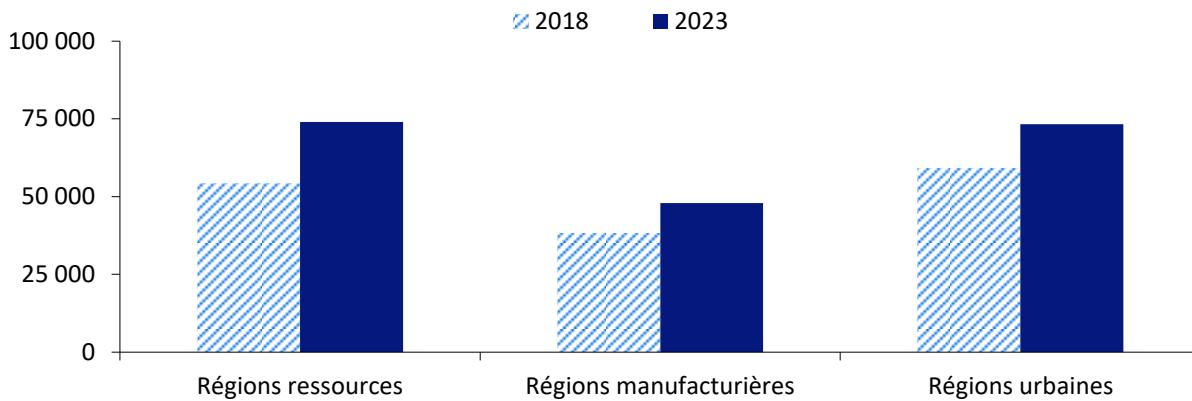
En 2023, les régions ressources (73 991 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies de près par les régions urbaines (73 350 \$) et des régions manufacturières (47 966 \$). Le navettement entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart observé, puisque l'activité économique s'exerce plus dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2018 à 2023, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+6,4 % par année) que dans les régions manufacturières (+4,6 %) et les régions urbaines (+4,4 %).
- En 2023, les régions ressources affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions manufacturières s'était agrandi (de 20 945 \$ en 2018 à 25 384 \$ en 2023). À l'opposé, l'écart négatif entre les régions ressources et les régions urbaines s'est résorbé au cours de la même période (de -4 932 \$ en 2018 à +641 \$ en 2023).

### Graphique 6

#### Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en dollars)



Estimations provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

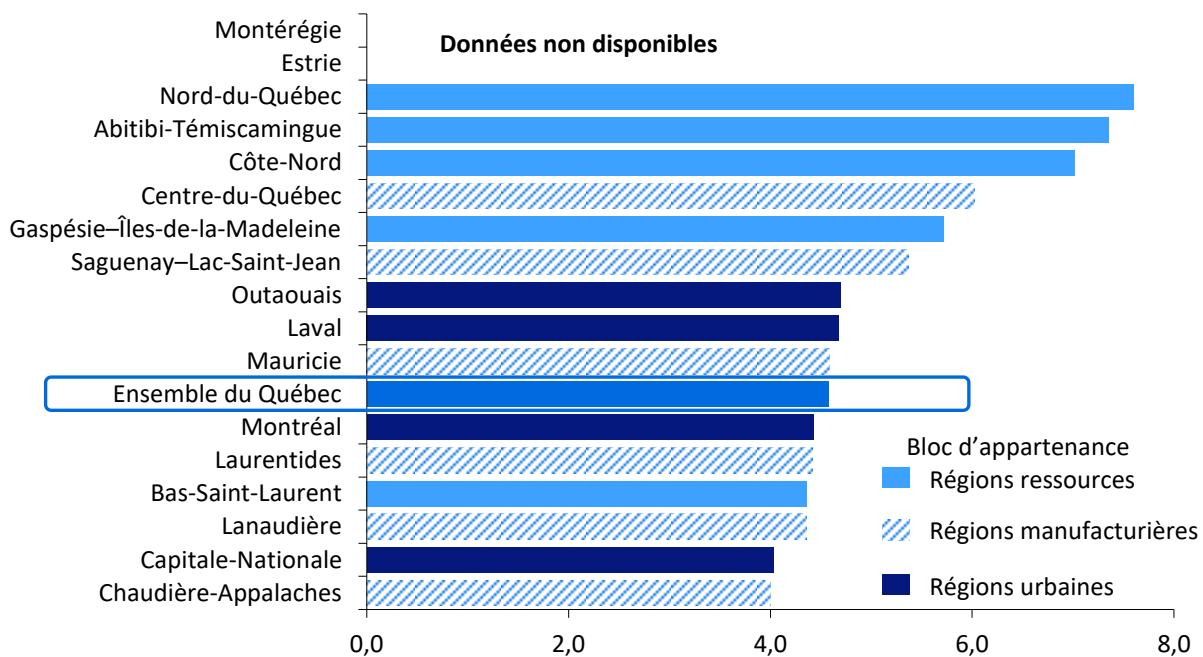
## Régions administratives

- De 2018 à 2023, une majorité de régions ont connu une croissance de leur PIB par habitant supérieure ou égale à celle du Québec. Les régions présentant une augmentation marquée étaient notamment le Nord-du-Québec (+7,6 % par année), l’Abitibi-Témiscamingue (+7,4 %) et la Côte-Nord (+7,0 %).
- À l’inverse, au cours de cette période, c’est dans la Chaudière-Appalaches (+4,0 % par année) et dans la Capitale-Nationale (+4,0 %) que le PIB par habitant a augmenté le moins.
- En 2023, le PIB par habitant excédait la moyenne québécoise dans 5 régions sur 17. Les niveaux les plus élevés s’observaient dans le Nord-du-Québec (150 808 \$), sur la Côte-Nord (107 571 \$) et à Montréal (87 325 \$). Le Nord-du-Québec et la Côte-Nord tirent profit des retombées des projets miniers et hydroélectriques, tandis que Montréal bénéficie d’une main-d’œuvre plus importante que sa population résidente, ce qui contribue à générer une richesse considérable au sein de la métropole.
- À l’opposé, toujours en 2023, le PIB par habitant le plus faible était observé dans Lanaudière (35 449 \$), une région où une grande part de la population travaille à l’extérieur, soit à Montréal.

**Graphique 7**

**Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2018 à 2023**

**(en pourcentage, par ordre décroissant)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, puisque leurs limites territoriales ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

Estimations provisoires pour l’année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau IV**  
**Produit intérieur brut par habitant, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>2</sup>	PIB par habitant		Indice		Variation <sup>1</sup>
	2018	2023	2018	2023	2018-2023 En pourcentage
	En dollars	En dollars	Québec = 100		
01 Bas-Saint-Laurent	38 438	47 583	79,5	78,7	4,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	42 077	54 654	87,0	90,4	5,4
03 Capitale-Nationale	53 351	65 002	110,3	107,5	4,0
04 Mauricie	37 195	46 540	76,9	76,9	4,6
05 Estrie	nd	49 375	nd	81,6	nd
06 Montréal	70 327	87 325	145,4	144,4	4,4
07 Outaouais	36 486	45 885	75,4	75,9	4,7
08 Abitibi-Témiscamingue	57 694	82 253	119,3	136,0	7,4
09 Côte-Nord	76 635	107 571	158,5	177,8	7,0
10 Nord-du-Québec	104 544	150 808	216,2	249,3	7,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	35 639	47 049	73,7	77,8	5,7
12 Chaudière-Appalaches	43 473	52 884	89,9	87,4	4,0
13 Laval	38 269	48 100	79,1	79,5	4,7
14 Lanaudière	28 647	35 449	59,2	58,6	4,4
15 Laurentides	36 778	45 648	76,0	75,5	4,4
16 Montérégie	nd	49 578	nd	82,0	nd
17 Centre-du-Québec	40 445	54 183	83,6	89,6	6,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>48 362</b>	<b>60 490</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,6</b>
Régions ressources	54 302	73 991	112,3	122,3	6,4
Régions manufacturières	38 290	47 966	79,2	79,3	4,6
Régions urbaines	59 234	73 350	122,5	121,3	4,4

nd : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2018 à 2023.

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Estimations provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.4 PRODUCTIVITÉ

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail<sup>3</sup>. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée dans les régions où l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

### Ensemble du Québec

En 2023, au Québec, la productivité du travail atteignait 72,30 \$ par heure travaillée comparativement à 57,42 \$ en 2018.

### Blocs régionaux

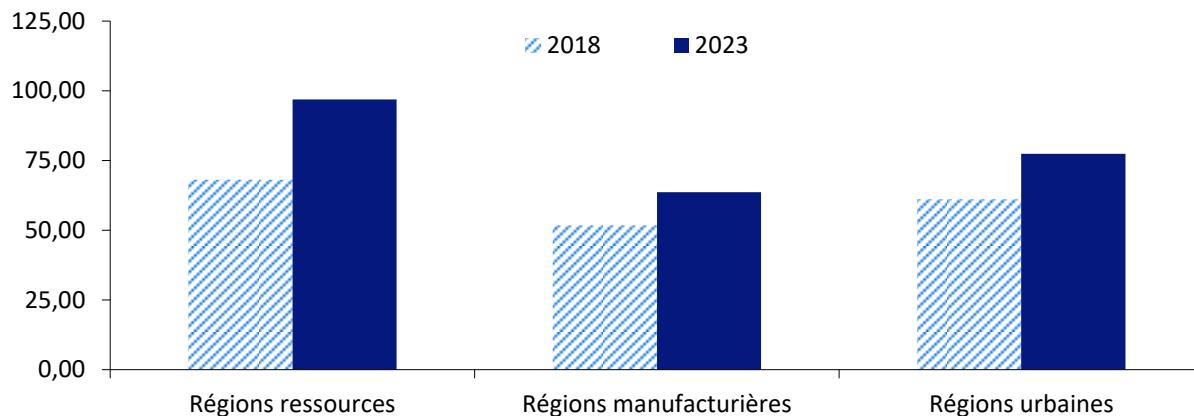
Par le passé, la productivité du travail observée dans les régions ressources était supérieure à celles des régions urbaines et des régions manufacturières. Ce constat s'est également vérifié en 2023.

- En 2018, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (51,72 \$) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (57,42 \$). Dans les régions urbaines (61,12 \$), il dépassait celui du Québec. Les régions ressources (68,19 \$) affichaient, pour leur part, un niveau nettement plus élevé.
- En 2023, le constat est demeuré le même : la productivité du travail constatée dans les régions ressources (97,00 \$) surpassait toujours de loin celles des régions urbaines (77,45 \$) et des régions manufacturières (63,65 \$). L'intensité du capital des industries qui extraient des ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- Par rapport à 2018, l'écart qui séparait les régions ressources des régions urbaines s'était élargi en 2023 (de 7,07 \$ à 19,55 \$). La même situation a été observée concernant l'écart entre les régions ressources et les régions manufacturières (de 16,47 \$ à 33,35 \$).

### Graphique 8

#### Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en dollars par heure travaillée)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

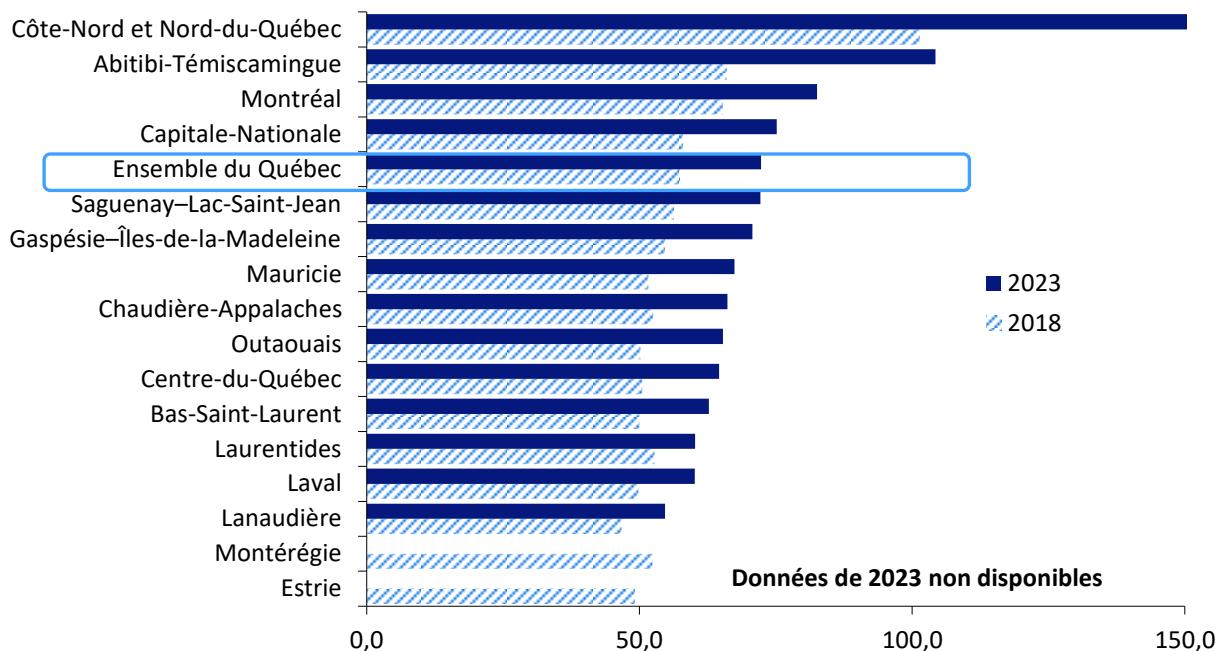
## Régions administratives

- En 2023, dans cinq régions, la productivité du travail était supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Parmi ces régions, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (151,82 \$ par heure travaillée), l'Abitibi-Témiscamingue (104,29 \$) de même que Montréal (82,55 \$) obtenaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2023, il existait d'importants écarts entre les régions en ce qui concerne la productivité du travail. Ainsi, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, le PIB par heure travaillée était deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions, des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique, pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, la productivité du travail était moins élevée dans Lanaudière (54,69 \$), Laval (60,12 \$) et les Laurentides (60,18 \$) que dans l'ensemble du Québec.
- En comparaison avec 2018, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+33,4 points d'indice) ainsi que de l'Abitibi-Témiscamingue (+29,2 points) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de la période de 2018 à 2023, par rapport à l'ensemble du Québec, c'est dans les Laurentides (-8,7 points d'indice) et dans Lanaudière (-5,7 points) que la productivité du travail a diminué le plus rapidement.

**Graphique 9**

**Productivité du travail, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2018 et 2023**

**(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2023)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau V**  
**Productivité du travail, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>1</sup>	Productivité		Indice		Écart 2018-2023
	2018	2023	2018	2023	
	En dollars par heure	Québec = 100		En points d'indice	
01 Bas-Saint-Laurent	49,97	62,70	87,0	86,7	-0,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	56,35	72,17	98,1	99,8	1,7
03 Capitale-Nationale	57,97	75,17	101,0	104,0	3,0
04 Mauricie	51,65	67,43	89,9	93,3	3,3
05 Estrie	49,18	nd	85,6	nd	nd
06 Montréal	65,28	82,55	113,7	114,2	0,5
07 Outaouais	50,18	65,28	87,4	90,3	2,9
08 Abitibi-Témiscamingue	66,04	104,29	115,0	144,2	29,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	101,41	151,82	176,6	210,0	33,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	54,67	70,69	95,2	97,8	2,6
12 Chaudière-Appalaches	52,54	66,11	91,5	91,4	-0,1
13 Laval	49,80	60,12	86,7	83,2	-3,6
14 Lanaudière	46,71	54,69	81,3	75,6	-5,7
15 Laurentides	52,77	60,18	91,9	83,2	-8,7
16 Montérégie	52,41	nd	91,3	nd	nd
17 Centre-du-Québec	50,49	64,62	87,9	89,4	1,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>57,42</b>	<b>72,30</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...
Régions ressources	68,19	97,00	118,8	134,2	15,4
Régions manufacturières	51,72	63,65	90,1	88,0	-2,0
Régions urbaines	61,12	77,45	106,4	107,1	0,7

nd : non disponible.

1. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données du PIB recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie. De plus, les données de 2018 à 2023 concernant les heures travaillées ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.5 REVENU PRIMAIRE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu primaire des ménages par habitant sert à mesurer les revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles et loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2023, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 44 932 \$, ce qui représentait 9 013 \$ de plus qu'en 2018 (35 919 \$). L'augmentation annuelle moyenne observée au cours de cette période a atteint 4,58 %.

### Blocs régionaux

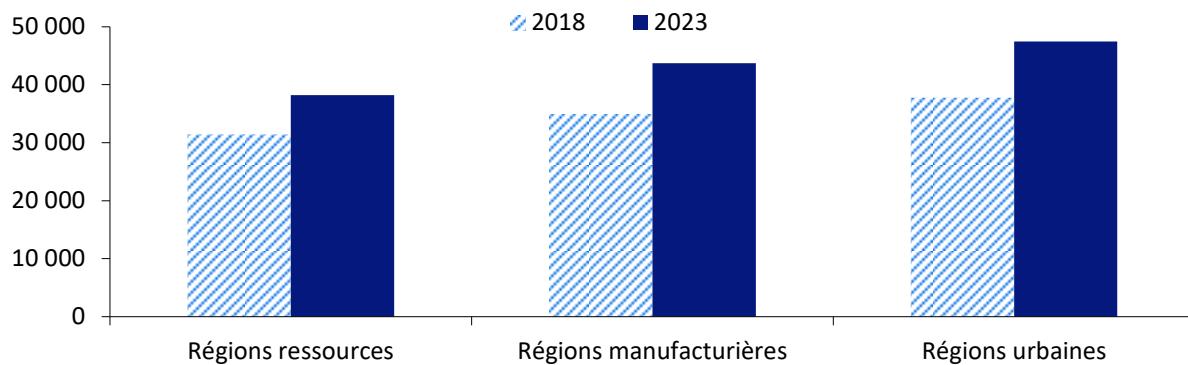
Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2018 à 2023, les régions urbaines (+4,69 %) et les régions manufacturières (+4,55 %) enregistraient les augmentations du revenu primaire des ménages par habitant les plus élevées. Les régions ressources (+3,98 %) enregistraient une croissance légèrement inférieure à celles-ci.
- Ainsi, en 2023, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (47 454 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (43 689 \$) puis les régions ressources (38 179 \$).
- Par ailleurs, en 2023, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des régions ressources s'était agrandi comparativement à l'année 2018 : il était passé de 6 327 \$ à 9 275 \$. Au cours de la même période, l'écart positif entre les régions urbaines et les régions manufacturières s'est également élargi, passant de 2 770 \$ à 3 765 \$.

### Graphique 10

#### Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

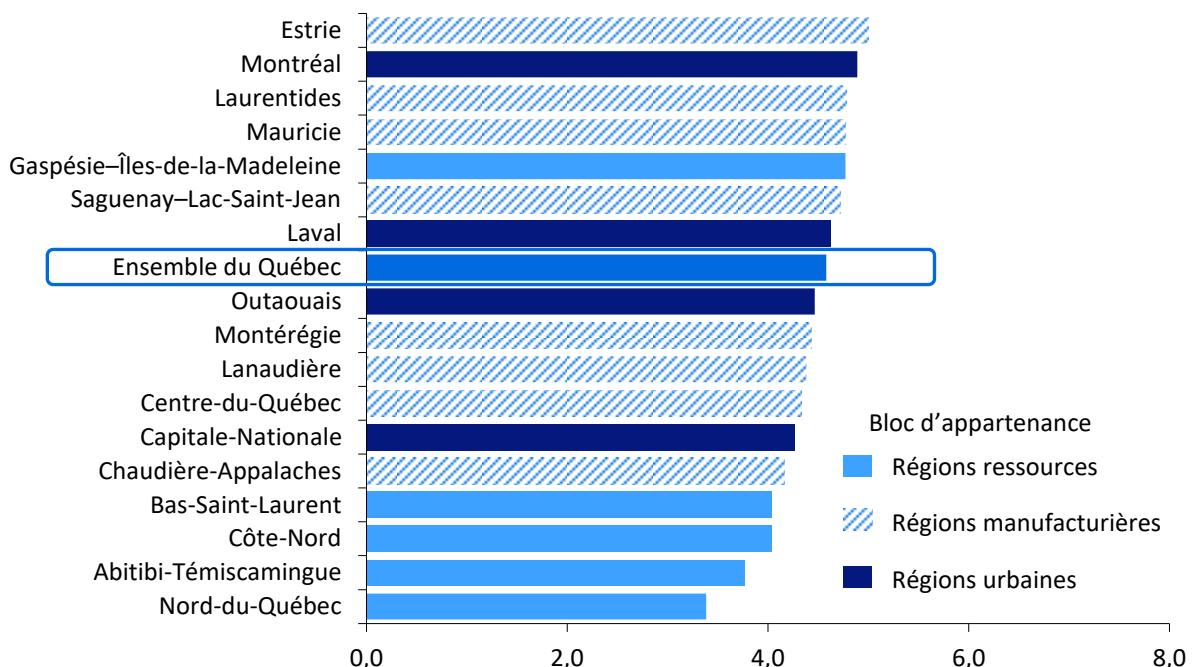
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2023, c'est à Montréal (49 024 \$), en Montérégie (48 247 \$) et dans les Laurentides (46 384 \$) que l'on observait les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (32 920 \$), au contraire, affichait le plus faible revenu parmi l'ensemble des régions du Québec.
- De 2018 à 2023, l'augmentation annuelle la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été enregistrée en Estrie (+5,00 %). Les régions de Montréal (+4,89 %), des Laurentides (+4,79 %), de la Mauricie (+4,78 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,77 %) affichaient également des hausses importantes.
- À l'inverse, 10 régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que dans l'ensemble du Québec (+4,58 %). À cet égard, c'est dans des régions ressources que les croissances les plus faibles ont été enregistrées : le Nord-du-Québec (+3,38 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+3,77 %), la Côte-Nord (+4,03 %) et le Bas-Saint-Laurent (+4,04 %).

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, de 2018 à 2023  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VI**  
**Revenu primaire des ménages par habitant, 2018 et 2023**

	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2018	2023		2018-2023	2018	2023
Région administrative <sup>2</sup>	En dollars		En pourcentage	(Québec = 100)	En points d'indice	
01 Bas-Saint-Laurent	28 241	34 431	4,04	78,62	76,63	-1,99
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30 806	38 790	4,72	85,77	86,33	0,57
03 Capitale-Nationale	37 281	45 949	4,27	103,79	102,26	-1,53
04 Mauricie	27 725	35 014	4,78	77,19	77,93	0,74
05 Estrie	32 082	40 953	5,00	89,32	91,14	1,83
06 Montréal	38 610	49 024	4,89	107,49	109,11	1,62
07 Outaouais	35 308	43 929	4,47	98,30	97,77	-0,53
08 Abitibi-Témiscamingue	37 493	45 121	3,77	104,38	100,42	-3,96
09 Côte-Nord	35 136	42 820	4,03	97,82	95,30	-2,52
10 Nord-du-Québec	28 594	33 772	3,38	79,61	75,16	-4,44
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	26 075	32 920	4,77	72,59	73,27	0,67
12 Chaudière-Appalaches	34 159	41 886	4,16	95,10	93,22	-1,88
13 Laval	36 696	46 017	4,63	102,16	102,41	0,25
14 Lanaudière	33 858	41 959	4,38	94,26	93,38	-0,88
15 Laurentides	36 713	46 384	4,79	102,21	103,23	1,02
16 Montérégie	38 833	48 247	4,44	108,11	107,38	-0,73
17 Centre-du-Québec	30 410	37 603	4,34	84,66	83,69	-0,97
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>35 919</b>	<b>44 932</b>	<b>4,58</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>...</b>
Régions ressources	31 415	38 179	3,98	87,46	84,97	-2,49
Régions manufacturières	34 972	43 689	4,55	97,36	97,23	-0,13
Régions urbaines	37 742	47 454	4,69	105,08	105,61	0,54

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2023.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.6 REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés.

### Ensemble du Québec

De 2018 à 2023, le revenu disponible des ménages par habitant au Québec a augmenté en moyenne de 4,34 % par année. Il est ainsi passé de 29 543 \$ à 36 531 \$ pour une croissance totale de 6 988 \$.

### Blocs régionaux

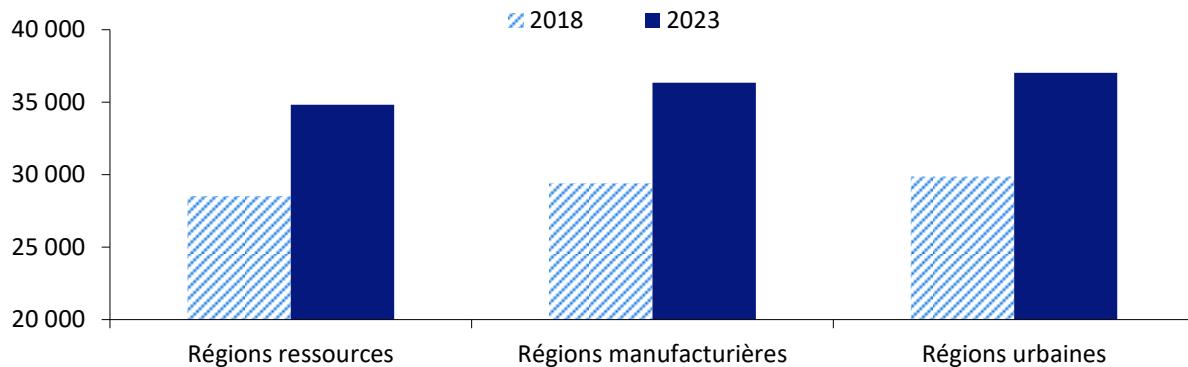
L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 6,33 % en 2023 comparativement à 4,75 % en 2018.

- En 2018, c'est dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (29 869 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières se chiffrait à 464 \$. Il s'élevait toutefois à 1 356 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2023, c'est également dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (37 028 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières s'établissait à 694 \$. Il était cependant de 2 203 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- De 2018 à 2023, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est produite dans les régions urbaines (+4,39 % annuellement).

### Graphique 12

#### Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

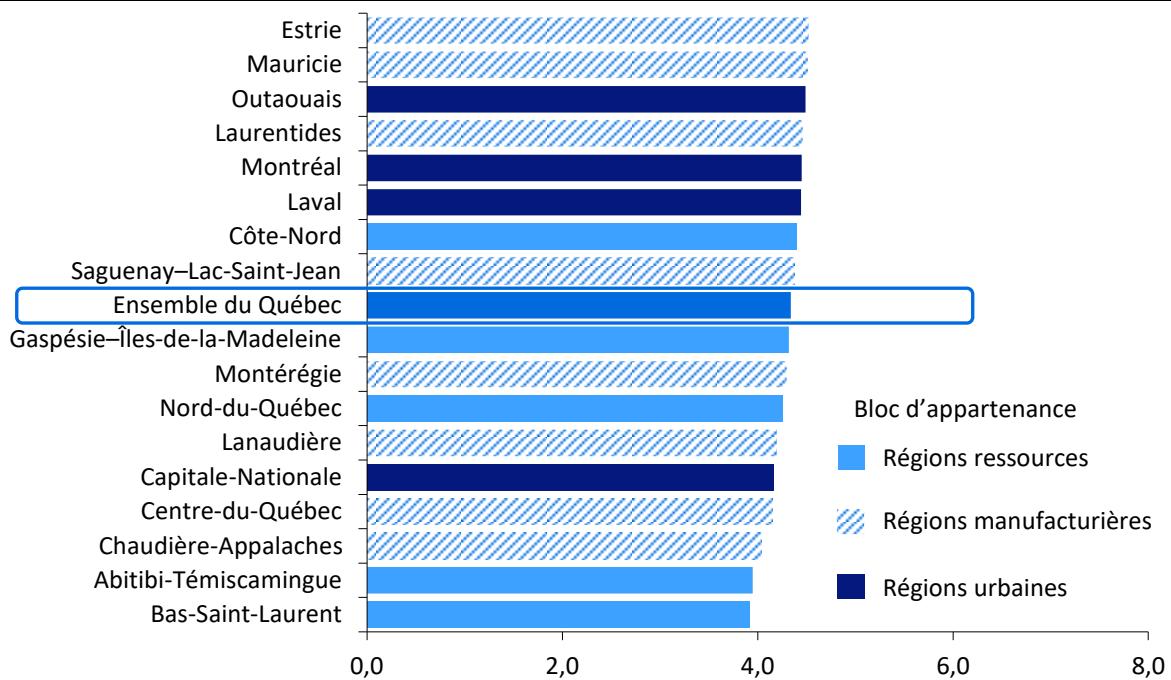
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- De 2018 à 2023, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans toutes les régions du Québec. Huit d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur à celui de l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de l'Estrie (+4,52 %), de la Mauricie (+4,51 %) et de l'Outaouais (+4,49 %) ont enregistré les croissances annuelles les plus rapides pour ce qui est du revenu disponible des ménages par habitant.
- À l'inverse, les ménages du Bas-Saint-Laurent (+3,92 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+3,95 %) et de la Chaudière-Appalaches (+4,04 %) ont connu les augmentations annuelles les plus lentes du revenu disponible des ménages par habitant.
- En 2023, le revenu disponible des ménages par habitant représentait, selon la région, de 90,11 % à 103,97 % de la moyenne du Québec. En 2018, il variait, toujours selon la région, de 90,46 % à 104,18 % par rapport à la moyenne du Québec.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, de 2018 à 2023  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VII**  
**Revenu disponible des ménages par habitant, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>2</sup>	Revenu disponible des ménages		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2018	2023		2018	2023	
	En dollars par habitant	En pourcentage	(Québec = 100)	En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	27 162	32 917	3,92	91,94	90,11	-1,83
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 905	34 572	4,38	94,46	94,64	0,18
03 Capitale-Nationale	30 525	37 422	4,16	103,32	102,44	-0,88
04 Mauricie	26 726	33 325	4,51	90,46	91,22	0,76
05 Estrie	28 753	35 873	4,52	97,33	98,20	0,87
06 Montréal	30 224	37 576	4,45	102,31	102,86	0,56
07 Outaouais	27 774	34 594	4,49	94,01	94,70	0,69
08 Abitibi-Témiscamingue	30 577	37 109	3,95	103,50	101,58	-1,92
09 Côte-Nord	29 564	36 661	4,40	100,07	100,36	0,28
10 Nord-du-Québec	27 437	33 793	4,26	92,87	92,50	-0,37
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 574	34 068	4,32	93,34	93,26	-0,08
12 Chaudière-Appalaches	29 012	35 363	4,04	98,20	96,80	-1,40
13 Laval	28 986	36 025	4,44	98,11	98,61	0,50
14 Lanaudière	28 588	35 117	4,20	96,77	96,13	-0,64
15 Laurentides	30 291	37 676	4,46	102,53	103,13	0,60
16 Montérégie	30 777	37 982	4,30	104,18	103,97	-0,20
17 Centre-du-Québec	27 579	33 808	4,16	93,35	92,55	-0,81
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>29 543</b>	<b>36 531</b>	<b>4,34</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>...</b>
Régions ressources	28 513	34 825	4,08	96,51	95,33	-1,18
Régions manufacturières	29 405	36 334	4,32	99,53	99,46	-0,07
Régions urbaines	29 869	37 028	4,39	101,10	101,36	0,26

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2023.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.7 TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Les transferts gouvernementaux<sup>4</sup> se mesurent à partir des transferts courants des administrations publiques aux particuliers, notamment les prestations d'assurance-emploi et d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de la population de cette région dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

### Ensemble du Québec

En 2023, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 18,69 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à l'année 2018, il s'agissait d'une diminution de 0,08 \$.

### Blocs régionaux

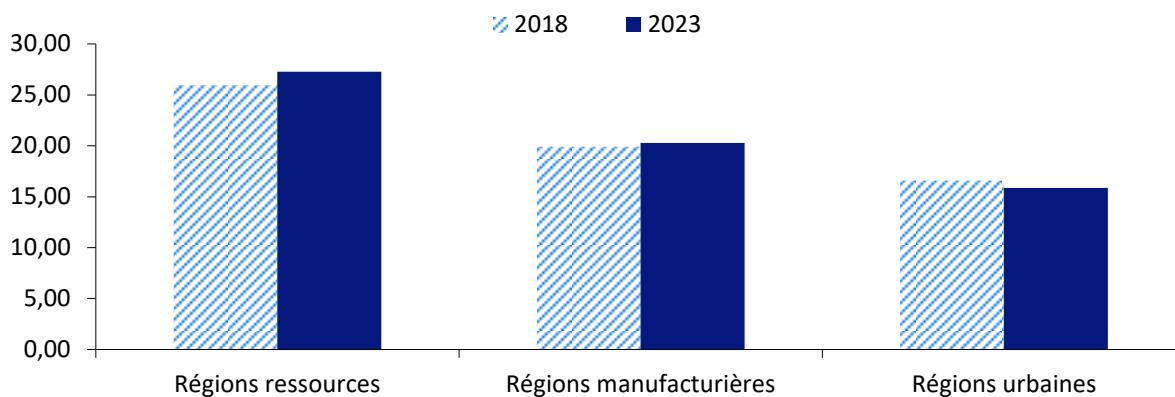
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la dépendance à l'égard de ces paiements est plus forte parmi la population des régions manufacturières que dans l'ensemble du Québec. Seule la population des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2023, les transferts gouvernementaux aux particuliers dans les régions ressources dépassaient de 46,1 % ceux de l'ensemble du Québec. Ils étaient plus importants de 8,6 % dans les régions manufacturières, mais moins élevés de 15,1 % dans les régions urbaines.
- En 2023, les transferts gouvernementaux atteignaient 27,29 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représentait 7,00 \$ de plus que dans les régions manufacturières (20,29 \$) et 11,44 \$ de plus que dans les régions urbaines (15,86 \$).
- Par rapport à 2018, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire des ménages sont en hausse de 1,34 \$ dans les régions ressources et de 0,39 \$ dans les régions manufacturières. Dans les régions urbaines, ils sont en baisse de 0,72 \$.

### Graphique 14

#### Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour l'année 2023.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

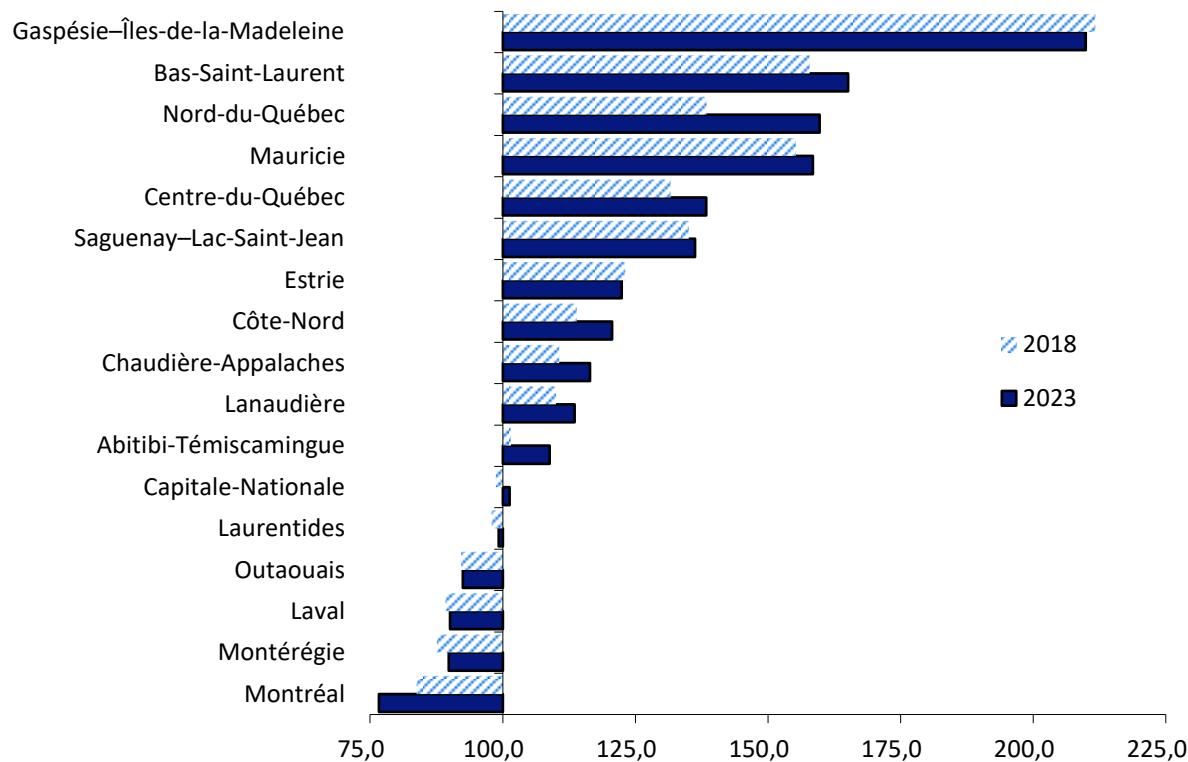
## Régions administratives

- En 2023, 12 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment en raison de l'importance des transferts liés à l'assurance-emploi et à la pension de la Sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a diminué de 2018 (211,7 points d'indice) à 2023 (209,9 points).
- En 2023, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (30,85 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), le Nord-du-Québec (29,84 \$) et la Mauricie (29,61 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux.
- À l'inverse, Montréal (14,33 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Montérégie (16,78 \$) et Laval (16,82 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2023, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 76,7 % à 209,9 % par rapport à la moyenne québécoise.

### Graphique 15

#### Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2018 et 2023

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2023.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VIII**  
**Transferts gouvernementaux, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>1</sup>	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2018	2023	2018	2023
	Par tranche de 100 \$ du revenu primaire	(Québec = 100)		
01 Bas-Saint-Laurent	29,61	30,85	157,8	165,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	25,35	25,45	135,1	136,2
03 Capitale-Nationale	18,52	18,93	98,7	101,3
04 Mauricie	29,14	29,61	155,3	158,5
05 Estrie	23,10	22,88	123,1	122,4
06 Montréal	15,72	14,33	83,8	76,7
07 Outaouais	17,29	17,28	92,2	92,5
08 Abitibi-Témiscamingue	19,05	20,33	101,5	108,8
09 Côte-Nord	21,39	22,54	114,0	120,6
10 Nord-du-Québec	25,97	29,84	138,4	159,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39,72	39,22	211,7	209,9
12 Chaudière-Appalaches	20,76	21,76	110,6	116,5
13 Laval	16,74	16,82	89,2	90,0
14 Lanaudière	20,65	21,22	110,0	113,6
15 Laurentides	18,38	18,54	97,9	99,2
16 Montérégie	16,43	16,78	87,6	89,8
17 Centre-du-Québec	24,70	25,85	131,7	138,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>18,76</b>	<b>18,69</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	25,95	27,29	138,3	146,1
Régions manufacturières	19,91	20,29	106,1	108,6
Régions urbaines	16,57	15,86	88,3	84,9

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2023.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 2 – STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds internes ou externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations de la structure industrielle dans les régions tiennent compte de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi, la répartition des établissements et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte de l'analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que le nombre d'entreprises, car il a l'avantage d'être recensé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient pris en considération. Ainsi, une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, serait considérée comme une entreprise de Montréal plutôt que de compter pour deux établissements : un en région et un autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- la diversité industrielle;
- les établissements par grands secteurs d'activité;
- les établissements en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries;
- l'indice de concentration sectorielle du produit intérieur brut;
- l'emploi par grands secteurs d'activité;
- l'emploi par domaines de fabrication;
- l'emploi par grands groupes de services.

## 2.1 DIVERSITÉ INDUSTRIELLE

La diversité industrielle<sup>5</sup> d'un territoire est influencée par plusieurs facteurs clés, dont les principaux sont les ressources naturelles disponibles, la position géographique, la densité de la population et la taille de l'économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle sont particulièrement plus prononcés dans les régions éloignées des grands centres urbains.

### Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement aux autres provinces du Canada. Une grande diversité d'assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques en répartissant les risques entre plusieurs secteurs.

### Blocs régionaux

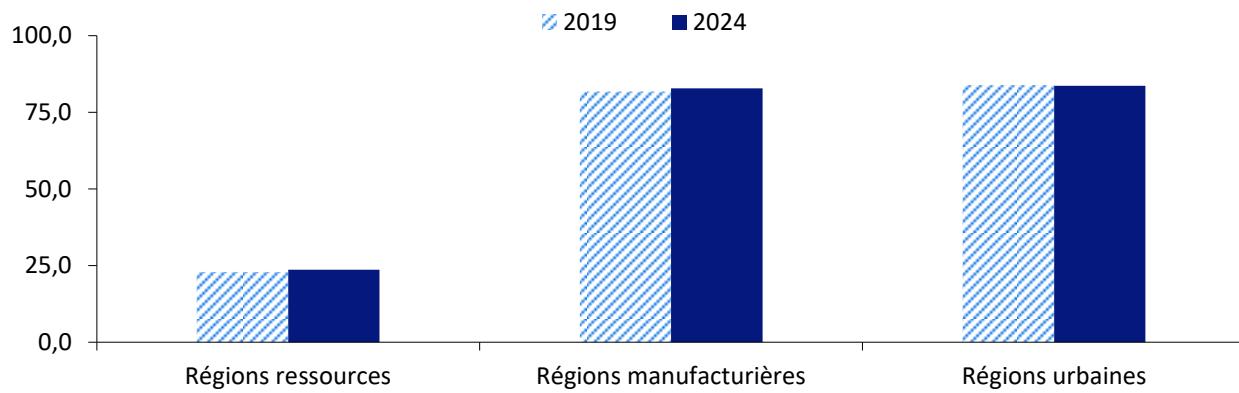
L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il découle d'une comparaison de la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle observée au Québec. En raison de la taille des blocs régionaux, un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2024, les régions urbaines présentaient la structure industrielle la plus diversifiée avec un indice de 83,6. L'indice des régions manufacturières s'établissait à 82,8, un niveau légèrement inférieur à celui des régions urbaines. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 23,6, soit un résultat beaucoup plus bas que celui des autres blocs régionaux.
- Enfin, en 2024, l'indice de diversité industrielle des régions urbaines (-0,2 point d'indice) a peu varié par rapport à 2019, alors que celui des régions manufacturières (+1,1 point) et celui des régions ressources (+0,7 point) ont augmenté.

**Graphique 16**

**Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2019 et 2024**

**(en points d'indice)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, soit l'indice de Hachman, sert à mesurer la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie d'une région administrative et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure industrielle de la région diffère de celle du Québec.

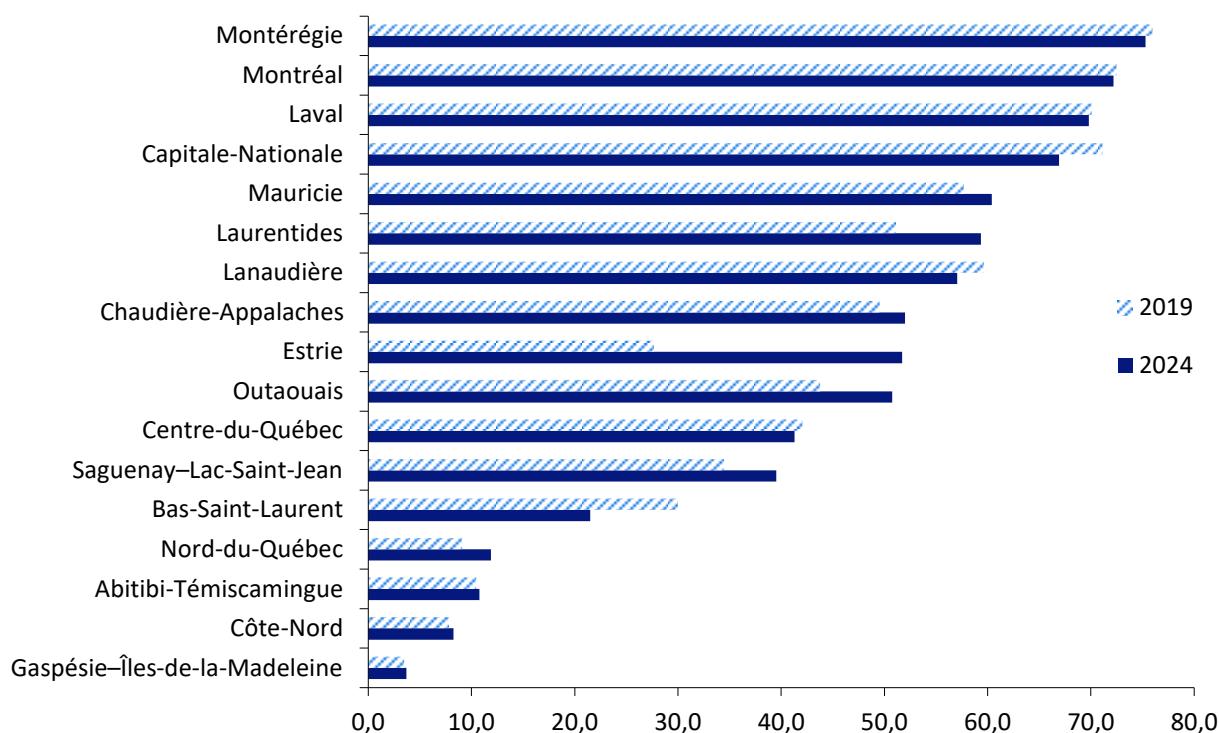
## Régions administratives

- En 2024, la Montérégie (75,3 points d'indice), Montréal (72,2 points), Laval (69,8 points) et la Capitale-Nationale (66,9 points) présentaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec. Toutes populeuses et urbanisées, ces régions ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'implantation d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2024, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (3,7 points d'indice), la Côte-Nord (8,3 points), l'Abitibi-Témiscamingue (10,8 points) et le Nord-du-Québec (11,9 points) affichaient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres dans ces régions (scieries, mines, etc.) et la faible présence de services moteurs (services financiers, assurances, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) expliquent cette différence marquée par rapport aux autres régions.
- En 2024, l'Estrie (+24,0 points d'indice) et les Laurentides (+8,2 points) étaient les deux régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter le plus par rapport à 2019.
- Au cours de la même période, deux régions ont connu une diminution plus marquée de leur indice de diversité industrielle : le Bas-Saint-Laurent (-8,5 points d'indice) et la Capitale-Nationale (-4,2 points).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2019 et 2024

(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2024)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau IX**  
**Indice de diversité industrielle, 2019 et 2024**

<b>Région administrative<sup>2</sup></b>	<b>Indice de diversité industrielle<sup>1</sup></b>		<b>Évolution</b>
	2019	2024	2019-2024 En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	30,0	21,5	-8,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	34,5	39,5	5,1
03 Capitale-Nationale	71,1	66,9	-4,2
04 Mauricie	57,7	60,4	2,7
05 Estrie	27,7	51,7	24,0
06 Montréal	72,5	72,2	-0,3
07 Outaouais	43,8	50,8	7,0
08 Abitibi-Témiscamingue	10,4	10,8	0,3
09 Côte-Nord	7,8	8,3	0,4
10 Nord-du-Québec	9,1	11,9	2,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,5	3,7	0,2
12 Chaudière-Appalaches	49,5	52,0	2,5
13 Laval	70,1	69,8	-0,3
14 Lanaudière	59,6	57,1	-2,6
15 Laurentides	51,1	59,4	8,2
16 Montérégie	76,0	75,3	-0,7
17 Centre-du-Québec	42,1	41,3	-0,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...
Régions ressources	22,9	23,6	0,7
Régions manufacturières	81,7	82,8	1,1
Régions urbaines	83,9	83,6	-0,2

1. Estimé selon la méthode de Hachman, qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.2 ÉTABLISSEMENTS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec repose de plus en plus sur une économie de services plutôt que sur la fabrication de biens et l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

### Ensemble du Québec

En 2024, au Québec, parmi les 257 394 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leurs activités dans le secteur tertiaire, un peu moins de 1 sur 5 était actif dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 faisait partie du secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

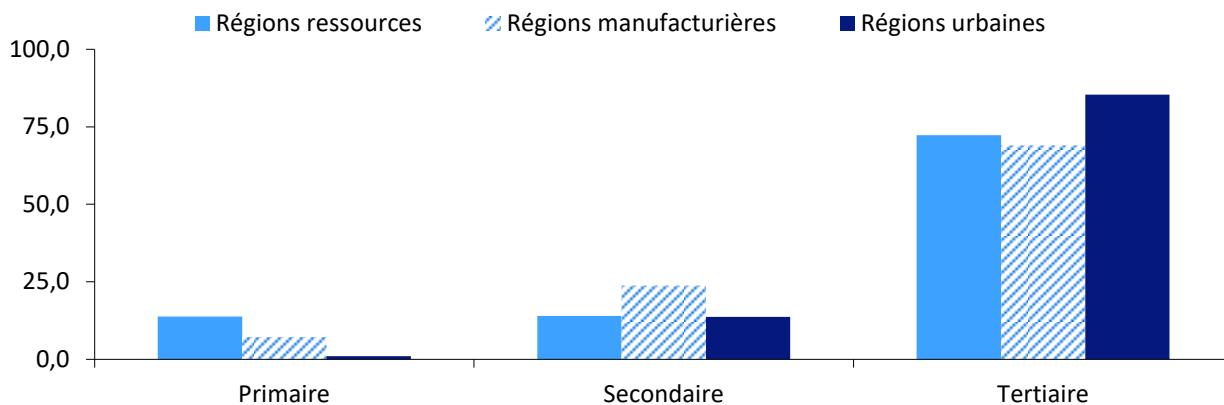
### Blocs régionaux

La plupart des établissements du secteur primaire se trouvent dans les régions ressources. Les établissements du secteur secondaire, quant à eux, sont situés dans les régions manufacturières et ceux du secteur tertiaire, dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources (13,8 % en 2024). Les régions manufacturières (7,2 %) comptent tout de même une proportion plus élevée d'établissements de ce secteur que l'ensemble du Québec (5,1 %). Dans les régions urbaines (1,0 %), la structure industrielle regroupe très peu d'entreprises du secteur primaire.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,8 % en 2024), où la construction résidentielle et la fabrication dominent dans la structure industrielle. Dans les régions urbaines (13,7 %) et les régions ressources (14,0 %), les proportions d'établissements qui appartiennent au secteur secondaire sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec (18,9 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux repose sur de nombreux établissements du secteur tertiaire. La proportion de ces établissements est toutefois plus élevée dans les régions urbaines (85,4 % en 2024) que dans les régions ressources (72,3 %) et les régions manufacturières (69,0 %).

Graphique 18

Répartition des établissements par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2024  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

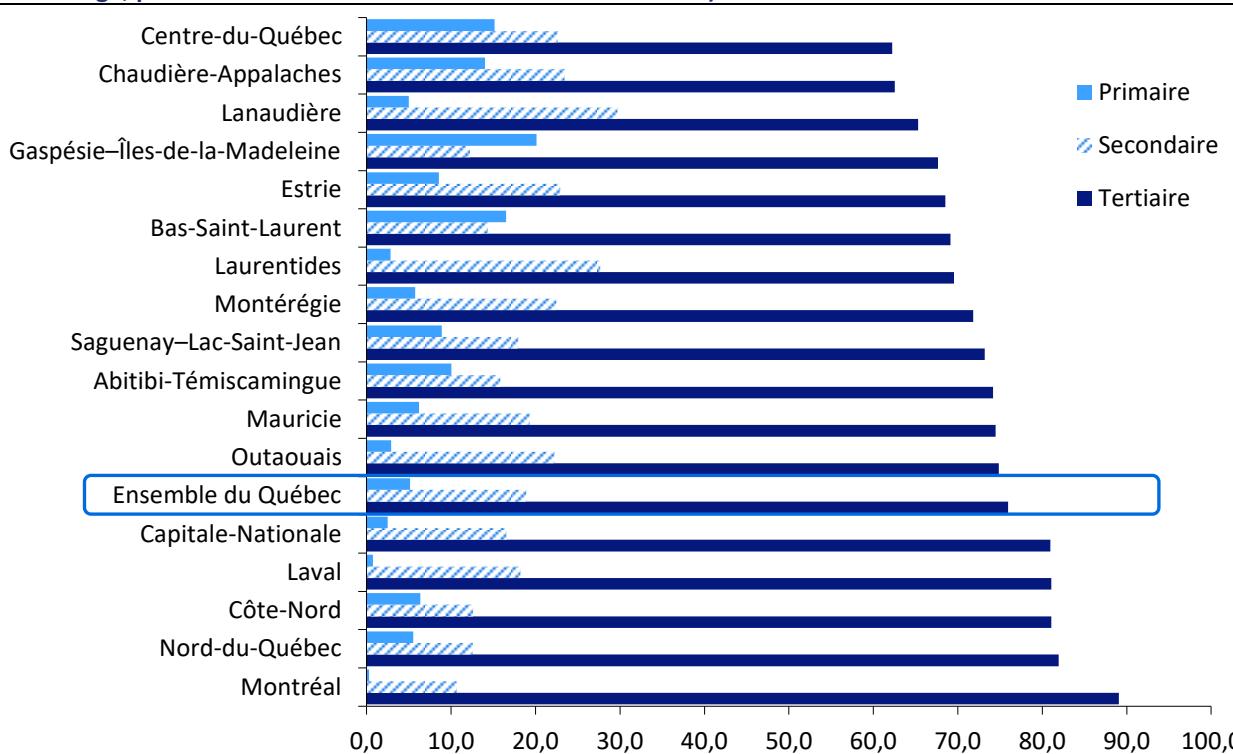
## Régions administratives

- En 2024, seulement 5 des 17 régions du Québec regroupaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (89,1 %) et le Nord-du-Québec (81,9 %) comptaient les plus importantes proportions d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les plus faibles proportions d'établissements du secteur tertiaire étaient enregistrées dans les régions du Centre-du-Québec (62,2 %) et de la Chaudière-Appalaches (62,5 %).
- Les régions de Lanaudière (29,7 %) et des Laurentides (27,6 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de cette situation.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions étaient observées dans le Centre-du-Québec (8,9 %), en Chaudière-Appalaches (7,4 %) et en Estrie (7,1 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (20,1 %) que l'on trouvait la plus importante part d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19

Répartition des établissements par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024

(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau X**  
**Établissements par grands secteurs d'activité, 2024**

Région administrative <sup>1</sup>	Nombre	Établissements		Primaire		Secondaire		Tertiaire	
				Fabrication		Construction			
		En pourcentage							
Région administrative <sup>1</sup>	Nombre								
01 Bas-Saint-Laurent	7 275	16,5		4,9		9,4		69,1	
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 236	8,9		6,2		11,7		73,2	
03 Capitale-Nationale	22 136	2,5		4,4		12,1		81,0	
04 Mauricie	7 611	6,2		5,8		13,5		74,5	
05 Estrie	10 452	8,6		7,1		15,8		68,5	
06 Montréal	63 057	0,3		4,8		5,9		89,1	
07 Outaouais	7 863	2,9		3,1		19,1		74,8	
08 Abitibi-Témiscamingue	4 655	10,0		4,8		11,1		74,2	
09 Côte-Nord	2 540	6,3		3,4		9,2		81,1	
10 Nord-du-Québec	891	5,5		2,5		10,1		81,9	
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 700	20,1		4,3		7,9		67,6	
12 Chaudière-Appalaches	14 966	14,0		7,4		16,0		62,5	
13 Laval	12 469	0,7		4,3		13,9		81,0	
14 Lanaudière	15 439	5,0		5,1		24,6		65,3	
15 Laurentides	20 381	2,8		4,8		22,9		69,5	
16 Montérégie	46 935	5,7		5,5		16,9		71,8	
17 Centre-du-Québec	8 788	15,2		8,9		13,8		62,2	
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>257 394</b>	<b>5,1</b>		<b>5,3</b>		<b>13,6</b>		<b>75,9</b>	
Régions ressources	19 061	13,8		4,5		9,5		72,3	
Régions manufacturières	132 808	7,2		6,0		17,8		69,0	
Régions urbaines	105 525	1,0		4,5		9,1		85,4	

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.3 ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE

La taille des établissements joue un rôle déterminant dans leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus agiles et flexibles, mais ils font face à un risque financier plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants, ce qui leur permet d'investir dans de nouvelles technologies plus facilement et de profiter d'économies d'échelle. Toutefois, leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

### Ensemble du Québec

En 2024, au Québec, les microétablissements (moins de 5 employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Ceux de moins de 250 employés, soit les microétablissements ainsi que les établissements de petite ou de moyenne taille, constituaient 99,3 % de l'ensemble. Les grands établissements (250 employés et plus) représentaient donc une très petite part du nombre total.

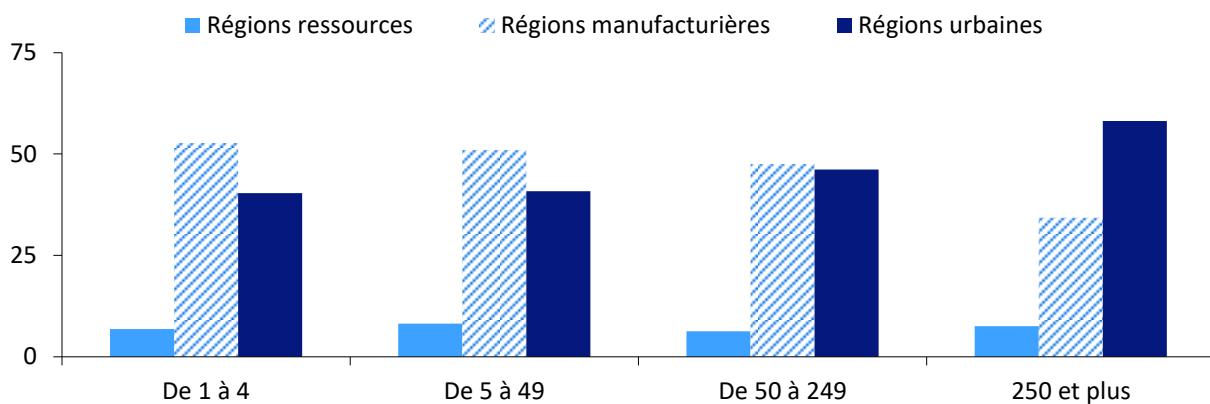
### Blocs régionaux

En 2024, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de 5 employés) est située dans les régions manufacturières (52,7 % en 2024). Les régions urbaines (40,4 %) et les régions ressources (6,9 %) en comptent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux tout comme dans l'ensemble du Québec, ces très petites entreprises représentent près de la moitié du nombre total d'établissements.
- La répartition est semblable pour les petits établissements (de 5 à 49 employés). La plus grande proportion d'entre eux sont situés dans les régions manufacturières (51,0 % en 2024), suivies des régions urbaines (40,8 %) puis des régions ressources (8,2 %).
- Le constat est différent pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et de grande taille (250 employés et plus) : une grande part est située dans les régions urbaines (respectivement 46,2 % et 58,2 % en 2024). Au total, 6,8 % des établissements comptent 50 employés ou plus dans les régions urbaines contre 5,8 % dans l'ensemble du Québec.

### Graphique 20

**Répartition des établissements en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2024  
(en pourcentage du nombre total d'établissements)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

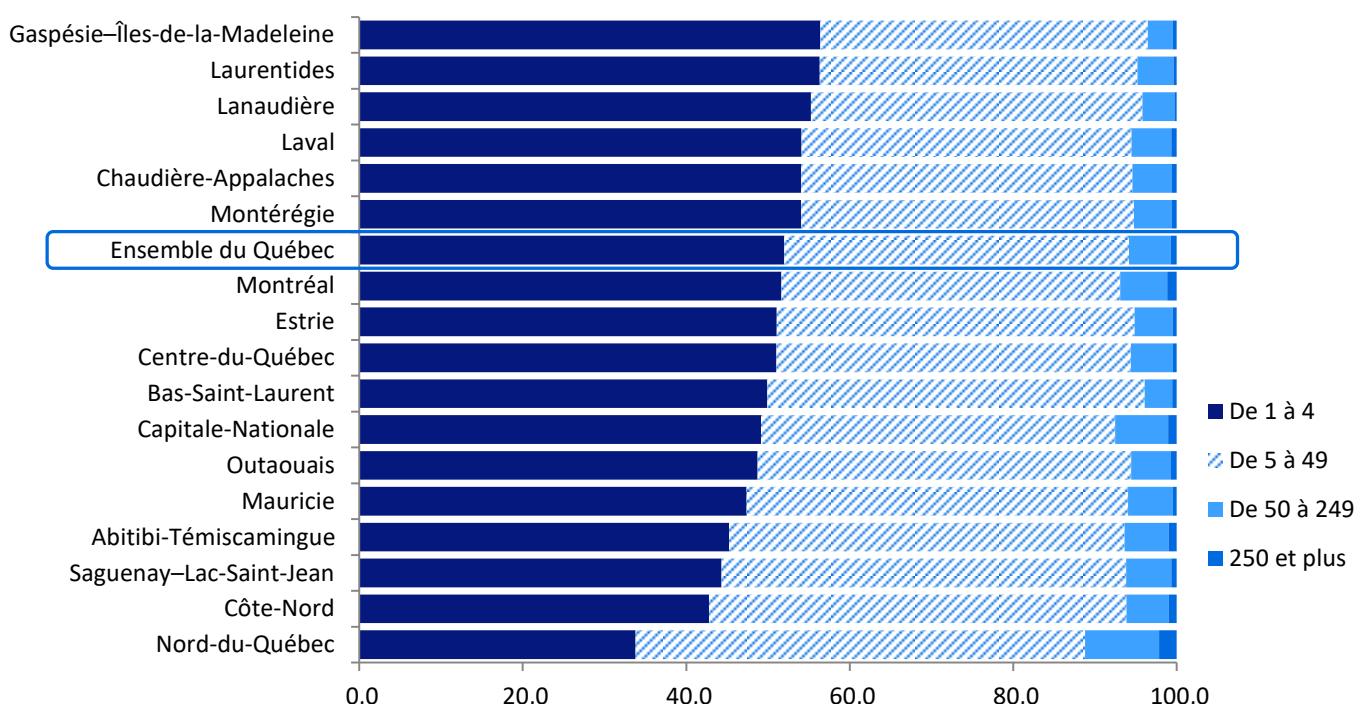
## Régions administratives

- En 2024, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (56,4 %), les Laurentides (56,3 %) et Lanaudière (55,3 %) comptaient les plus fortes proportions de microétablissements (de 1 à 4 employés) dans leur structure industrielle.
- Dans les régions du Nord-du-Québec (33,8 %), de la Côte-Nord (42,8 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (44,3 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (45,5 %), la structure industrielle était moins basée sur les microétablissements que dans l’ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence dans ces régions d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, étant donné que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries que pour les autres.
- En 2024, la proportion de microétablissements surpassait la moyenne de l’ensemble du Québec dans 6 des 17 régions administratives.
- Enfin, dans cinq régions, à savoir le Nord-du-Québec (2,1 %), Montréal (1,2 %), la Capitale-Nationale (1,0 %), l’Abitibi-Témiscamingue (1,0 %) et la Côte-Nord (0,9 %), la proportion de grands établissements (250 employés et plus) était plus élevée que dans l’ensemble du Québec (0,7 %).

Graphique 21

Proportion d’établissements en fonction de la taille (nombre d’employés), selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024

(en pourcentage du nombre total d’établissements, par ordre décroissant du nombre d’établissements de 1 à 4 employés)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XI**  
**Établissements en fonction de la taille (nombre d'employés), 2024**

Région administrative	Part en région				Part au Québec			
	De 1 à 4	De 5 à 49	De 50 à 249	250 et plus	De 1 à 4	De 5 à 49	De 50 à 249	250 et plus
	En pourcentage du total				En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	49,9	46,2	3,4	0,5	2,7	3,1	1,9	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,3	49,5	5,5	0,6	2,7	3,8	3,5	2,8
03 Capitale-Nationale	49,2	43,3	6,5	1,0	8,1	8,8	11,0	12,2
04 Mauricie	47,4	46,7	5,5	0,4	2,7	3,3	3,2	1,8
05 Estrie <sup>1</sup>	51,1	43,8	4,6	0,5	4,0	4,2	3,7	2,8
06 Montréal	51,6	41,5	5,7	1,2	24,3	24,1	27,6	38,9
07 Outaouais	48,7	45,7	4,9	0,7	2,9	3,3	2,9	2,8
08 Abitibi-Témiscamingue	45,2	48,4	5,4	1,0	1,6	2,1	1,9	2,4
09 Côte-Nord	42,8	51,1	5,2	0,9	0,8	1,2	1,0	1,3
10 Nord-du-Québec	33,8	55,0	9,1	2,1	0,2	0,5	0,6	1,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	56,4	40,1	3,1	0,5	1,6	1,4	0,9	0,9
12 Chaudière-Appalaches	54,1	40,5	4,8	0,6	6,0	5,6	5,5	4,4
13 Laval	54,1	40,4	4,9	0,6	5,0	4,6	4,7	4,2
14 Lanaudière	55,3	40,5	4,0	0,3	6,4	5,8	4,7	2,1
15 Laurentides	56,3	38,9	4,4	0,4	8,6	7,3	6,8	4,3
16 Montérégie <sup>1</sup>	54,1	40,7	4,6	0,6	19,0	17,6	16,6	14,0
17 Centre-du-Québec	51,0	43,4	5,1	0,5	3,4	3,5	3,4	2,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>52,0</b>	<b>42,2</b>	<b>5,1</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	48,3	46,6	4,3	0,8	6,9	8,2	6,3	7,5
Régions manufacturières	53,1	41,7	4,7	0,5	52,7	51,0	47,5	34,3
Régions urbaines	51,2	42,0	5,7	1,0	40,4	40,8	46,2	58,2

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

Le produit intérieur brut<sup>6</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur un territoire économique en particulier. Les catégories d'industries présentes dans une région varient selon ses ressources naturelles et sa situation géographique.

### Ensemble du Québec

En 2023, les industries productrices de services représentaient 72,8 % du PIB du Québec contre 27,2 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à près de la moitié des activités des industries productrices de biens.

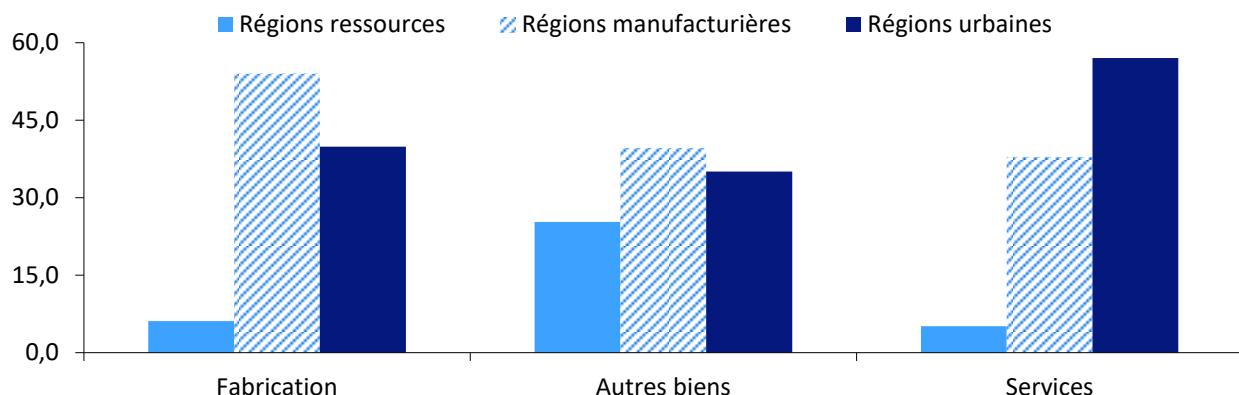
### Blocs régionaux

En 2023, la plus grande part de la production des industries de services au Québec était réalisée dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production dans le secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (54,0 %) en 2023. Suivaient les régions urbaines (39,9 %) puis les régions ressources (6,1 %).
- Par ailleurs, les autres industries productrices de biens exerçaient principalement leurs activités, dont l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, dans les régions manufacturières (39,6 %) et les régions urbaines (35,1 %).
- Finalement, le PIB généré par les industries de services au Québec provenait principalement des régions urbaines (57,0 %). Les régions manufacturières (37,9 %) et les régions ressources (5,1 %) étaient responsables d'une plus faible part de la production dans ce secteur.

**Graphique 22**

**Part du produit intérieur brut du Québec en fonction de la catégorie d'industries, selon les blocs régionaux, 2023  
(en pourcentage)**



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

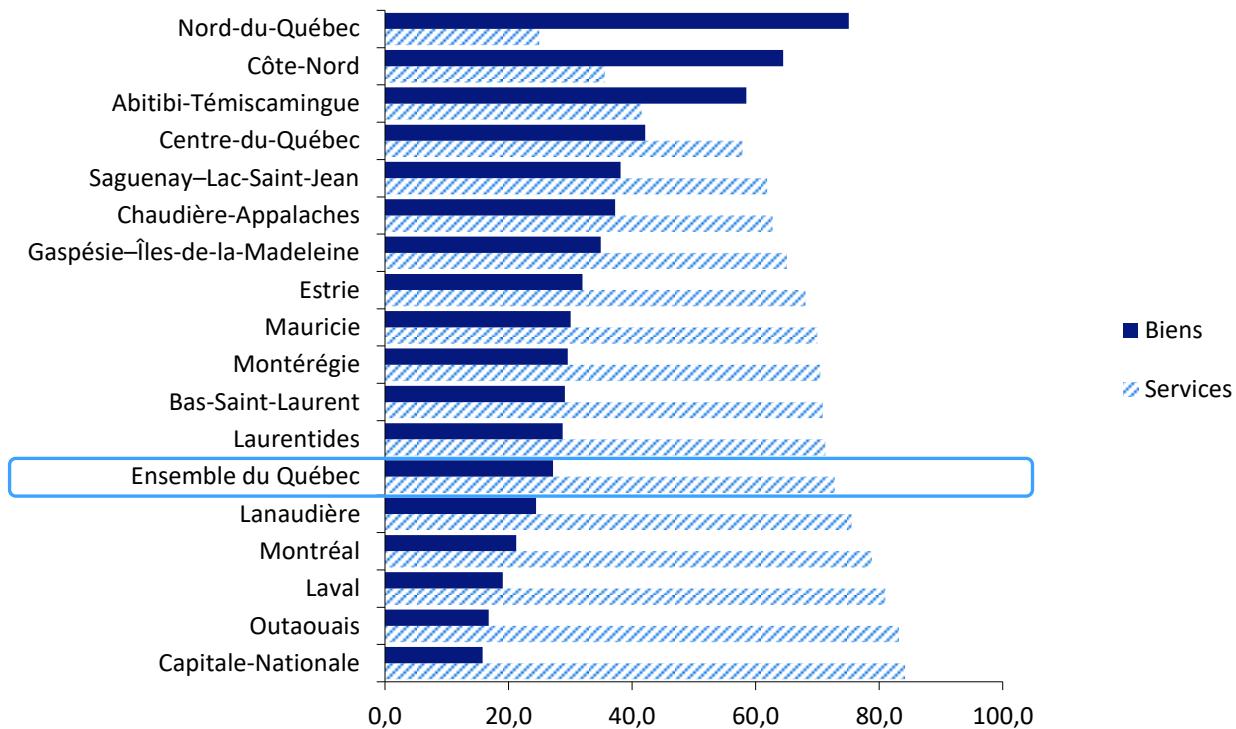
6. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- En 2023, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (75,0 %), de la Côte-Nord (64,4 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (58,5 %) que dans les autres régions. Ce constat s’explique notamment par la production des industries autres que celles du domaine de la fabrication, comme l’exploitation forestière et minière.
- À l’inverse, les régions urbaines que sont la Capitale-Nationale (15,8 %), l’Outaouais (16,8 %), Laval (19,0 %) et Montréal (21,2 %) comptaient la plus faible part d’industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est une conséquence de l’importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée. Il découle aussi de la moins grande place de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, en 2023, Montréal représentait à elle seule 37,3 % du PIB généré par les industries productrices de services du Québec, 30,2 % du PIB attribuable à la fabrication et 23,5 % du PIB associé aux autres industries productrices de biens.
- À l’opposé, le Nord-du-Québec était responsable de 0,5 % des services au Québec et de 0,3 % de la fabrication. Seulement 1,5 % de l’activité économique des autres industries productrices de biens était exercée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
- L’économie de la plupart des régions reposait plus sur les industries productrices de biens que la moyenne de l’ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

**Graphique 23**

**Répartition du produit intérieur brut en fonction de la catégorie d’industries, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023**  
**(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XII**  
**Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries, 2023**

Région administrative <sup>2</sup>	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres <sup>1</sup>	En pourcentage	Fabrication	Autres <sup>1</sup>	En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	12,6	16,5	70,9	1,7	2,2	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	20,3	17,9	61,9	4,3	3,8	2,5
03 Capitale-Nationale	7,4	8,4	84,2	5,3	5,9	11,1
04 Mauricie	14,1	15,9	70,0	2,6	2,9	2,4
05 Estrie	20,1	11,8	68,1	7,1	4,1	4,5
06 Montréal	11,9	9,3	78,8	30,2	23,5	37,3
07 Outaouais	3,4	13,4	83,2	0,9	3,5	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	14,2	44,3	41,5	2,4	7,4	1,3
09 Côte-Nord	8,9	55,6	35,6	1,2	7,3	0,9
10 Nord-du-Québec	3,0	72,0	25,0	0,3	6,9	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,2	25,7	65,1	0,6	1,5	0,7
12 Chaudière-Appalaches	26,0	11,2	62,8	8,5	3,6	3,8
13 Laval	11,6	7,5	81,0	3,5	2,2	4,5
14 Lanaudière	11,7	12,8	75,5	3,2	3,4	3,8
15 Laurentides	15,8	13,0	71,3	6,6	5,4	5,5
16 Montérégie	16,5	13,0	70,4	16,9	13,1	13,4
17 Centre-du-Québec	24,7	17,4	57,9	4,8	3,3	2,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>13,5</b>	<b>13,7</b>	<b>72,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	10,3	43,3	46,4	6,1	25,3	5,1
Régions manufacturières	18,1	13,5	68,4	54,0	39,6	37,9
Régions urbaines	10,4	9,3	80,3	39,9	35,1	57,0

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Afin de connaître les niveaux de PIB de 2023, on peut se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.5 INDICE DE CONCENTRATION SECTORIELLE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

L'indice de concentration sectorielle du produit intérieur brut (PIB) mesure le poids économique d'un secteur dans l'économie totale d'une région par rapport au poids de celui-ci dans l'ensemble de l'économie. Un indice supérieur à 1 signifie que le PIB de la région est plus concentré dans ce secteur que ne l'est l'économie du Québec. La concentration sectorielle du PIB permet d'analyser la structure économique d'une région en offrant une vision de sa diversification et de sa spécialisation.

### Ensemble du Québec

Le Québec est une province avec une économie très diversifiée. La concentration sectorielle du PIB d'un territoire est influencée par plusieurs facteurs clés, dont les principaux sont les ressources naturelles disponibles, la position géographique, le niveau de développement technologique et la disponibilité de travailleurs qualifiés. Ces facteurs interagissent pour façonner la structure économique d'un territoire et influencent la manière dont les secteurs se développent et se concentrent.

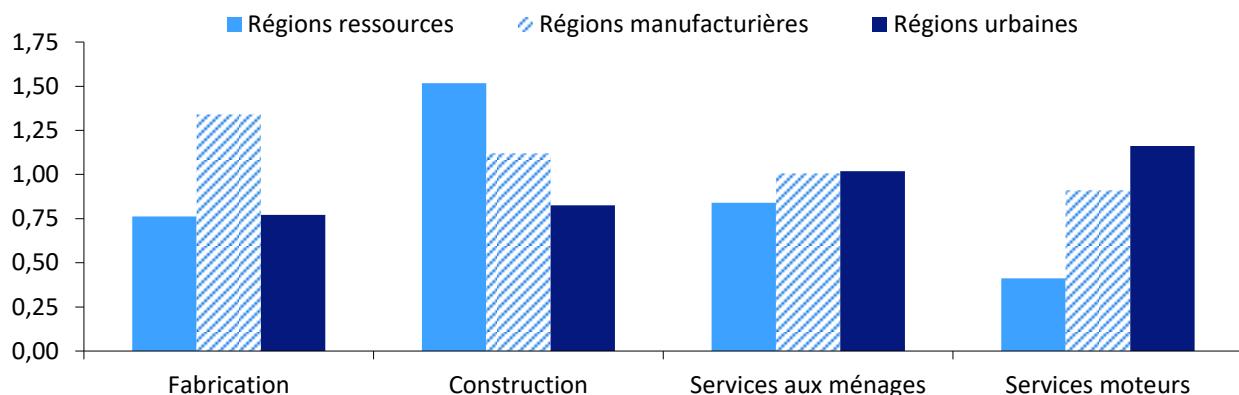
### Blocs régionaux

En 2023, l'indice de concentration du PIB du secteur de la fabrication était plus élevé dans les régions manufacturières (1,34 point d'indice) que dans les régions urbaines (0,77 point) et les régions ressources (0,76 point).

- Pour le secteur de la construction, l'indice de concentration le plus élevé se trouvait dans les régions ressources (1,52 point d'indice) en 2023. Suivaient les régions manufacturières (1,12 point) puis les régions urbaines (0,83 point).
- La concentration du PIB des services aux ménages dans les régions urbaines (1,02 point d'indice) et les régions manufacturières (1,01 point) était comparable à l'ensemble du Québec. L'indice de ce secteur pour les régions ressources (0,84 point) était moins élevé.
- Finalement, l'économie des régions urbaines (1,16 point d'indice) était plus concentrée dans les services moteurs que les régions manufacturières (0,91 point). Les régions ressources (0,41 point) affichaient un niveau de concentration peu élevé dans ce secteur.

**Graphique 244**

**Indice de concentration sectorielle du produit intérieur brut, selon les blocs régionaux, 2023  
(en points d'indice)**



Services aux ménages : commerce de détail, transport et entreposage, hébergement et restauration, autres services.

Services moteurs : commerce de gros, information et culture, finance et assurances, immobilier et location, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion des sociétés, services administratifs et de soutien, arts, spectacles et loisirs.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

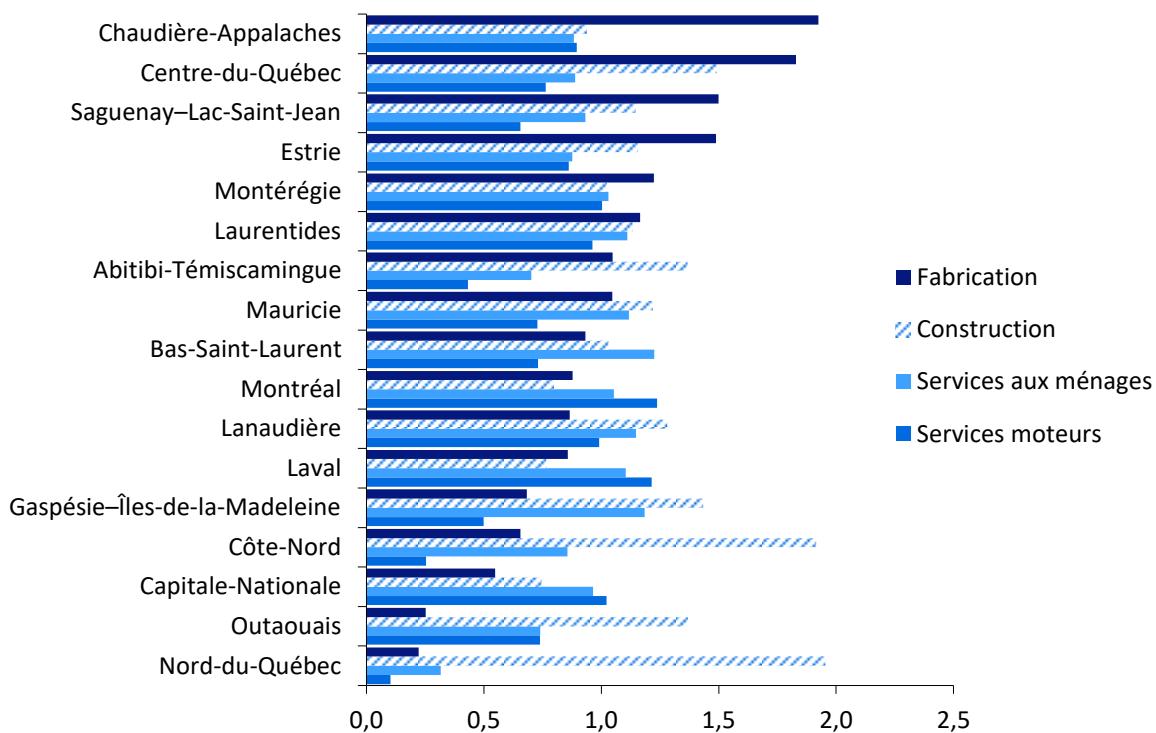
## Régions administratives

- En 2023, les indices de concentration du PIB les plus élevés du secteur regroupant l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse se trouvaient dans le Bas-Saint-Laurent (3,28 points d'indice) et la Chaudière-Appalaches (2,24 points).
- Le Nord-du-Québec (22,32 points), la Côte-Nord (14,57 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (13,34 points) avaient un indice de concentration du PIB dans l'extraction minière nettement plus élevé que les autres régions du Québec.
- Pour le secteur de la fabrication, les indices les plus élevés étaient en Chaudière-Appalaches (1,92 point) et dans le Centre-du-Québec (1,83 point). À l'inverse, le Nord-du-Québec (0,22 point) et l'Outaouais (0,25 point) possédaient les indices les plus faibles.
- Le Nord-du-Québec (1,95 point) et la Côte-Nord (1,92 point) figuraient parmi les économies les plus concentrées dans le secteur de la construction.
- Toujours en 2023, l'Outaouais (1,95 point) et la Capitale-Nationale (1,42 point) présentaient les niveaux de concentration du PIB dans les services publics les plus grands.
- Le Nord-du-Québec (0,10 point) et la Côte-Nord (0,25 point) étaient peu tournés vers les services moteurs.
- Le Nord-du-Québec (0,32 point) était également peu concentré dans les services aux ménages.

Graphique 25

Indice de concentration sectorielle du produit intérieur brut, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en point d'indice, par ordre décroissant de l'indice du secteur de la fabrication)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Services aux ménages : commerce de détail, transport et entreposage, hébergement et restauration, autres services.

Services moteurs : commerce de gros, information et culture, finance et assurances, immobilier et location, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion des sociétés, services administratifs et de soutien, arts, spectacles et loisirs.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIII**  
**Indice de concentration sectorielle du produit intérieur brut, 2023**

Région administrative <sup>4</sup>	Primaire		Secondaire		Tertiaire		
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	Extraction minière	Fabrication	Construction	Services aux ménages <sup>1</sup>	Services publics <sup>2</sup>	Services moteurs <sup>3</sup>
	En point d'indice						
01 Bas-Saint-Laurent	3,28	0,90	0,93	1,03	1,23	1,17	0,73
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,54	nd	1,50	1,15	0,93	nd	0,66
03 Capitale-Nationale	0,45	0,10	0,55	0,75	0,97	1,42	1,02
04 Mauricie	1,25	nd	1,05	1,22	1,12	nd	0,73
05 Estrie	1,63	0,08	1,49	1,16	0,88	1,01	0,86
06 Montréal	nd	nd	0,88	0,80	1,05	0,89	1,24
07 Outaouais	0,42	0,05	0,25	1,37	0,74	1,95	0,74
08 Abitibi-Témiscamingue	nd	13,34	1,05	1,37	0,70	nd	0,43
09 Côte-Nord	nd	14,57	0,66	1,92	0,86	nd	0,25
10 Nord-du-Québec	0,72	22,32	0,22	1,95	0,32	0,96	0,10
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	nd	nd	0,68	1,43	1,18	nd	0,50
12 Chaudière-Appalaches	2,24	0,09	1,92	0,94	0,88	0,75	0,90
13 Laval	nd	nd	0,86	0,77	1,10	0,90	1,21
14 Lanaudière	1,62	0,13	0,87	1,28	1,15	0,96	0,99
15 Laurentides	1,18	0,15	1,17	1,13	1,11	0,92	0,96
16 Montérégie	1,89	0,13	1,22	1,02	1,03	0,88	1,00
17 Centre-du-Québec	nd	nd	1,83	1,49	0,89	nd	0,76
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Régions ressources	nd	nd	0,76	1,52	0,84	nd	0,41
Régions manufacturières	nd	nd	1,34	1,12	1,01	nd	0,91
Régions urbaines	nd	nd	0,77	0,83	1,02	1,06	1,16

nd : non disponible

1. Services aux ménages : commerce de détail, transport et entreposage, hébergement et restauration, autres services.

2. Services publics : services d'utilité publique, enseignement, santé et services sociaux, administration publique.

3. Services moteurs : commerce de gros, information et culture, finance et assurances, immobilier et location, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion des sociétés, services administratifs et de soutien, arts, spectacles et loisirs.

4. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.6 EMPLOI PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'emploi met en évidence l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus par lequel cette dernière repose de plus en plus sur les industries de services, se poursuit depuis près de trois décennies.

### Ensemble du Québec

En 2024, la part des emplois générés par le secteur tertiaire au Québec représentait 79,8 %. Le secteur secondaire, qui comprend la construction et la fabrication, procurait 18,2 % des emplois totaux de la province. Seulement 2,0 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

### Blocs régionaux

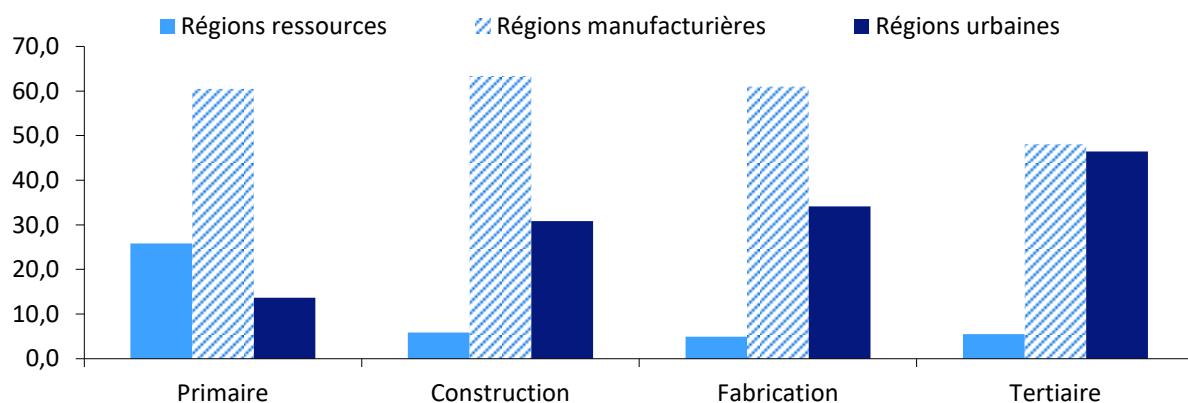
La répartition des emplois selon les blocs régionaux montre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2024, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 8,6 % des emplois. Cela représentait plus de quatre fois l'importance du secteur primaire dans l'ensemble du Québec. Les emplois de ce secteur étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (60,5 %) et les régions ressources (25,8 %).
- Dans les régions manufacturières, 22,2 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des domaines de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (plus de 60 % chacun).
- Enfin, dans les régions urbaines, le secteur tertiaire revêtait une importance relative beaucoup plus grande que dans les autres blocs régionaux, car il représentait 85,6 % des emplois en 2024 comparativement à 79,8 % pour l'ensemble du Québec. Les emplois dans ce secteur se répartissaient surtout entre les régions manufacturières (48,1 %) et les régions urbaines (46,4 %).

**Graphique 26**

**Part de l'emploi au Québec par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2024**

**(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

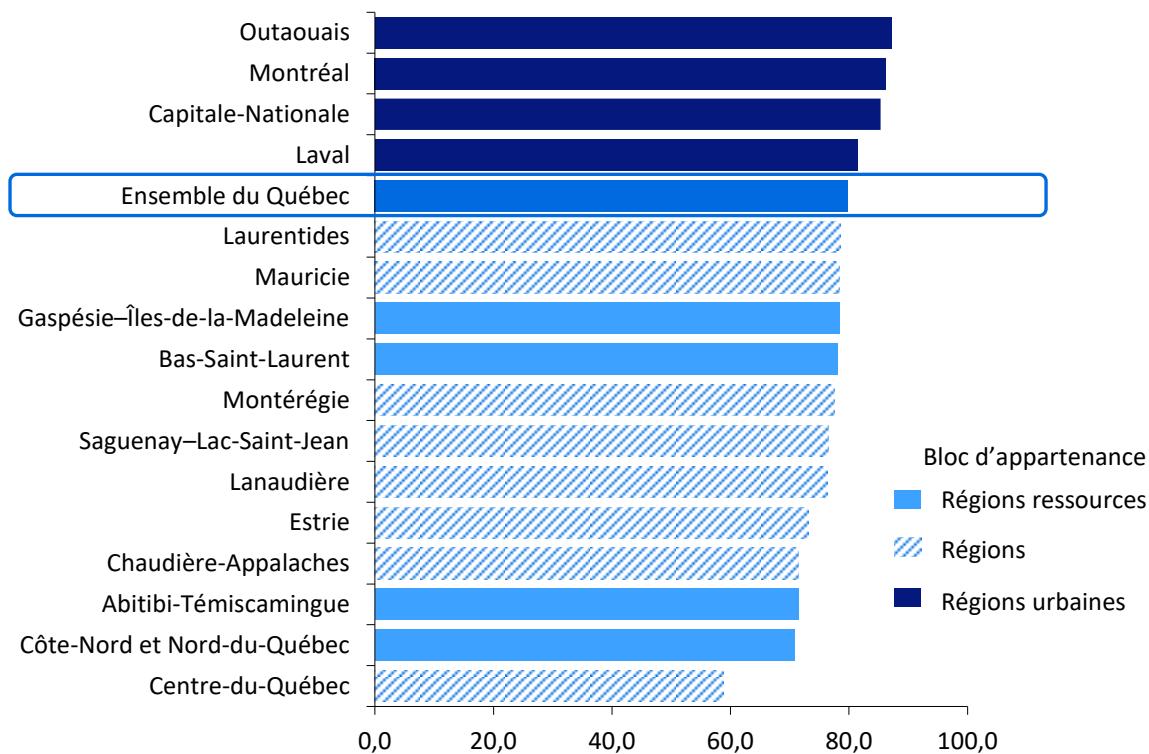
## Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, la part des emplois qu'il procure demeure inférieure dans une majorité d'entre elles par rapport à l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids au Québec des régions urbaines au chapitre de l'emploi, puisque la tertiarisation de l'économie est surtout attribuable à ces régions.
- À cet égard, en 2024, l'Outaouais (87,1 % de l'emploi total), Montréal (86,3 %), la Capitale-Nationale (85,3 %) et Laval (81,5 %) affichaient les plus forts taux de tertiarisation.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec est la région dont l'économie reposait le moins sur le secteur tertiaire (58,9 %), notamment à cause du poids de son secteur de la fabrication (22,4 % de l'emploi total).
- De la même façon, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (12,9 % de l'emploi total) explique la tertiarisation plus limitée de l'économie dans cette région, qui est plutôt axée sur l'exploitation forestière et minière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction était nettement plus faible dans la région de Montréal (3,5 % de l'emploi total) que dans l'ensemble du Québec (7,2 %) en 2024. À l'inverse, les plus fortes proportions à ce chapitre étaient observées dans les régions du Centre-du-Québec (13,5 %), de Lanaudière (12,0 %) et des Laurentides (10,0 %).

**Graphique 25**

**Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024**

**(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIVV**  
**Emploi par grands secteurs d'activité, 2024**

		Part en région			Part au Québec				
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		
			Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
<b>Région administrative<sup>1</sup></b>		En pourcentage			En pourcentage				
01	Bas-Saint-Laurent	4,9	5,1	11,8	78,1	5,6	1,6	2,4	2,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,3	9,0	11,3	76,5	4,8	3,6	3,0	2,8
03	Capitale-Nationale	1,2	6,5	7,0	85,3	5,8	8,2	5,9	9,9
04	Mauricie	2,4	7,3	11,8	78,4	3,6	3,0	3,2	2,9
05	Estrie	1,9	7,4	17,6	73,2	3,7	3,9	6,1	3,5
06	Montréal	0,4	3,5	9,9	86,3	4,5	11,7	21,7	26,0
07	Outaouais	1,2	8,9	2,8	87,1	2,8	5,8	1,2	5,2
08	Abitibi-Témiscamingue	12,9	8,7	6,8	71,5	11,0	2,0	1,0	1,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	11,3	8,4	9,6	70,7	6,6	1,3	1,0	1,0
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,2	8,4	7,0	78,4	2,6	0,9	0,5	0,8
12	Chaudière-Appalaches	3,5	8,9	16,0	71,5	9,7	6,5	7,7	4,8
13	Laval	0,2	7,0	11,2	81,5	0,6	5,1	5,4	5,4
14	Lanaudière	1,3	12,0	10,4	76,3	4,2	10,4	5,9	6,0
15	Laurentides	1,2	10,0	10,2	78,6	4,9	10,9	7,4	7,8
16	Montérégie	2,3	7,5	12,7	77,5	21,9	19,6	21,7	18,2
17	Centre-du-Québec	5,2	13,5	22,4	58,9	7,7	5,4	5,9	2,1
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>2,0</b>	<b>7,2</b>	<b>11,0</b>	<b>79,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources		8,6	7,2	9,3	74,8	25,8	5,8	4,9	5,5
Régions manufacturières		2,3	9,0	13,2	75,5	60,5	63,3	60,9	48,1
Régions urbaines		0,6	5,1	8,6	85,6	13,7	30,8	34,1	46,4

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, on peut se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.7 EMPLOI PAR DOMAINES DE FABRICATION

Le secteur de la fabrication, qui représentait 11 % des emplois du Québec en 2024, peut être analysé selon deux grands champs d'activité : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine traditionnel inclut notamment le bois, les aliments et les boissons, le papier, les vêtements de même que les meubles. Le domaine complexe comprend, entre autres choses, l'impression, les machines, le matériel de transport ainsi que les produits informatiques et électroniques.

### Ensemble du Québec

En 2024, la fabrication traditionnelle représentait 6,2 % des emplois totaux au Québec, tandis que 4,8 % des travailleurs occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication complexe. De 2014 à 2024, la part du secteur de la fabrication dans l'emploi total du Québec a légèrement diminué, passant de 11,9 % à 11,0 %.

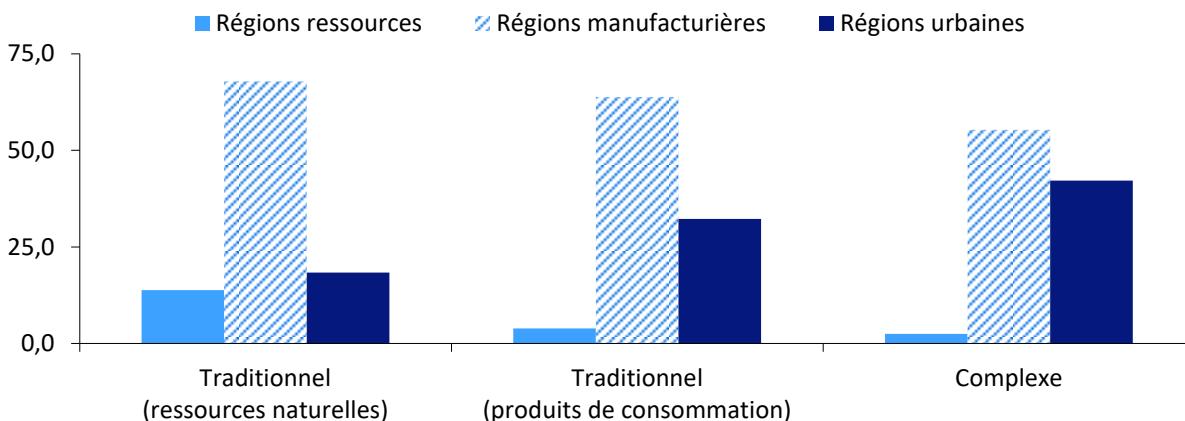
### Blocs régionaux

En 2024, la plus importante part des emplois au Québec, dans tous les domaines de fabrication, se trouvait dans les régions manufacturières.

- Au Québec, en 2024, les emplois du domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (67,9 % du total québécois).
- La place occupée par le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2024, la plupart des emplois de ce domaine se concentraient dans les régions manufacturières (63,9 %) et les régions urbaines (32,3 %). Ils se faisaient plus rares dans les régions ressources (3,9 %).
- Finalement, la transformation complexe était aussi réalisée surtout dans les régions manufacturières (55,3 %) et les régions urbaines (42,2 %).

**Graphique 28**

**Part de l'emploi au Québec par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2024  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

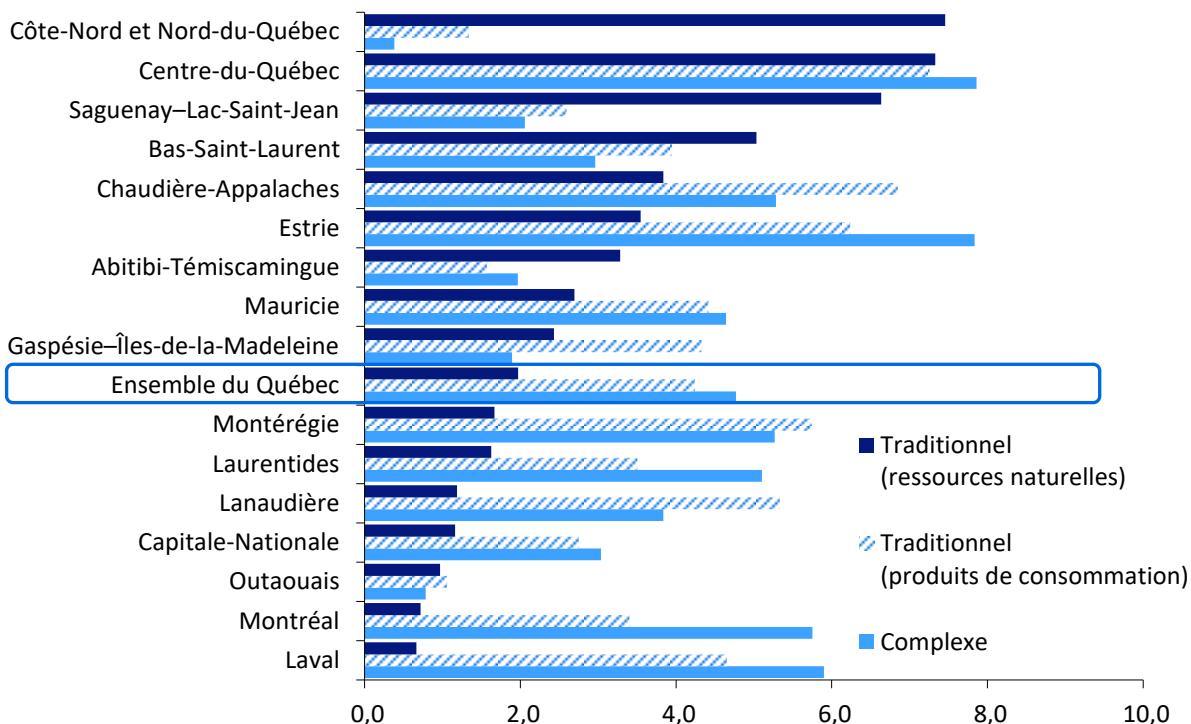
## Régions administratives

- En 2024, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (7,5 % des emplois totaux), le Centre-du-Québec (7,3 %) ainsi que le Saguenay–Lac-Saint-Jean (6,6 %) enregistraient les plus fortes proportions d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles.
- Au chapitre de la transformation des produits de consommation, le Centre-du-Québec (7,3 % des emplois totaux), la Chaudière-Appalaches (6,9 %) et l'Estrie (6,2 %) affichaient les proportions les plus élevées. La proximité des grands centres urbains et des activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procure des emplois dans ce domaine.
- En 2024, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient aux régions du Centre-du-Québec (7,9 % des emplois totaux), de l'Estrie (7,8 %), de Laval (5,9 %) et de Montréal (5,8 %).
- À l'opposé, les régions de Montréal (0,7 %) et de Laval (0,7 %) regroupaient les plus faibles proportions de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec. Par ailleurs, c'est en Outaouais que la structure industrielle reposait le moins sur la transformation des produits de consommation (0,7 %). Le domaine complexe était moins présent dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (0,4 %).

Graphique 29

Répartition de l'emploi par domaines de fabrication, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XV**  
**Emploi par domaines de fabrication, 2024**

Région administrative <sup>3</sup>	Part en région			Part au Québec		
	Traditionnel <sup>1</sup>		Complexe <sup>2</sup>	Traditionnel <sup>1</sup>		Complexe <sup>2</sup>
	Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation	
<b>Région administrative<sup>3</sup></b>			En pourcentage	En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	5,0	3,9	3,0	5,7	2,1	1,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,6	2,6	2,1	9,7	1,8	1,2
03 Capitale-Nationale	1,2	2,8	3,0	5,4	6,0	5,9
04 Mauricie	2,7	4,4	4,6	4,0	3,0	2,8
05 Estrie	3,5	6,2	7,8	6,9	5,6	6,3
06 Montréal	0,7	3,4	5,8	8,8	19,3	29,0
07 Outaouais	1,0	1,1	0,8	2,3	1,2	0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	3,3	1,6	2,0	2,8	0,6	0,7
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	7,5	1,3	0,4	4,3	0,4	0,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,4	4,3	1,9	1,0	0,8	0,3
12 Chaudière-Appalaches	3,8	6,9	5,3	10,3	8,6	5,9
13 Laval	0,7	4,7	5,9	1,8	5,8	6,5
14 Lanaudière	1,2	5,3	3,8	3,8	7,9	5,1
15 Laurentides	1,6	3,5	5,1	6,6	6,6	8,5
16 Montérégie	1,7	5,7	5,3	15,9	25,5	20,8
17 Centre-du-Québec	7,3	7,3	7,9	10,8	5,0	4,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2,0</b>	<b>4,2</b>	<b>4,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	4,6	2,8	2,0	13,8	3,9	2,5
Régions manufacturières	2,6	5,3	5,2	67,9	63,9	55,3
Régions urbaines	0,8	3,2	4,6	18,3	32,3	42,2

1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. Domaine complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.8 EMPLOI PAR GRANDS GROUPES DE SERVICES

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire (ou secteur des services) procure à lui seul près de 80 % de tous les emplois. Il se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (administrations publiques, santé, éducation, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, assurances, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2024, parmi les grands groupes du secteur tertiaire, les services publics représentaient la plus grande proportion des emplois (29,2 %), suivis des services moteurs (25,6 %) puis des services aux ménages (25,0 %).

### Blocs régionaux

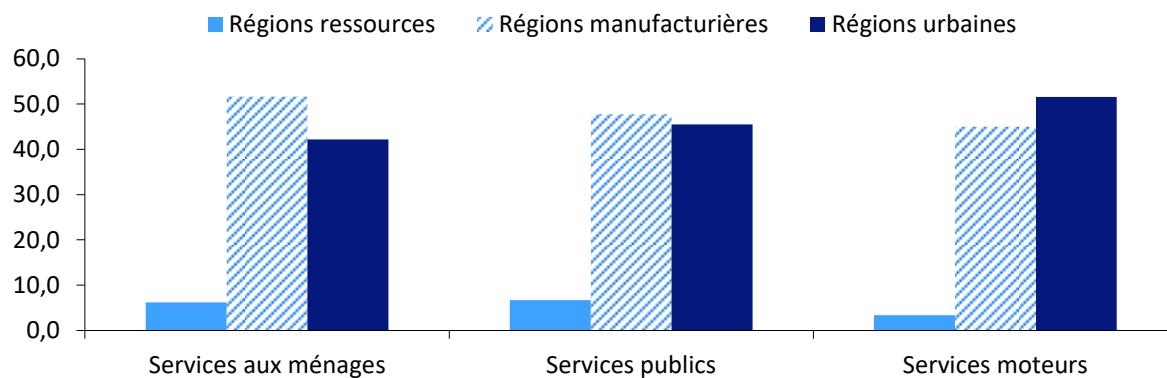
La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2024, les plus grandes proportions d'emplois liés aux services publics se trouvaient dans les régions manufacturières (47,8 %) et les régions urbaines (45,5 %). Cependant, la présence de ce type de service s'est accrue dans les régions ressources (33,5 % des emplois) comparativement au reste de la province, à cause de la population plus âgée et de l'économie moins diversifiée qui s'y trouvent. Dans les régions urbaines (30,7 %), c'est surtout la présence des administrations publiques et des établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui explique le fait que les emplois du domaine des services publics y occupent une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (29,2 %).
- Les emplois associés aux services aux ménages se concentraient, en 2024, dans les régions manufacturières (51,6 %), suivies des régions urbaines (42,2 %). La villégiature et le tourisme expliquent en partie la proportion élevée des emplois liés à ce groupe de services dans les régions ressources (26,4 %).
- Toujours en 2024, les emplois relatifs aux services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (51,6 %). La présence de services financiers et d'assurances de même que de services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance des secteurs de la culture et de l'information expliquent cette situation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente 30,5 % des emplois contre 25,6 % au Québec.

### Graphique 30

#### Part de l'emploi par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2024

(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

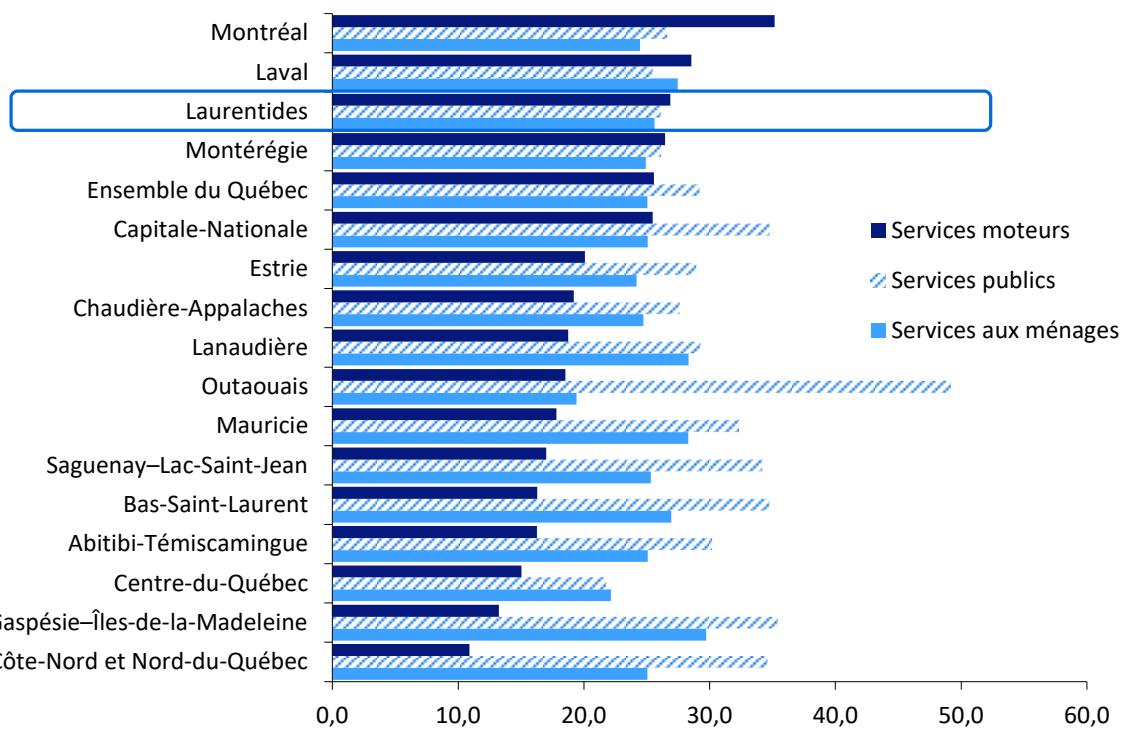
## Régions administratives

- En 2024, Montréal (35,2 % des emplois totaux) et Laval (28,6 %) étaient les deux seules régions dont la part des emplois liés aux services moteurs dépassait celle de l'ensemble du Québec (25,6 %).
- C'est dans les régions ressources que les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional, notamment sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (10,9 % du total de l'emploi) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (13,2 %).
- En 2024, dans les régions où les administrations publiques abondent, la part des emplois du domaine des services publics excédait celle de l'ensemble du Québec (29,2 %). C'était notamment le cas de l'Outaouais (49,2 % des emplois totaux) et de la Capitale-Nationale (34,8 %) en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics procuraient aussi une part importante des emplois dans les régions où la population est la plus âgée étant donné que celle-ci a besoin de soins de santé, comme en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (35,4 % des emplois totaux).
- À l'inverse, dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées à proximité de centres urbains et dont la population est relativement jeune, la part de l'emploi dans les services publics est beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (21,8 % du total de l'emploi) et Laval (25,5 %) fermaient la marche à ce chapitre.
- La part des services aux ménages était moins variée entre les régions, atteignant un maximum de 29,7 % en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et un minimum de 19,4 % en Outaouais.

**Graphique 31**

**Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024**

**(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVII**  
**Emploi par grands groupes de services, 2024**

<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	<b>Part en région</b>			<b>Part au Québec</b>		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	<b>En pourcentage</b>			<b>En pourcentage</b>		
01 Bas-Saint-Laurent	26,9	34,7	16,3	2,4	2,6	1,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	25,3	34,2	17,0	2,9	3,4	1,9
03 Capitale-Nationale	25,1	34,8	25,5	9,2	11,0	9,2
04 Mauricie	28,3	32,3	17,8	3,3	3,2	2,0
05 Estrie	24,2	28,9	20,1	3,7	3,8	3,0
06 Montréal	24,5	26,6	35,2	23,5	21,9	33,1
07 Outaouais	19,4	49,2	18,5	3,7	8,0	3,4
08 Abitibi-Témiscamingue	25,1	30,2	16,3	1,7	1,7	1,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	25,0	34,6	10,9	1,1	1,4	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,7	35,4	13,2	1,0	1,0	0,4
12 Chaudière-Appalaches	24,7	27,6	19,2	5,2	5,0	4,0
13 Laval	27,5	25,5	28,6	5,8	4,6	5,9
14 Lanaudière	28,3	29,3	18,8	7,1	6,3	4,6
15 Laurentides	25,6	26,1	26,9	8,1	7,1	8,3
16 Montérégie	24,9	26,1	26,4	18,7	16,8	19,4
17 Centre-du-Québec	22,1	21,8	15,0	2,6	2,2	1,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25,0</b>	<b>29,2</b>	<b>25,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	26,4	33,5	14,8	6,2	6,7	3,4
Régions manufacturières	25,4	27,4	22,6	51,6	47,8	45,0
Régions urbaines	24,4	30,7	30,5	42,2	45,5	51,6

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 3 – INVESTISSEMENT

De toutes les composantes de la croissance économique, l'investissement est certainement la plus structurante. Synonyme de productivité et de compétitivité, il permet d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, ses principales industries ainsi que son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été préparées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada. Pour l'année 2025, les données de cette enquête ont été recueillies à l'automne 2024 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de prévisions d'investissement qui seront révisées deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, des données de Statistique Canada sur l'investissement en construction résidentielle complètent le profil.

Il est à noter que l'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets modifient lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Pour diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- l'investissement des secteurs privé et public;
- l'investissement en fonction de la catégorie de dépenses;
- l'investissement en fonction de la catégorie d'industries;
- l'investissement en construction résidentielle;
- le taux d'investissement.

### 3.1 INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'investissement du secteur privé et celui du secteur public diffèrent quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés aux missions de l'État.

#### Ensemble du Québec

Selon l'enquête menée à l'automne 2024, les secteurs privé et public prévoient investir, au total, plus de 65 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2025. En moyenne, de 2021 à 2025, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté à un rythme supérieur (+9,5 % par année) à celui du secteur privé (+6,9 %). Pour cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter en moyenne 51,6 % de tous les investissements au Québec.

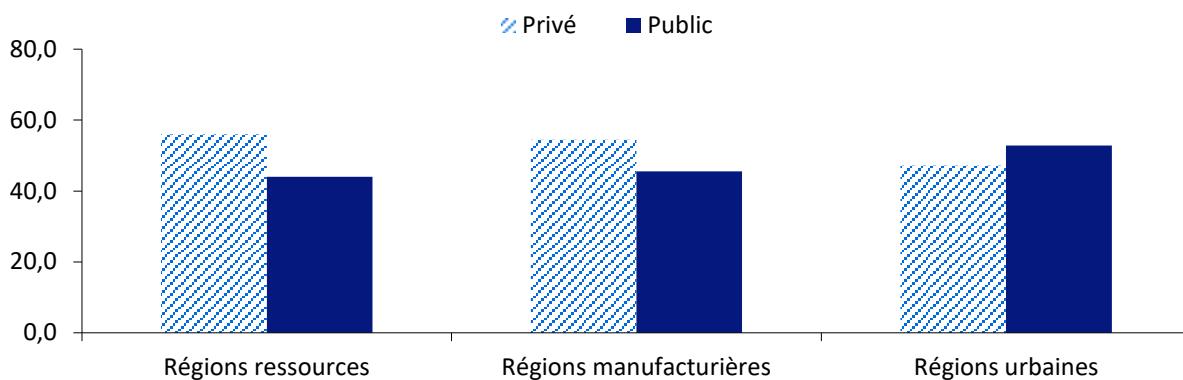
#### Blocs régionaux

Pour l'année 2025, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions manufacturières dépassent 27 milliards de dollars. Elles atteignent plus de 26 milliards de dollars dans les régions urbaines et plus de 11 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2021 à 2025, la plus forte proportion de l'investissement provenant du secteur privé devrait être observée dans les régions ressources (56,0 %), suivies des régions manufacturières (54,4 %) puis des régions urbaines (47,2 %). Au cours de la même période, c'est dans les régions ressources que l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté le plus (+11,0 % par année). Les régions urbaines (+6,2 %) et les régions manufacturières (+6,0 %) devraient suivre en deuxième et en troisième lieux.
- De 2021 à 2025, les régions urbaines (52,8 %) devraient avoir reçu, en moyenne, la plus importante part de l'investissement du secteur public en raison de la présence des administrations publiques. Dans les régions manufacturières (45,6 %) et les régions ressources (44,0 %), la part de l'investissement public devrait être moins élevée. Durant cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions manufacturières (+13,9 % par année), les régions ressources (+10,6 %) et les régions urbaines (+5,5 %).

#### Graphique 26

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2021 à 2025<sup>1</sup>  
(en milliards de dollars)



1. De 2021 à 2023 : dépenses réelles; en 2024 : dépenses réelles provisoires; en 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

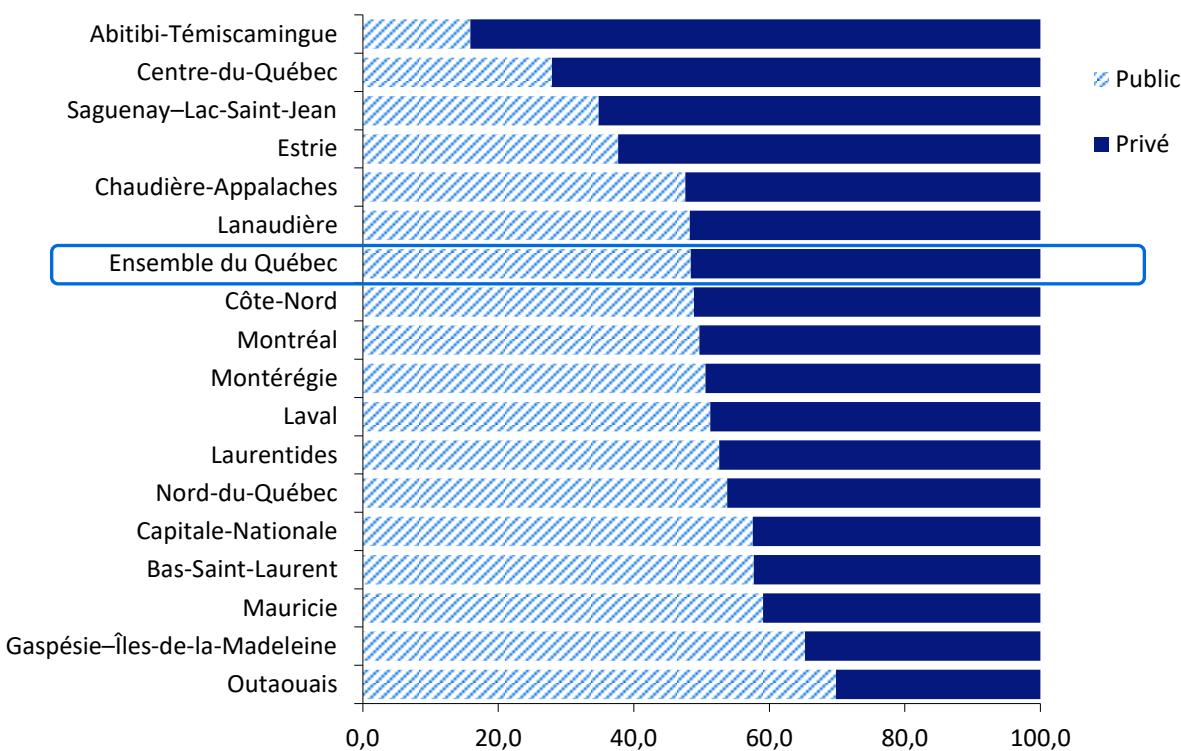
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- L'apport des secteurs privé et public diffère considérablement d'une région à l'autre pour diverses raisons : un niveau de culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins marquée des administrations publiques, la structure industrielle, etc.
- De 2021 à 2025, l'Abitibi-Témiscamingue (84,1 %) est la région qui devrait avoir obtenu la plus forte part de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière dans cette région explique ce constat.
- Au cours de la même période, l'Outaouais (30,2 %) devrait avoir enregistré, en moyenne, la plus faible proportion de l'investissement provenant du secteur privé.
- De 2021 à 2025, l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté dans 14 régions. La croissance la plus rapide devrait être observée dans le Centre-du-Québec (+27,9 % par année), en Abitibi-Témiscamingue (+20,5 %) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+15,6 %).
- À l'inverse, Laval (−5,3 % par année), les Laurentides (−4,0 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−1,5 %) sont les seules régions où des reculs sont attendus.
- Durant cette période, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté dans 15 régions administratives.

**Graphique 33**

**Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives<sup>1</sup>, moyenne de 2021 à 2025<sup>2</sup> (en pourcentage)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

2. De 2021 à 2023 : dépenses réelles; en 2024 : dépenses réelles provisoires; en 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVIII****Investissement des secteurs privé et public, de 2021 à 2025<sup>1</sup>**

Région administrative <sup>3</sup>	Perspectives		Part moyenne		Variation <sup>2</sup>	
	2025		2021-2025		2021-2025	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
En millions de dollars	En pourcentage	En pourcentage				
01 Bas-Saint-Laurent	507	775	42,3	57,7	4,9	7,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 232	827	65,2	34,8	15,6	-6,5
03 Capitale-Nationale	2 199	2 962	42,4	57,6	10,5	5,9
04 Mauricie	530	1 061	40,9	59,1	6,9	14,0
05 Estrie	1 455	987	62,3	37,7	1,3	5,9
06 Montréal	9 126	8 860	50,3	49,7	6,9	4,9
07 Outaouais	545	1 272	30,2	69,8	1,4	6,3
08 Abitibi-Témiscamingue	2 663	357	84,1	15,9	20,5	-1,9
09 Côte-Nord	1 926	2 225	51,1	48,9	8,0	13,0
10 Nord-du-Québec	631	1 363	46,2	53,8	2,3	20,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	229	508	34,7	65,3	-1,5	0,3
12 Chaudière-Appalaches	1 556	1 584	52,4	47,6	6,9	12,0
13 Laval	781	1 092	48,7	51,3	-5,3	9,0
14 Lanaudière	887	1 022	51,7	48,3	1,3	13,7
15 Laurentides	1 175	1 526	47,4	52,6	-4,0	7,6
16 Montérégie	4 037	6 025	49,4	50,6	1,6	24,6
17 Centre-du-Québec	2 028	768	72,1	27,9	27,9	14,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>32 507</b>	<b>33 212</b>	<b>51,6</b>	<b>48,4</b>	<b>6,9</b>	<b>9,5</b>
Régions ressources	5 956	5 228	56,0	44,0	11,0	10,6
Régions manufacturières	13 900	13 799	54,4	45,6	6,0	13,9
Régions urbaines	12 651	14 185	47,2	52,8	6,2	5,5

1. 2021-2023 : dépenses réelles; 2024 : dépenses réelles provisoires; 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 3.2 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE DÉPENSES

L'investissement influe sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Il est constitué de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et en outillage.

### Ensemble du Québec

De 2021 à 2025, selon l'enquête réalisée à l'automne 2024, l'investissement en construction devrait avoir crû de 8,9 % par année au Québec pour atteindre 42,0 milliards de dollars en 2024. L'investissement en matériel et en outillage, quant à lui, devrait avoir augmenté de 5,6 % annuellement et se situer à 22,5 milliards de dollars.

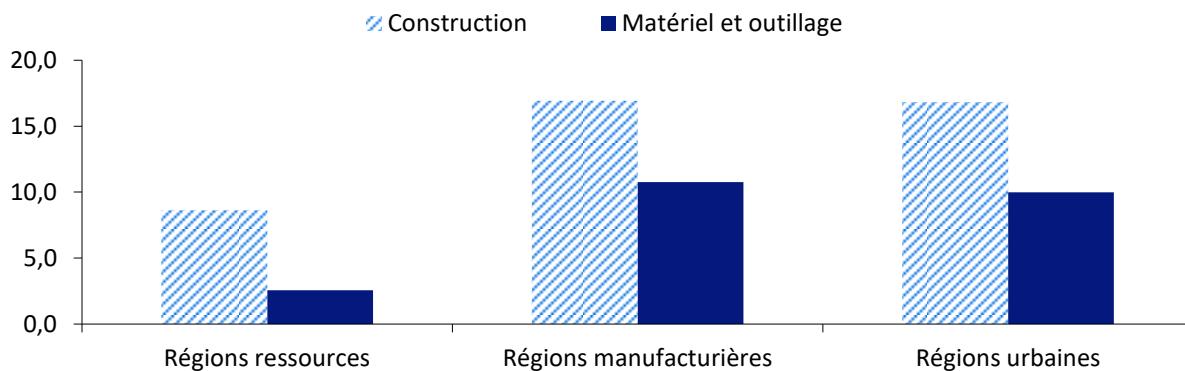
### Blocs régionaux

En 2025, l'investissement en construction devrait avoir atteint 16,9 milliards de dollars dans les régions manufacturières, 16,8 milliards de dollars dans les régions urbaines et 8,6 milliards de dollars dans les régions ressources.

- Pour la même année, l'investissement en matériel et en outillage devrait se chiffrer à 10,8 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 10,0 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 2,6 milliards de dollars dans les régions ressources.
- Dans les régions manufacturières, la répartition par catégorie de dépenses devrait être de 61 % en construction et de 39 % en matériel et en outillage. Dans les régions urbaines, elle devrait être de 63 % en construction et de 37 % en matériel et en outillage. Pour leur part, les régions ressources devraient avoir réalisé 77 % de leurs investissements en construction contre 23 % en matériel et en outillage.

Graphique 27

**Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2025<sup>1</sup>**  
**(en milliards de dollars)**



1. En 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

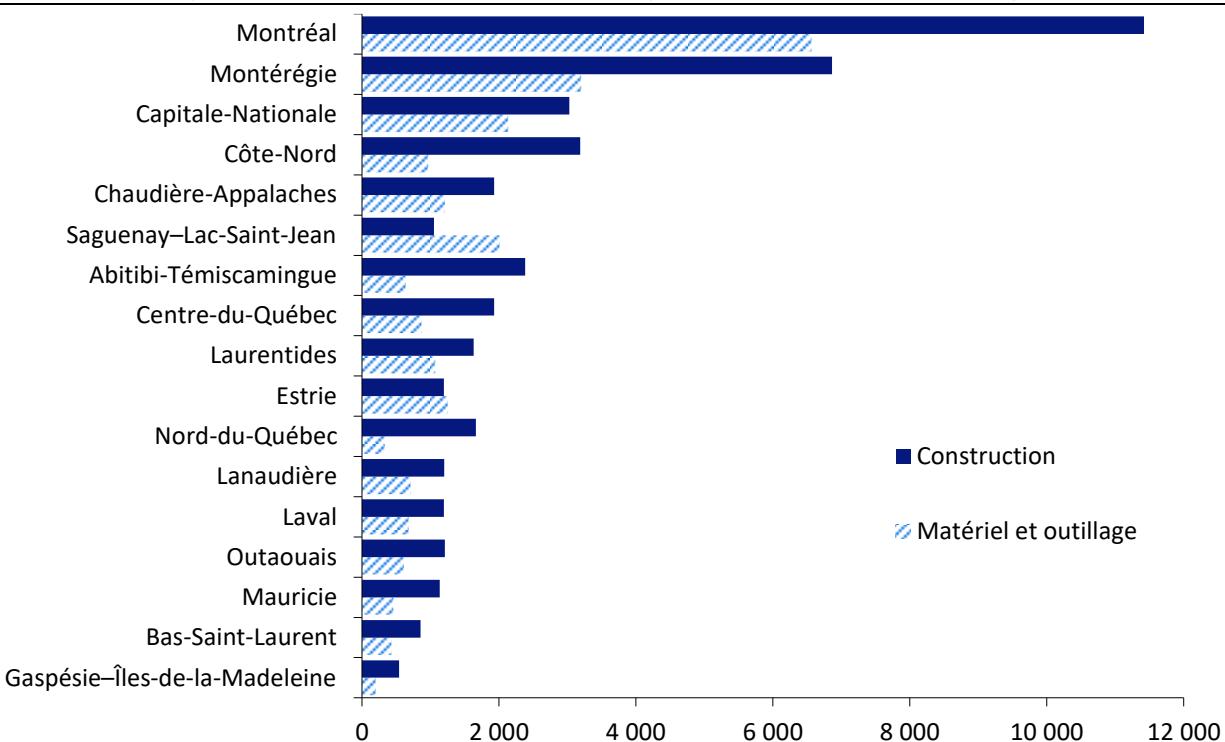
## Régions administratives

- En 2025, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Estrie, les dépenses d'investissement en construction devraient dépasser celles liées au matériel et à l'outillage dans toutes les régions. Néanmoins, le poids des dépenses en matériel et en outillage dans l'investissement total devrait être plus élevé que dans l'ensemble du Québec (34,9 %) dans 8 des 17 régions.
- De 2021 à 2025, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, près du tiers des investissements en construction ainsi qu'en matériel et en outillage.
- Durant la même période, l'investissement en construction devrait avoir connu une hausse dans 15 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement dans le Centre-du-Québec (+31,7 % annuellement), l'Abitibi-Témiscamingue (+18,9 %) et la Montérégie (+18,7 %) que dans les autres régions. À l'opposé, un recul de l'investissement en construction devrait être observé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (-10,3 % par année) et en Estrie (-0,9 %).
- Toujours de 2021 à 2025, 15 régions devraient avoir enregistré une hausse de leurs investissements en matériel et en outillage. C'est le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+20,3 %), de la Côte-Nord (+17,6 %) et du Centre-du-Québec (+11,4 %).
- Un recul de l'investissement en matériel et en outillage devrait donc être observé dans deux régions, soit en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (-5,9 % par année) et dans les Laurentides (-0,7 %).

Graphique 28

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2025<sup>2</sup>

(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et en outillage)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

2. En 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVIII****Investissement en fonction de la catégorie de dépenses, de 2021 à 2025<sup>1</sup>**

Région administrative <sup>3</sup>	Perspectives 2025		Part au Québec 2021-2025		Variation <sup>2</sup> 2021-2025	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En millions de dollars		En pourcentage		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	855	427	2,0	1,8	6,3	6,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 050	2 009	3,4	6,7	-6,5	20,3
03 Capitale-Nationale	3 026	2 135	7,0	8,8	7,6	8,1
04 Mauricie	1 135	456	2,4	2,3	13,8	6,3
05 Estrie	1 194	1 249	3,5	5,8	-0,9	7,6
06 Montréal	11 420	6 565	28,9	29,0	6,6	4,6
07 Outaouais	1 208	609	3,7	2,9	4,9	4,4
08 Abitibi-Témiscamingue	2 379	640	4,6	2,7	18,9	8,7
09 Côte-Nord	3 184	968	6,9	3,4	8,8	17,6
10 Nord-du-Québec	1 664	330	3,8	1,7	14,0	7,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	538	198	1,5	1,0	2,3	-5,9
12 Chaudière-Appalaches	1 930	1 210	4,3	4,7	8,7	10,5
13 Laval	1 192	680	3,1	3,2	1,9	1,7
14 Lanaudière	1 200	710	3,0	3,4	7,6	6,0
15 Laurentides	1 631	1 070	4,3	5,1	3,5	-0,7
16 Montérégie	6 864	3 199	13,7	14,8	18,7	3,1
17 Centre-du-Québec	1 929	867	4,2	3,5	31,7	11,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>42 010</b>	<b>22 535</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>8,9</b>	<b>5,6</b>
Régions ressources	8 621	2 564	18,7	10,6	11,3	9,2
Régions manufacturières	16 932	10 768	38,8	46,3	11,1	7,3
Régions urbaines	16 846	9 990	42,7	43,9	6,3	5,1

1. 2021-2023 : dépenses réelles; 2024 : dépenses réelles provisoires; 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.3 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

#### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2025, les industries productrices de services devraient avoir réalisé 59,9 % des investissements. On prévoit que le secteur de la fabrication recevra 12,0 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 28,1 %.

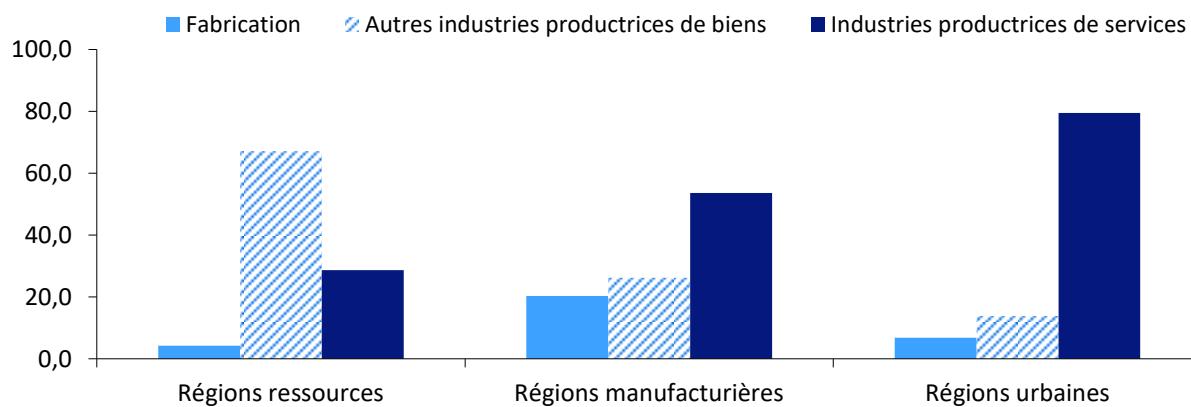
#### Blocs régionaux

En 2025, les régions urbaines devraient avoir attiré la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2025, le secteur de la fabrication devrait représenter 20,3 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 6,8 % dans les régions urbaines et 4,2 % dans les régions ressources.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (67,1 %) que dans les régions manufacturières (26,1 %) et les régions urbaines (13,8 %).
- Enfin, la part de l'investissement provenant des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (79,4 %) et dans les régions manufacturières (53,6 %) que dans les régions ressources (28,7 %).

#### Graphique 29

**Répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries, selon les blocs régionaux, 2025<sup>1</sup> (en pourcentage)**



1. En 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

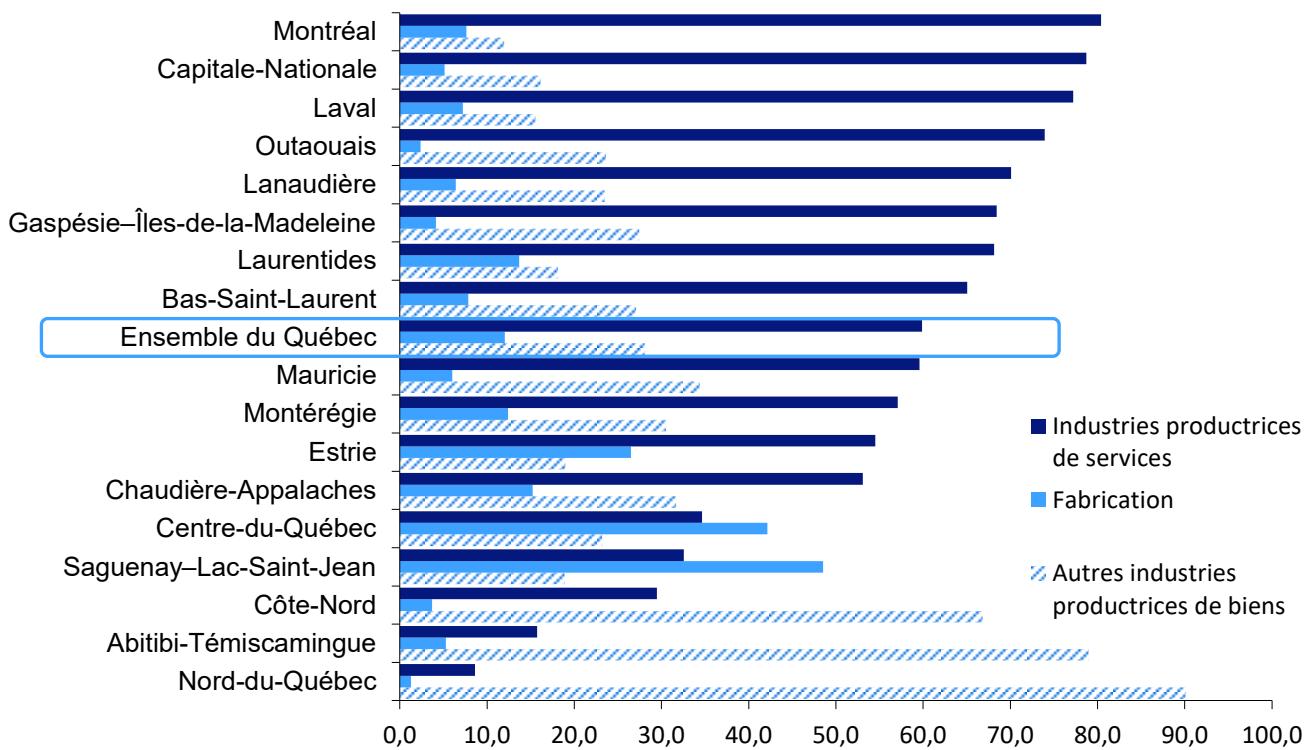
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2025, dans 6 des 17 régions du Québec, la part de l'investissement provenant du secteur de la fabrication devrait être supérieure à celle de l'ensemble du Québec (12,0 %). Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (48,5 %), du Centre-du-Québec (42,1 %) et de l'Estrie (26,5 %) devraient afficher les proportions les plus élevées.
- Dans trois régions ressources, soit le Nord-du-Québec (90,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue (79,0 %) et la Côte-Nord (66,8 %), la catégorie des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement. L'ampleur de l'investissement nécessaire pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2025, l'investissement des industries productrices de services devrait avoir atteint les plus hautes proportions dans les régions urbaines de Montréal (80,4 %), de la Capitale-Nationale (78,7 %) et de Laval (77,2 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administrations publiques, santé, éducation, électricité, etc.) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Toujours en 2025, les plus faibles proportions de l'investissement devraient être observées dans le Nord-du-Québec pour les secteurs de la fabrication (1,3 %) et des industries productrices de services (8,6 %) ainsi qu'à Montréal pour les autres industries productrices de biens (12,0 %).

**Graphique 30**

**Répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries, selon les régions administratives, 2025<sup>1</sup>  
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction des industries productrices de services)**



1. En 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIX****Investissement en fonction de la catégorie d'industries, 2025<sup>1</sup>**

Région administrative <sup>2</sup>	2025		Part en région en 2025		
	Biens		Services	Biens	
	Fabrication	Autres biens	Fabrication	Autres biens	
Ensemble du Québec	En millions de dollars			En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	101	347	834	7,9	27,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 484	578	996	48,5	18,9
03 Capitale-Nationale	265	834	4 063	5,1	16,1
04 Mauricie	96	547	948	6,0	34,4
05 Estrie	647	464	1 331	26,5	19,0
06 Montréal	1 374	2 151	14 460	7,6	12,0
07 Outaouais	44	430	1 344	2,4	23,6
08 Abitibi-Témiscamingue	159	2 385	476	5,3	79,0
09 Côte-Nord	154	2 774	1 224	3,7	66,8
10 Nord-du-Québec	25	1 797	172	1,3	90,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30	202	504	4,1	27,4
12 Chaudière-Appalaches	479	995	1 666	15,2	31,7
13 Laval	135	291	1 446	7,2	15,6
14 Lanaudière	123	449	1 338	6,4	23,5
15 Laurentides	370	490	1 841	13,7	18,1
16 Montérégie	1 249	3 069	5 744	12,4	30,5
17 Centre-du-Québec	1 178	648	969	42,1	23,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7 913</b>	<b>18 450</b>	<b>39 356</b>	<b>12,0</b>	<b>28,1</b>
Régions ressources	470	7 505	3 210	4,2	67,1
Régions manufacturières	5 626	7 240	14 834	20,3	26,1
Régions urbaines	1 817	3 705	21 313	6,8	79,4

1. 2025 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2025 ont été recueillies à l'automne 2024.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.4 INVESTISSEMENT EN CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements qui sont liées à la construction de nouveaux logements résidentiels, à des travaux de rénovation et aux coûts d'acquisition associés aux nouvelles constructions.

#### Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2021 à 2024, selon l'enquête Investissement en construction de bâtiments de Statistique Canada, le Québec a enregistré une croissance à ce chapitre. En 2024, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 36,6 milliards de dollars dans la province.

#### Blocs régionaux

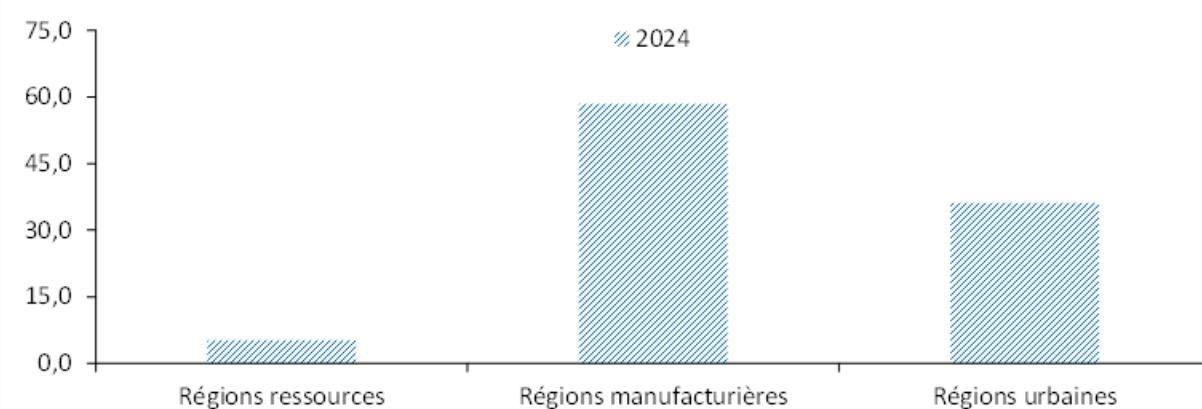
De 2021 à 2024, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans les régions ressources et les régions manufacturières.

- En moyenne, durant cette période, la plus grande augmentation des dépenses en construction résidentielle a eu lieu dans les régions ressources (7,4 % annuellement). Les régions manufacturières venaient ensuite avec une croissance de 1,7 %. Les régions urbaines enregistraient quant à elles une diminution de 2,0 %.
- En 2024, les dépenses en construction résidentielle se répartissaient de la façon suivante : 58,6 % dans les régions manufacturières, 36,2 % dans les régions urbaines et 5,2 % dans les régions ressources.
- Ainsi, en 2024, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 21,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 13,2 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,9 milliard de dollars dans les régions ressources.

**Graphique 31**

**Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, 2024<sup>1</sup>**

**(en pourcentage)**



1. Données provisoires pour l'année 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

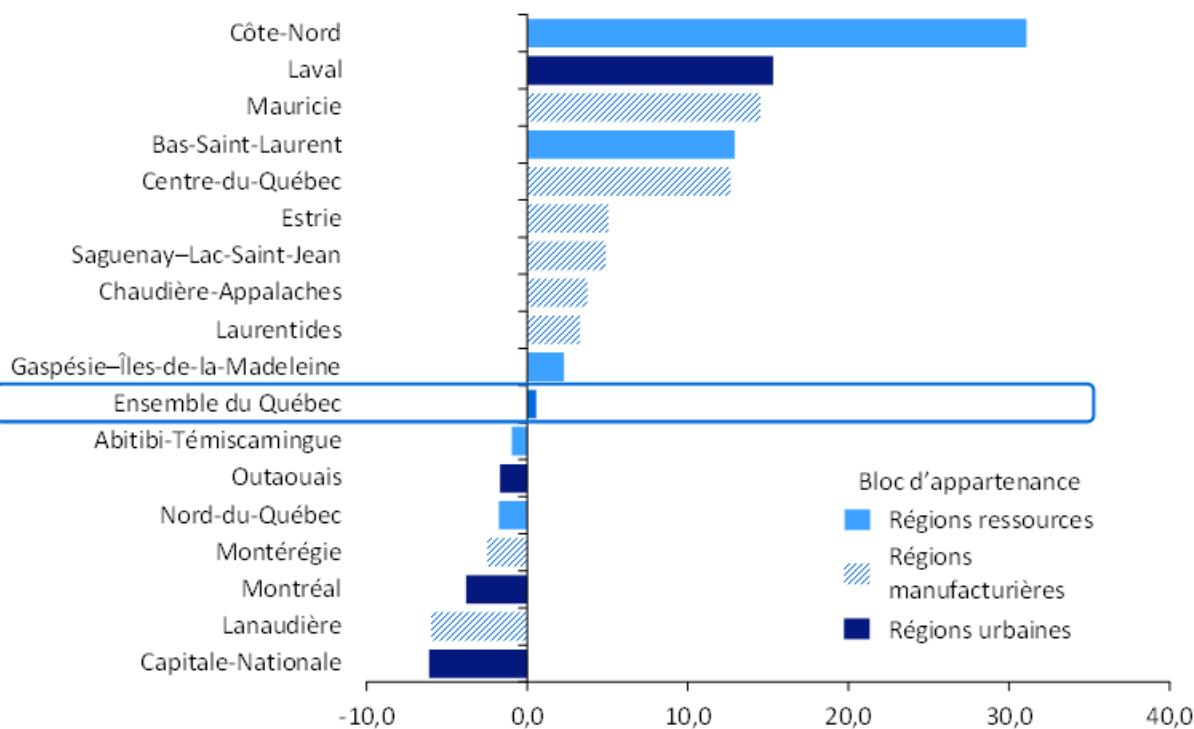
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- De 2021 à 2024, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans 10 régions du Québec.
- Durant cette période, les gains les plus marqués ont été enregistrés sur la Côte-Nord (+31,1 % annuellement), à Laval (+15,3 %) et en Mauricie (+14,5 %).
- À l'inverse, les régions de la Capitale-Nationale (-6,1 % annuellement) et de Lanaudière (-6,0 %) ont enregistré les reculs les plus importants en ce qui a trait aux dépenses en construction résidentielle.
- En 2024, c'est à Montréal et dans les quatre régions qui la ceinturent, à savoir Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, que 60 % des dépenses en construction résidentielle ont été engagées.
- Pour la même année, l'Estrie (8,4 %) et la Capitale-Nationale (6,3 %) représentaient aussi des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- En 2024, les régions du Nord-du-Québec (0,2 %) et de la Côte-Nord (0,6 %) devraient avoir attiré moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 32

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2021 à 2024<sup>2</sup>  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

2. Données provisoires pour l'année 2024.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XX****Dépenses en construction résidentielle, de 2021 à 2024<sup>1</sup>**

<b>Région administrative<sup>3</sup></b>	<b>2021</b>	<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2021-2024</b>
	<b>Valeur</b>		<b>Part</b>	<b>Variation<sup>2</sup></b>
	<b>En millions de dollars</b>	<b>En pourcentage</b>	<b>En pourcentage</b>	
01 Bas-Saint-Laurent	564	812	2,2	12,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	746	861	2,4	4,9
03 Capitale-Nationale	2 806	2 323	6,3	-6,1
04 Mauricie	924	1 388	3,8	14,5
05 Estrie	2 660	3 085	8,4	5,1
06 Montréal	8 418	7 493	20,5	-3,8
07 Outaouais	1 635	1 554	4,2	-1,7
08 Abitibi-Témiscamingue	512	497	1,4	-1,0
09 Côte-Nord	95	213	0,6	31,1
10 Nord-du-Québec	60	57	0,2	-1,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	318	340	0,9	2,3
12 Chaudière-Appalaches	1 864	2 081	5,7	3,7
13 Laval	1 226	1 879	5,1	15,3
14 Lanaudière	2 931	2 436	6,7	-6,0
15 Laurentides	3 570	3 935	10,8	3,3
16 Montérégie	6 573	6 094	16,7	-2,5
17 Centre-du-Québec	1 085	1 551	4,2	12,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>35 983</b>	<b>36 595</b>	<b>100,0</b>	<b>0,6</b>
Régions ressources	1 547	1 918	5,2	7,4
Régions manufacturières	20 351	21 429	58,6	1,7
Régions urbaines	14 085	13 248	36,2	-2,0

1. 2024 : données provisoires.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.5 TAUX D'INVESTISSEMENT

Le taux d'investissement mesure la part de l'investissement en pourcentage du produit intérieur brut d'un territoire. Il permet de connaître le pourcentage de la richesse consacré à l'amélioration de la capacité de production. Le taux d'investissement est un indicateur important pour évaluer la croissance, la santé et la dynamique d'une économie. Il reflète le niveau d'engagement des entreprises dans la modernisation, l'expansion, l'achat d'équipements et la recherche et développement. Un taux d'investissement élevé est un bon indicateur du potentiel de croissance économique d'une région.

#### Ensemble du Québec

En 2018, par rapport à 2013, le taux d'investissement avait diminué de 0,8 point de pourcentage. De 2018 à 2023, il avait augmenté de 0,7 point de pourcentage. Ainsi, de 2013 à 2023, le taux d'investissement a peu varié au Québec : il s'établissait à 11,3 %.

#### Blocs régionaux

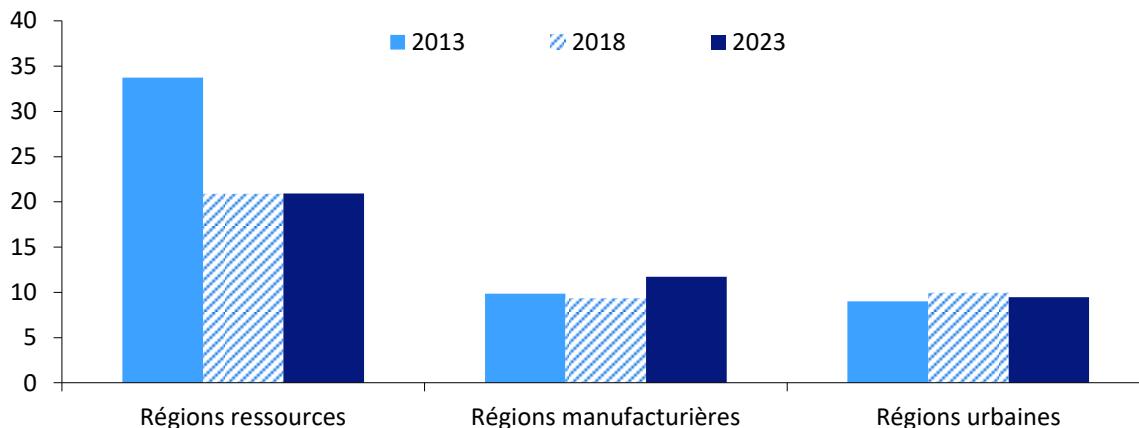
De 2013 à 2023, les régions ressources présentaient un taux d'investissement nettement supérieur aux régions manufacturières et aux régions urbaines.

- En 2023, le taux d'investissement des régions ressources étaient de 20,9 % comparativement à 11,7 % dans les régions manufacturières et à 9,4 % dans les régions urbaines.
- De 2013 à 2023, le taux d'investissement a progressé dans les régions manufacturières (+1,8 point de pourcentage) et les régions urbaines (+0,4 point), tandis que les régions ressources ont connu une diminution (-12,8 points). La baisse observée dans les régions ressources a eu lieu de 2013 à 2018, puisque le taux d'investissement de ces régions est resté constant en 2018 et en 2023.

**Graphique 40**

**Taux d'investissement, selon les blocs régionaux, 2013, 2018 et 2023**

**(en pourcentage)**



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

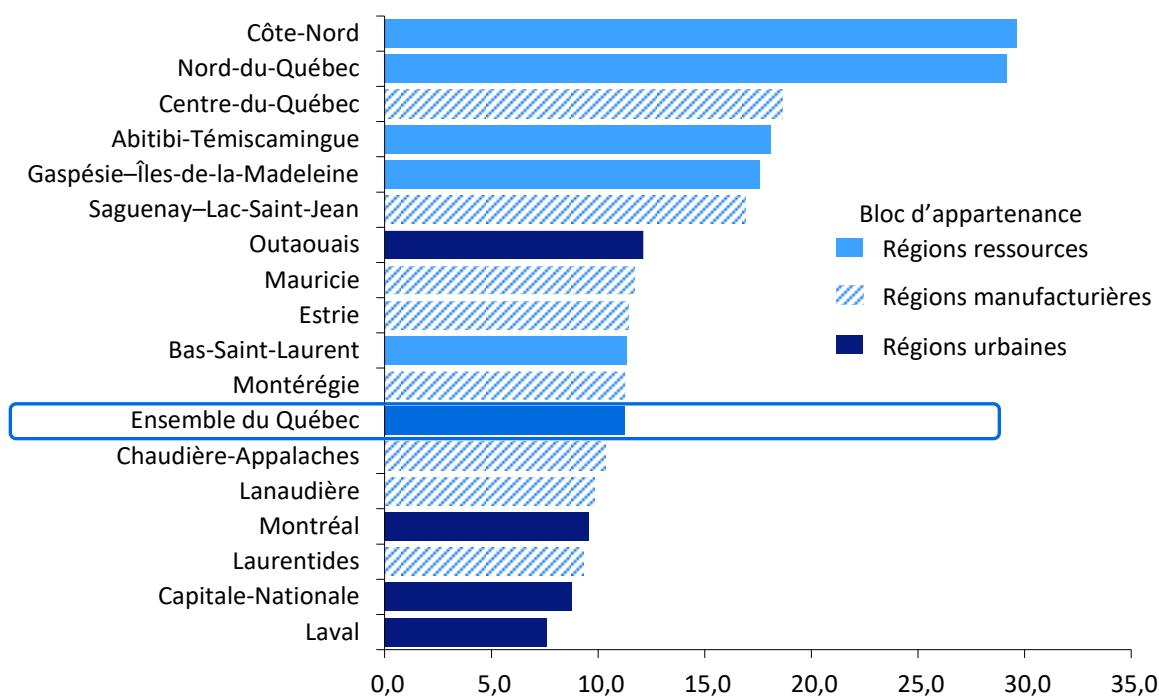
## Régions administratives

- En 2023, 11 régions affichaient un taux d'investissement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- La Côte-Nord (29,6 %) et le Nord-du-Québec (29,2 %) enregistraient les plus hauts taux d'investissement parmi l'ensemble des régions du Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 18,3 et 17,9 points de pourcentage de plus que le taux du Québec).
- À l'inverse, les régions de Laval (7,6 %), de la Capitale-Nationale (8,8 %) et des Laurentides (9,3 %) enregistraient les taux d'investissement les plus faibles.
- En 2023, huit régions ont vu leur taux d'investissement augmenter par rapport à 2013. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions du Centre-du-Québec (+7,4 points de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+5,3 points) et de l'Outaouais (+4,8 points).
- Cependant, le taux d'investissement a diminué dans six régions au cours de cette période. Les reculs les plus importants ont été constatés dans le Nord-du-Québec (-31,1 points de pourcentage), sur la Côte-Nord (-25,6 points) et dans le Bas-Saint-Laurent (-10,0 points).
- Le taux d'investissement de la région des Laurentides (+0,1 point de pourcentage, 9,3 %) a peu varié au cours de la période.

**Graphique 41**

### Taux d'investissement, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en pourcentage)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXII**  
**Taux d'investissement, 2013, 2018 et 2023<sup>1</sup>**

<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	<b>Taux d'investissement</b>			<b>Écart</b>		
	<b>2013</b>	<b>2018</b>	<b>2023</b>	<b>2013-2018</b>	<b>2018-2023</b>	<b>2013-2023</b>
<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	21,4	13,4	11,4	-8,0	-2,0	-10,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,6	14,8	16,9	3,2	2,1	5,3
03 Capitale-Nationale	10,2	10,6	8,8	0,5	-1,9	-1,4
04 Mauricie	8,6	10,3	11,7	1,6	1,4	3,1
05 Estrie	nd	nd	11,4	nd	nd	nd
06 Montréal	9,0	10,3	9,6	1,3	-0,7	0,5
07 Outaouais	7,4	8,0	12,1	0,7	4,1	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	16,6	19,2	18,1	2,5	-1,1	1,5
09 Côte-Nord	55,3	29,6	29,6	-25,6	0,0	-25,6
10 Nord-du-Québec	60,3	27,6	29,2	-32,7	1,6	-31,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20,4	14,3	17,6	-6,1	3,2	-2,8
12 Chaudière-Appalaches	14,4	10,2	10,3	-4,2	0,1	-4,1
13 Laval	7,2	6,9	7,6	-0,3	0,7	0,4
14 Lanaudière	8,5	7,2	9,8	-1,3	2,7	1,4
15 Laurentides	9,2	7,6	9,3	-1,6	1,7	0,1
16 Montérégie	nd	nd	11,3	nd	nd	nd
17 Centre-du-Québec	11,2	9,6	18,7	-1,6	9,1	7,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>11,3</b>	<b>10,6</b>	<b>11,3</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,1</b>
Régions ressources	33,7	20,9	20,9	-12,8	0,0	-12,8
Régions manufacturières	9,9	9,4	11,7	-0,5	2,3	1,8
Régions urbaines	9,0	10,0	9,4	1,0	-0,5	0,4

nd : non disponible

1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Estimations provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 4 – MARCHÉ DU TRAVAIL

De nombreux défis attendent le Québec pour les prochaines années en ce qui a trait au marché du travail. Le vieillissement de la population, la rareté de main-d'œuvre qualifiée, les difficultés de recrutement et l'inflation élevée conduiront éventuellement à un resserrement de l'économie québécoise. La situation du marché du travail évoluera de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail et de leur évolution permet d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont les suivants :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le taux de postes vacants;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

## 4.1 EMPLOI

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler dans une économie. Son augmentation est souvent liée à l'expansion des entreprises et à l'augmentation de la production. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

### Ensemble du Québec

De 2014 à 2024, le Québec a créé 545 800 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 1,3 % par année. Une part plus importante des emplois a été créée de 2014 à 2019 que de 2019 à 2024. Le Québec comptait au total 4 566 000 emplois en 2024.

### Blocs régionaux

En 2024, plus de la moitié (50,8 %) des emplois du Québec se trouvait dans les régions manufacturières et un peu moins, dans les régions urbaines (43,3 %). Les régions ressources se partageaient le reste, soit 5,8 %.

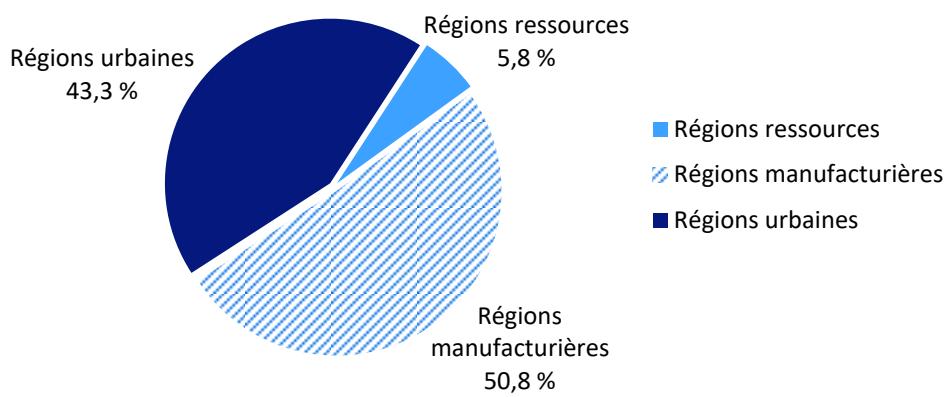
- De 2014 à 2024, c'est dans les régions urbaines et les régions manufacturières que la croissance de l'emploi a été la plus rapide (+1,3 % par année les deux). Les régions ressources ont affiché une progression inférieure (+0,9 %).
- Les régions manufacturières et urbaines se sont partagé la majeure partie des nouveaux emplois, soit 284 800 et 237 500 respectivement. Les régions ressources ont, pour leur part, enregistré un gain total de 23 300 emplois en 2024 par rapport à 2014.

### Graphique 42

#### Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2024

(en pourcentage)

---



Source : Statistique Canada.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

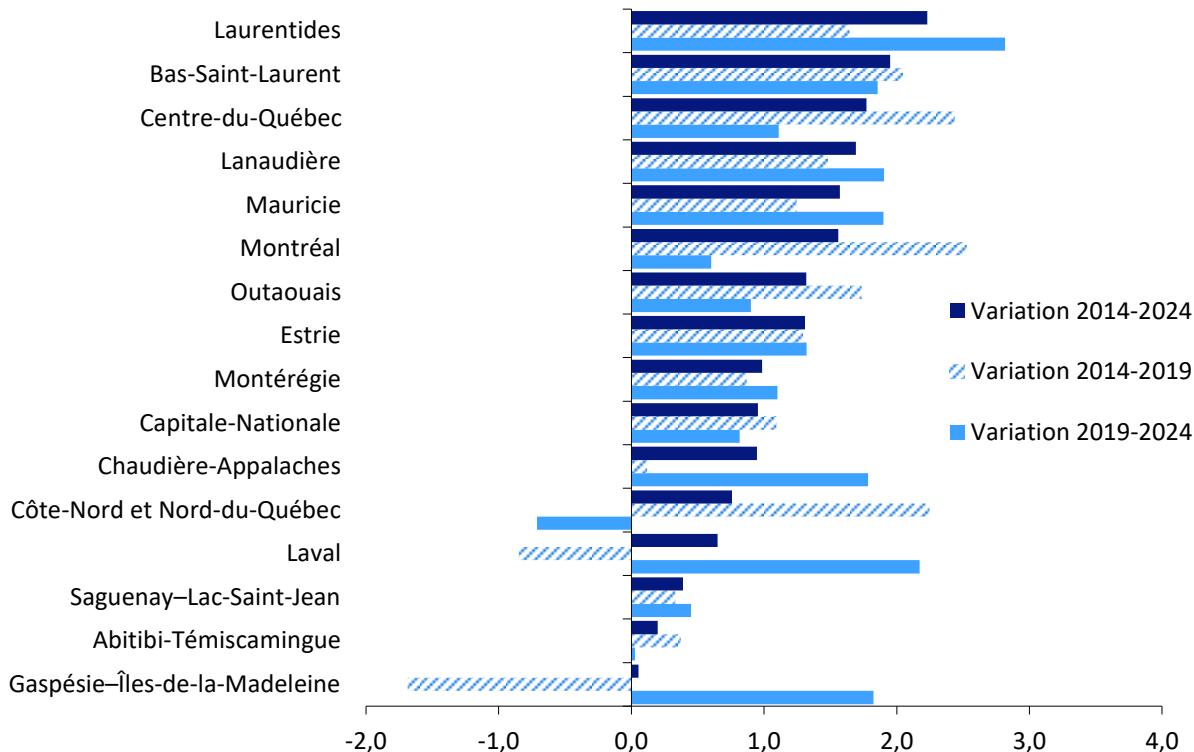
## Régions administratives

- De 2014 à 2024, les Laurentides (+2,2 % par année), le Bas-Saint-Laurent (+2,0 %) et le Centre-du-Québec (+1,8 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,1 % par année) et l'Abitibi-Témiscamingue (+0,2 %) ont enregistré les croissances les plus faibles.
- Au cours de cette période, les hausses les plus élevées en nombre ont été observées à Montréal (+157 600 emplois), en Montérégie (+80 100) et dans les Laurentides (+71 700).
- En 2019, par rapport à 2014, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (-1,7 % par année) et Laval (-0,8 %) sont les deux seules régions où le nombre d'emplois a diminué. Inversement, les régions de Montréal (+2,5 %) et du Centre-du-Québec (+2,4 %) enregistraient les croissances les plus élevées.
- En 2024, par rapport à 2019, le nombre d'emplois a progressé dans 15 régions, les Laurentides (+2,8 % par année) affichaient la croissance la plus élevée au cours de cette période. À l'inverse, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont accusé le seul recul.

Graphique 43

Variation<sup>1</sup> de l'emploi, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2014-2019, 2019-2024 et 2014-2024

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2014-2024)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIII**  
**Emploi, 2014, 2019 et 2024**

Région administrative <sup>2</sup>	Emploi			Écart			Variation <sup>1</sup>		
	2014	2019	2024	2014-2019	2019-2024	2014-2024	2014-2019	2019-2024	2014-2024
	En milliers			En milliers			En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	83,5	92,4	101,3	8,9	8,9	17,8	2,0	1,9	2,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	126,1	128,2	131,1	2,1	2,9	5,0	0,3	0,4	0,4
03 Capitale-Nationale	383,3	404,7	421,5	21,4	16,8	38,2	1,1	0,8	1,0
04 Mauricie	114,3	121,6	133,6	7,3	12,0	19,3	1,2	1,9	1,6
05 Estrie	153,5	163,7	174,8	10,2	11,1	21,3	1,3	1,3	1,3
06 Montréal	941,2	1 066,3	1 098,8	125,1	32,5	157,6	2,5	0,6	1,6
07 Outaouais	190,3	207,4	216,9	17,1	9,5	26,6	1,7	0,9	1,3
08 Abitibi-Témiscamingue	74,7	76,1	76,2	1,4	0,1	1,5	0,4	0,0	0,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	48,5	54,2	52,3	5,7	-1,9	3,8	2,2	-0,7	0,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36,8	33,8	37,0	-3,0	3,2	0,2	-1,7	1,8	0,1
12 Chaudière-Appalaches	220,5	221,8	242,3	1,3	20,5	21,8	0,1	1,8	0,9
13 Laval	225,5	216,1	240,6	-9,4	24,5	15,1	-0,8	2,2	0,7
14 Lanaudière	242,5	261,0	286,8	18,5	25,8	44,3	1,5	1,9	1,7
15 Laurentides	290,7	315,4	362,4	24,7	47,0	71,7	1,6	2,8	2,2
16 Montérégie	778,0	812,4	858,1	34,4	45,7	80,1	0,9	1,1	1,0
17 Centre-du-Québec	111,0	125,2	132,3	14,2	7,1	21,3	2,4	1,1	1,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 020,2</b>	<b>4 300,3</b>	<b>4 566,0</b>	<b>280,1</b>	<b>265,7</b>	<b>545,8</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>
Régions ressources	243,5	256,5	266,8	13,0	10,3	23,3	1,0	0,8	0,9
Régions manufacturières	2 036,6	2 149,3	2 321,4	112,7	172,1	284,8	1,1	1,6	1,3
Régions urbaines	1 740,3	1 894,5	1 977,8	154,2	83,3	237,5	1,7	0,9	1,3

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.2 TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupant un emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus. Il sert ainsi à mesurer la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2024, il s'établissait à 61,4 %, ce qui représentait une hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année 2014.

### Blocs régionaux

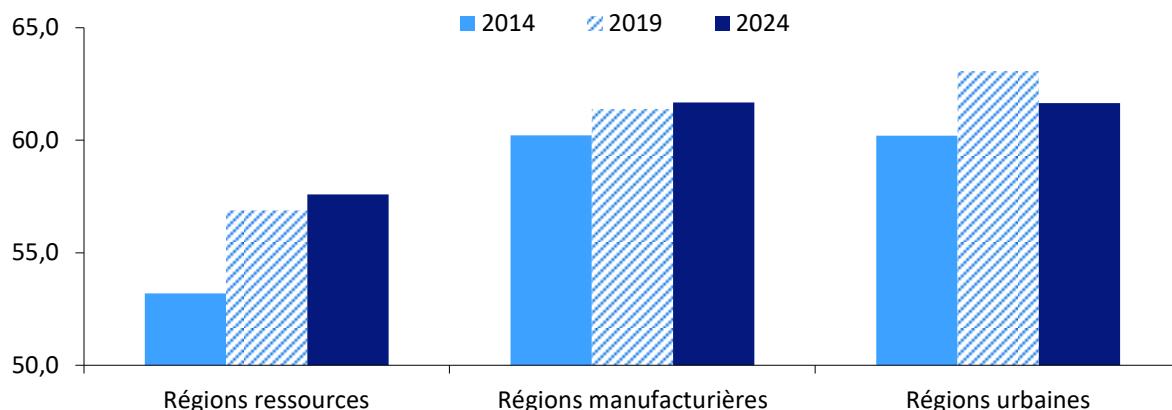
Les régions urbaines et les régions manufacturières ont depuis longtemps un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- En 2019, par rapport à 2014, le taux d'emploi a augmenté dans les trois blocs régionaux. Les régions ressources (+3,7 points, 56,9 %) et les régions urbaines (+2,9 points, 63,1 %) enregistraient les hausses les plus importantes.
- De 2019 à 2024, le taux d'emploi a augmenté dans les régions ressources (+0,7 point de pourcentage, 57,6 %) et les régions manufacturières (+0,3 point, 61,7 %), tandis que les régions urbaines ont connu une baisse (-1,4 point, 61,7 %).
- En 2024, par rapport à 2014, l'écart défavorable entre les régions ressources et l'ensemble du Québec s'est rétréci. Il est en effet passé de 6,5 à 3,8 points de pourcentage. En 2024, ce sont les régions ressources (57,6 %) qui ont enregistré le taux d'emploi le plus faible parmi les blocs régionaux. Les régions manufacturières (61,7 %) et les régions urbaines (61,7 %) affichaient un taux supérieur à celui du Québec (61,4 %).

**Graphique 44**

**Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2014, 2019 et 2024**

**(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

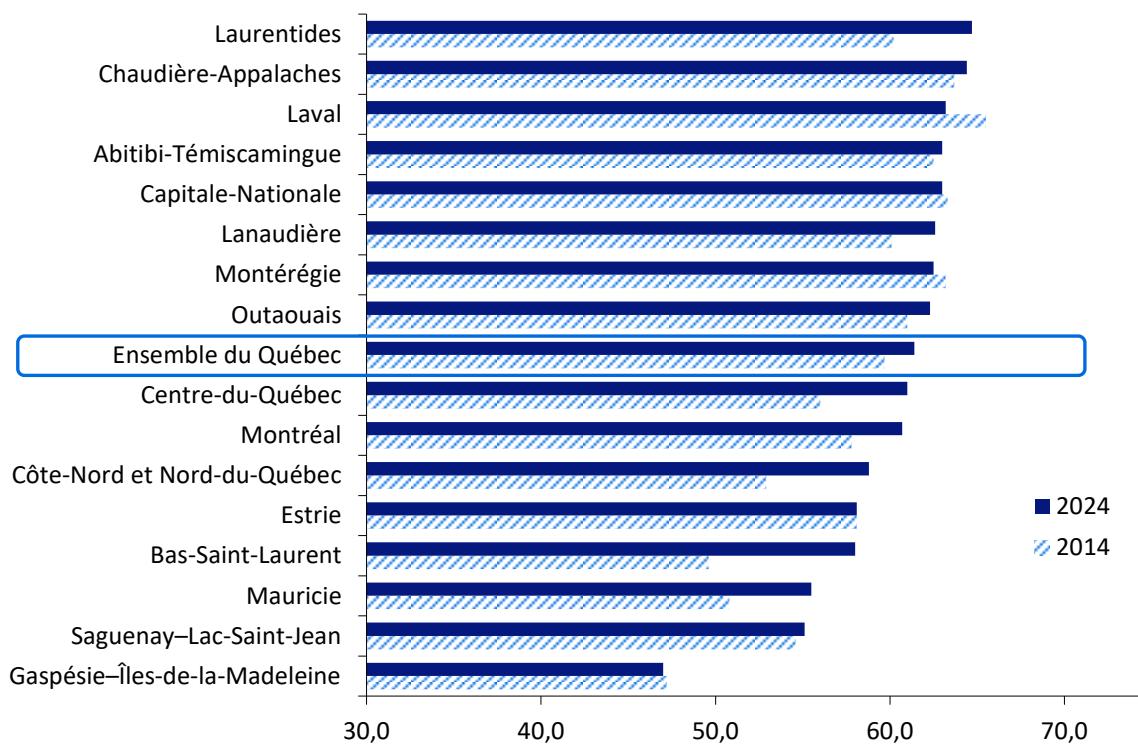
## Régions administratives

- En 2024, huit régions affichaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- Les Laurentides (64,7 %), la Chaudière-Appalaches (64,4 %), Laval (63,2 %), l'Abitibi-Témiscamingue (63,0 %) et la Capitale-Nationale (63,0 %) enregistraient les plus hauts taux d'emploi parmi l'ensemble des régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,0 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (55,1 %) et de la Mauricie (55,5 %) présentaient les plus faibles taux d'emploi, et ce, de façon marquée (respectivement 14,4, 6,3 et 5,9 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- En 2024, 11 régions ont vu leur taux d'emploi augmenter par rapport à 2014. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions du Bas-Saint-Laurent (+8,4 points de pourcentage), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+5,9 points).
- Cependant, le taux d'emploi a diminué dans quatre régions au cours de cette période. Les reculs les plus importants ont été constatés à Laval (-2,3 points de pourcentage) et en Montérégie (-0,7 point).
- Le taux d'emploi de la région de l'Estrie (58,1 %) n'a pas changé au cours de la période.

**Graphique 45**

**Taux d'emploi, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2014 et 2024**

**(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2024)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIII**  
**Taux d'emploi, 2014, 2019 et 2024**

		Taux d'emploi			Écart		
		2014	2019	2024	2014-2019	2019-2024	2014-2024
Région administrative <sup>1</sup>		En pourcentage			En points de pourcentage		
01	Bas-Saint-Laurent	49,6	55,4	58,0	5,8	2,6	8,4
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	54,6	56,1	55,1	1,5	-1,0	0,5
03	Capitale-Nationale	63,3	65,2	63,0	1,9	-2,2	-0,3
04	Mauricie	50,8	53,8	55,5	3,0	1,7	4,7
05	Estrie	58,1	59,6	58,1	1,5	-1,5	0,0
06	Montréal	57,8	62,8	60,7	5,0	-2,1	2,9
07	Outaouais	61,0	63,7	62,3	2,7	-1,4	1,3
08	Abitibi-Témiscamingue	62,5	63,9	63,0	1,4	-0,9	0,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,9	61,2	58,8	8,3	-2,4	5,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	47,2	44,3	47,0	-2,9	2,7	-0,2
12	Chaudière-Appalaches	63,7	63,0	64,4	-0,7	1,4	0,7
13	Laval	65,5	60,0	63,2	-5,5	3,2	-2,3
14	Lanaudière	60,1	62,2	62,6	2,1	0,4	2,5
15	Laurentides	60,2	61,6	64,7	1,4	3,1	4,5
16	Montérégie	63,2	63,2	62,5	0,0	-0,7	-0,7
17	Centre-du-Québec	56,0	61,6	61,0	5,6	-0,6	5,0
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>59,7</b>	<b>61,8</b>	<b>61,4</b>	<b>2,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,7</b>
Régions ressources		53,2	56,9	57,6	3,7	0,7	4,4
Régions manufacturières		60,2	61,4	61,7	1,2	0,3	1,5
Régions urbaines		60,2	63,1	61,7	2,9	-1,4	1,5

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.3 TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage sert à mesurer la part de la population active qui ne travaille pas et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une entrée sur le marché du travail, du désir d'occuper de nouveau un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un souhait de changer d'activité.

### Ensemble du Québec

En 2024, le taux de chômage a augmenté au Québec. Il atteignait 5,3 %, soit 0,8 point de pourcentage de plus que le taux de chômage en 2023. Néanmoins, de 2014 à 2024, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 7,9 % à 5,3 %.

### Blocs régionaux

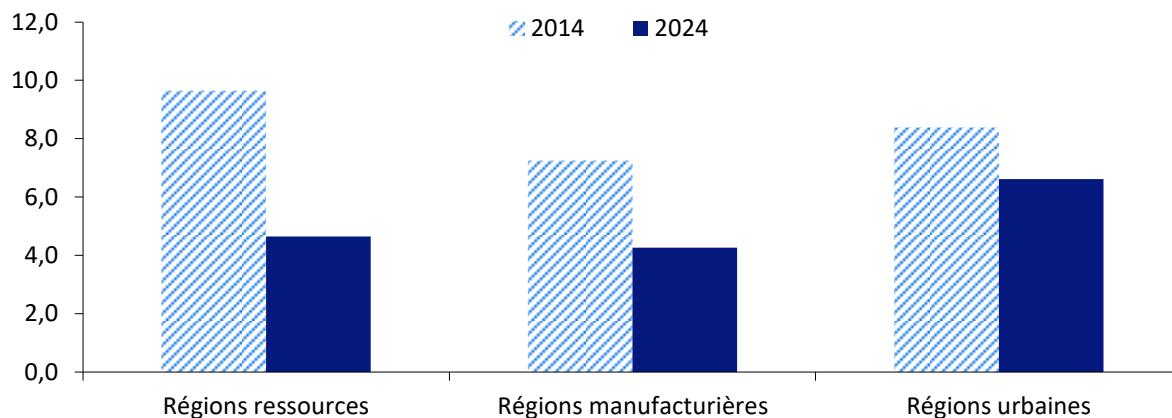
En 2024, les régions manufacturières enregistraient le taux de chômage le plus bas, à 4,3 %. Elles étaient suivies de près par les régions ressources, avec un taux de 4,6 %. Les régions urbaines présentaient un taux de chômage beaucoup plus élevé (6,6 %).

- En 2019, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer par rapport à 2014. Dans les régions ressources, ce taux a fléchi de 3,6 points de pourcentage, alors que la baisse a atteint 3,1 points dans les régions manufacturières et 2,5 points dans les régions urbaines.
- En 2024, les régions ressources (-1,4 point de pourcentage) ont observé une diminution de leur taux de chômage par rapport à 2019. Sur la même période, le taux de chômage des régions manufacturières a peu varié et celui des régions urbaines est en hausse de 0,7 point.
- Ainsi, par rapport à 2014, le taux de chômage a connu une baisse dans les régions ressources (-5,0 points de pourcentage), les régions manufacturières (-3,0 points) et les régions urbaines (-1,8 point).

#### Graphique 46

#### Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2014 et 2024

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

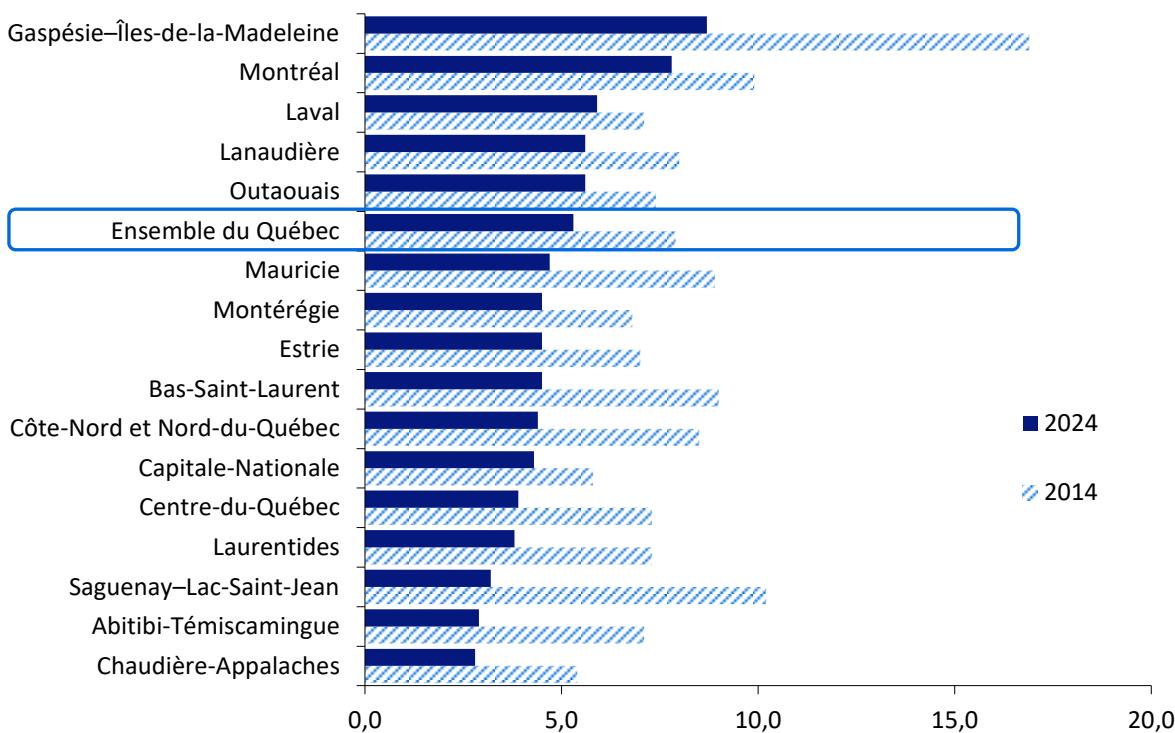
## Régions administratives

- La période de 2014 à 2019 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les différentes régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'explique notamment par le fait que des chômeurs obtiennent des emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population. Au cours de cette période, c'est au Saguenay–Lac-Saint-Jean (−4,6 points de pourcentage) et dans Lanaudière (−4,1 points) que l'on enregistrait les baisses les plus importantes.
- En 2024, sept régions ont vu leur taux de chômage augmenter par rapport à 2019. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions de Lanaudière (+1,7 point de pourcentage) et de Laval (+1,2 point).
- De plus, en 2024, toutes les régions ont enregistré une réduction de leur taux de chômage par rapport à 2014.
- Les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−8,2 points de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (−7,0 points) et du Bas-Saint-Laurent (−4,5 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de diminution du taux de chômage.
- En 2024, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage (2,8 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (8,7 %).

**Graphique 47**

**Taux de chômage, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2014 et 2024**

**(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2024)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIV**  
**Taux de chômage, 2014, 2019 et 2024**

Région administrative <sup>1</sup>	Taux de chômage			Écart		
	2014	2019	2024	2014-2019	2019-2024	2014-2024
	En pourcentage			En points de pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	9,0	5,5	4,5	-3,5	-1,0	-4,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,2	5,6	3,2	-4,6	-2,4	-7,0
03 Capitale-Nationale	5,8	3,4	4,3	-2,4	0,9	-1,5
04 Mauricie	8,9	5,7	4,7	-3,2	-1,0	-4,2
05 Estrie	7,0	4,1	4,5	-2,9	0,4	-2,5
06 Montréal	9,9	7,2	7,8	-2,7	0,6	-2,1
07 Outaouais	7,4	5,1	5,6	-2,3	0,5	-1,8
08 Abitibi-Témiscamingue	7,1	4,2	2,9	-2,9	-1,3	-4,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	8,5	4,9	4,4	-3,6	-0,5	-4,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,9	13,1	8,7	-3,8	-4,4	-8,2
12 Chaudière-Appalaches	5,4	3,3	2,8	-2,1	-0,5	-2,6
13 Laval	7,1	4,7	5,9	-2,4	1,2	-1,2
14 Lanaudière	8,0	3,9	5,6	-4,1	1,7	-2,4
15 Laurentides	7,3	4,4	3,8	-2,9	-0,6	-3,5
16 Montérégie	6,8	4,0	4,5	-2,8	0,5	-2,3
17 Centre-du-Québec	7,3	4,0	3,9	-3,3	-0,1	-3,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>7,9</b>	<b>5,1</b>	<b>5,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>0,2</b>	<b>-2,6</b>
Régions ressources	9,6	6,1	4,6	-3,6	-1,4	-5,0
Régions manufacturières	7,3	4,2	4,3	-3,1	0,1	-3,0
Régions urbaines	8,4	5,9	6,6	-2,5	0,7	-1,8

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.4 TAUX DE POSTES VACANTS

Le taux de postes vacants correspond au nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de main-d'œuvre, c'est-à-dire de l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Il permet ainsi de mesurer la capacité d'une économie ou d'une région à combler ses besoins de main-d'œuvre. Pour les employeurs, le resserrement de l'offre de main-d'œuvre présente d'importants défis d'embauche pouvant entraîner un ralentissement de la croissance de leur entreprise.

### Ensemble du Québec

Le taux de postes vacants a diminué au Québec en 2024 par rapport à 2019. Avec une baisse de 0,3 point de pourcentage, il s'établissait à 3,0 %. Au cours de cette période, le nombre de postes vacants est passé de 127 795 à 121 275 dans la province, pour une diminution de 6 520 postes. Avec la tendance à la hausse du taux de chômage observé, il est à prévoir que le taux de postes vacants devrait continuer de diminuer dans les années à venir.

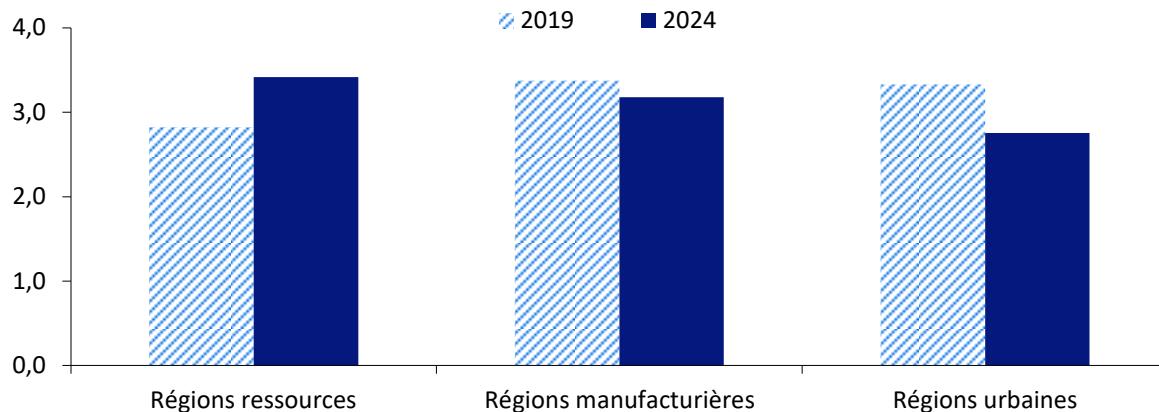
### Blocs régionaux

En 2024, c'est dans les régions ressources (3,4 %) que l'on pouvait observer le plus haut taux de postes vacants. Les régions manufacturières (3,2 %) et les régions urbaines (2,8 %) ont, pour leur part, enregistré des taux plus faibles.

- En comparaison avec 2019, seules les régions ressources (+0,6 point de pourcentage) ont vu leur taux de postes vacants augmenter. À l'inverse, les régions urbaines (-0,6 point) et les régions manufacturières (-0,2 point) enregistraient des baisses de leur taux de postes vacants.

**Graphique 48**

**Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les blocs régionaux, 2019 et 2024  
(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

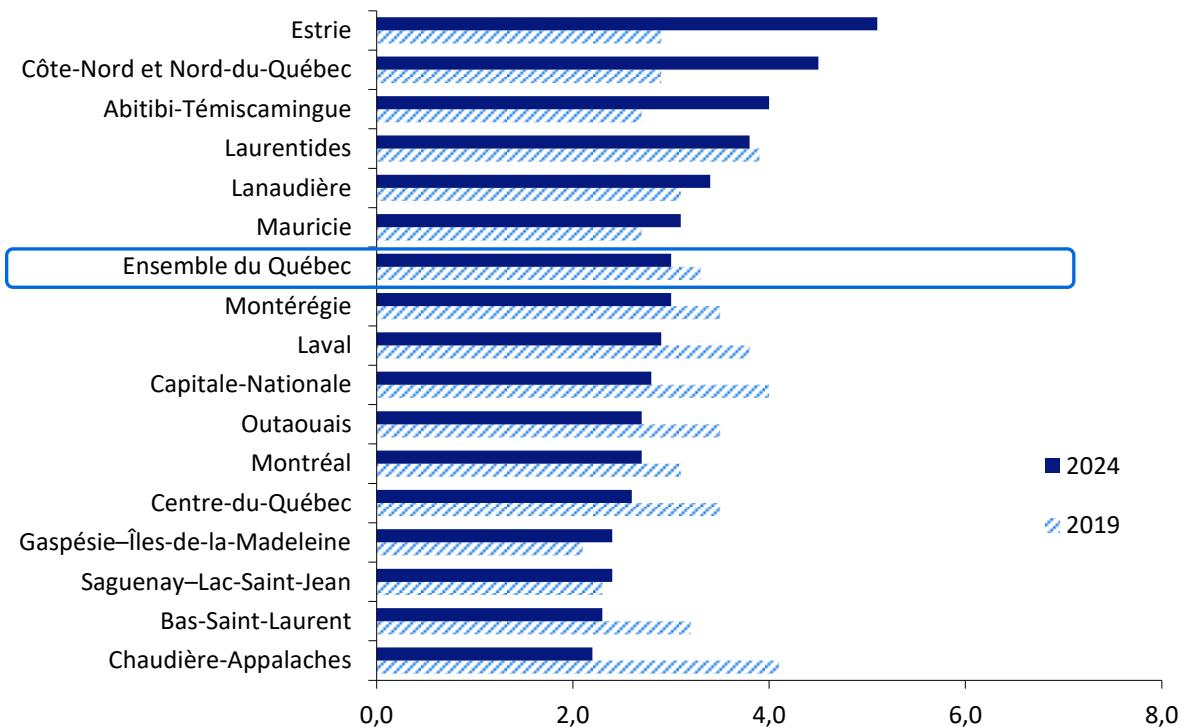
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- De 2019 à 2024, neuf régions ont enregistré une diminution du taux de postes vacants. Les baisses les plus importantes étaient enregistrées en Chaudière-Appalaches (-1,9 point de pourcentage) et dans la Capitale-Nationale (-1,2 point).
- À l'opposé, les régions de l'Estrie (+2,2 points de pourcentage), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+1,6 point) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+1,3 point) ont connu les hausses les plus marquées.
- En 2024, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de postes vacants (2,2 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré en Estrie (5,1 %).
- Les régions de Montréal (34 945 postes), de la Montérégie (18 450) et de la Capitale-Nationale (11 260) regroupaient plus de 53 % des postes vacants de la province en 2024. À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (820) comptait pour moins de 1 % de ceux-ci.

Graphique 49

Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2019 et 2024  
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2024)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXV****Nombre et taux de postes vacants au quatrième trimestre, 2019 et 2024**

Région administrative <sup>2</sup>	2019			2024			Rang 2024
	En nombre		Écart	En pourcentage		Écart	
	En nombre	En pourcentage	En points de pourcentage	En pourcentage	En points de pourcentage	En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	2 420	1 930	-490	3,2	2,3	-0,9	15
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 570	3 135	565	2,3	2,4	0,1	13
03 Capitale-Nationale	14 465	11 260	-3 205	4,0	2,8	-1,2	9
04 Mauricie	2 765	3 675	910	2,7	3,1	0,4	6
05 Estrie	3 890	8 425	4 535	2,9	5,1	2,2	1
06 Montréal	43 085	34 945	-8 140	3,1	2,7	-0,4	10
07 Outaouais	3 800	3 400	-400	3,5	2,7	-0,8	10
08 Abitibi-Témiscamingue	1 940	3 320	1 380	2,7	4,0	1,3	3
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	1 530	3 235	1 705	2,9	4,5	1,6	2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	625	820	195	2,1	2,4	0,3	13
12 Chaudière-Appalaches	7 415	4 695	-2 720	4,1	2,2	-1,9	16
13 Laval	6 715	4 790	-1 925	3,8	2,9	-0,9	8
14 Lanaudière	4 755	6 420	1 665	3,1	3,4	0,3	5
15 Laurentides	8 160	9 545	1 385	3,9	3,8	-0,1	4
16 Montérégie	19 680	18 450	-1 230	3,5	3,0	-0,5	7
17 Centre-du-Québec	3 980	3 240	-740	3,5	2,6	-0,9	12
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>127 795</b>	<b>121 285</b>	<b>-6 510</b>	<b>3,3</b>	<b>3,0</b>	<b>-0,3</b>	
Régions ressources	6 515	9 305	2 790	2,8	3,4	0,6	1
Régions manufacturières	53 215	57 585	4 370	3,4	3,2	-0,2	2
Régions urbaines	68 065	54 395	-13 670	3,3	2,8	-0,6	3

1. Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.5 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées. Ces éléments déterminent en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou les autres.

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2024, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus qui possédaient un diplôme d'études avait augmenté de 1,3 point de pourcentage par rapport à l'année 2014, pour atteindre 90,6 %. Cette situation est due à une hausse de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau universitaire (+7,3 points de pourcentage, 32,8 %).

### Blocs régionaux

En 2024, les régions urbaines se démarquaient clairement des autres blocs régionaux par leur taux élevé de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, en ce qui concerne le niveau de scolarité (tous diplômes confondus), un écart négatif subsistait entre les régions ressources, les régions manufacturières et l'ensemble du Québec.

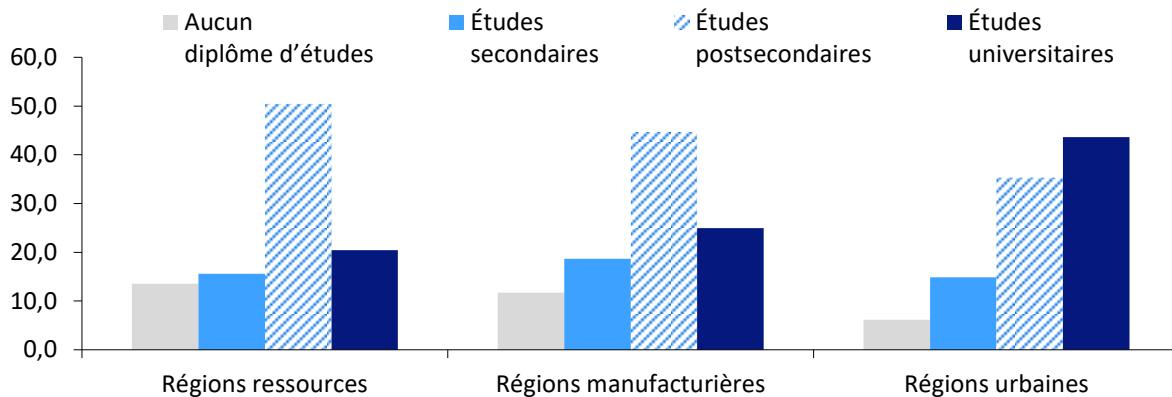
- En 2024, les régions manufacturières (18,7 %) ont enregistré le plus haut taux de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (15,6 %) et les régions urbaines (14,9 %) affichaient des taux plus faibles que l'ensemble du Québec. Une baisse a été observée dans les trois blocs régionaux par rapport à 2014.
- En 2024, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autre qu'un diplôme universitaire, soit 50,4 %, se trouvait dans les régions ressources. Elle atteignait 44,7 % dans les régions manufacturières et 35,3 % dans les régions urbaines. Seules les régions ressources ont enregistré une hausse à cet égard par rapport à l'année 2014.
- Le taux de travailleurs détenant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé dans les régions urbaines (43,6 %) que dans les régions manufacturières (24,9 %) et les régions ressources (20,5 %). Il était à la hausse dans tous les blocs régionaux par rapport à 2014.
- Enfin, en 2024, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (13,5 %), suivies des régions manufacturières (11,7 %) et des régions urbaines (6,2 %).

### Graphique 50

**Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus en fonction du niveau de scolarité terminé,**

**selon les blocs régionaux, 2024**

**(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

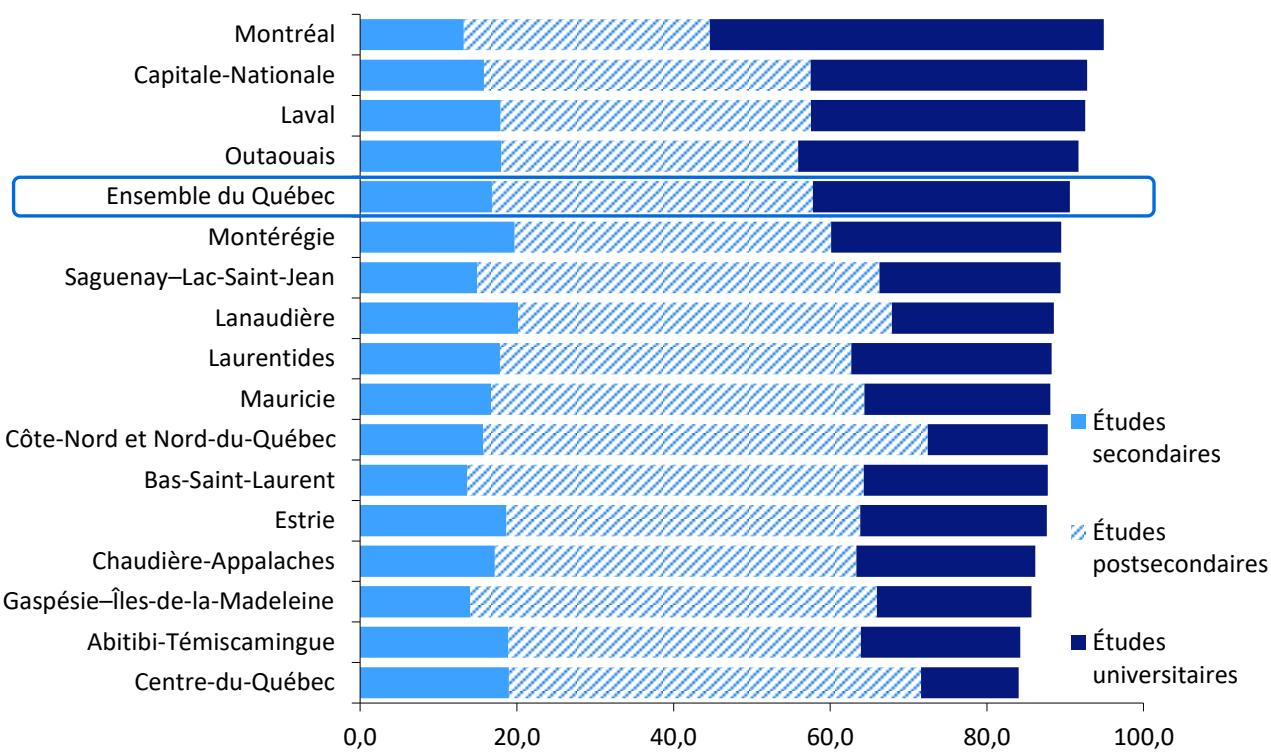
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2024, Montréal (94,9 %), la Capitale-Nationale (92,8 %), Laval (92,6 %) et l'Outaouais (91,7 %) avaient tous une proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Le Centre-du-Québec (84,1 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (84,3 %) enregistraient les parts les plus faibles.
- En 2024, Montréal présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (50,3 %), alors que c'était dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec que l'on trouvait la plus importante proportion de travailleurs ayant terminé une formation postsecondaire, mais non universitaire (56,8 %). Lanaudière comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (20,2 %).
- La comparaison de 2024 avec 2014 montre que la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté dans le Bas-Saint-Laurent (+6,7 points de pourcentage).
- Au cours de cette période, la progression la plus marquée du taux de travailleurs diplômés d'une université a eu lieu dans les Laurentides (+10,5 points de pourcentage).
- De plus, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+7,7 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a connu la hausse la plus notable.

**Graphique 51**

**Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024**  
 (en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXVII****Personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2014 et 2024**

Région administrative <sup>3</sup>	Études secondaires <sup>1</sup>		Études postsecondaires		Études universitaires <sup>2</sup>		Total	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024	2014	2024
	En pourcentage du nombre total d'emplois							
01 Bas-Saint-Laurent	17,2	13,6	49,8	50,6	14,0	23,5	81,1	87,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,5	15,0	59,2	51,3	14,5	23,1	89,2	89,4
03 Capitale-Nationale	16,0	15,8	46,8	41,7	27,9	35,3	90,7	92,8
04 Mauricie	27,4	16,7	45,2	47,7	19,2	23,7	91,8	88,1
05 Estrie	22,6	18,6	45,0	45,2	19,9	23,8	87,4	87,6
06 Montréal	19,6	13,2	33,2	31,4	41,0	50,3	93,8	94,9
07 Outaouais	22,1	18,0	36,6	37,9	28,8	35,8	87,5	91,7
08 Abitibi-Témiscamingue	20,7	18,9	48,1	45,0	15,8	20,3	84,6	84,3
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	17,5	15,7	49,1	56,8	15,5	15,3	82,1	87,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,8	14,1	51,6	51,9	14,1	19,7	82,6	85,7
12 Chaudière-Appalaches	19,6	17,2	50,7	46,2	14,7	22,8	85,1	86,2
13 Laval	21,8	17,9	40,9	39,6	28,8	35,0	91,5	92,6
14 Lanaudière	25,1	20,2	48,3	47,7	12,9	20,6	86,4	88,5
15 Laurentides	23,9	17,9	47,5	44,8	15,0	25,6	86,4	88,3
16 Montérégie	23,5	19,7	41,5	40,4	23,6	29,3	88,7	89,5
17 Centre-du-Québec	21,8	19,0	52,4	52,6	12,5	12,5	86,8	84,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>21,1</b>	<b>16,8</b>	<b>42,7</b>	<b>41,0</b>	<b>25,5</b>	<b>32,8</b>	<b>89,3</b>	<b>90,6</b>
Régions ressources	18,3	15,6	49,4	50,4	14,9	20,5	82,6	86,5
Régions manufacturières	22,9	18,7	46,3	44,7	18,5	24,9	87,7	88,3
Régions urbaines	19,3	14,9	37,6	35,3	35,2	43,6	92,1	93,8

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.6 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Un bassin constitué d'une main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

### Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 76,5 % en 2014 à 80,9 % en 2024. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

### Blocs régionaux

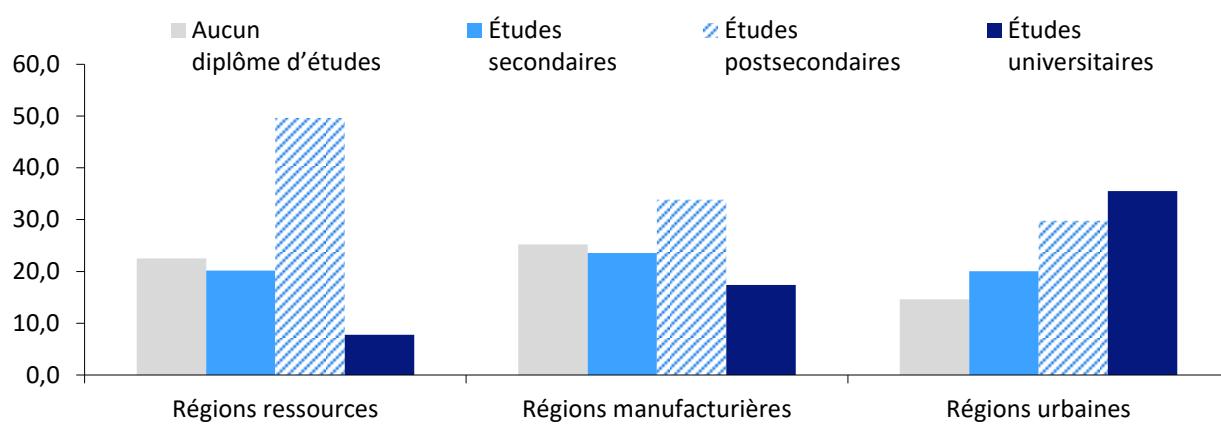
En 2024, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et détenant au moins un diplôme d'études secondaires était plus forte dans les régions urbaines (85,4 %) que dans les régions ressources (77,5 %) et les régions manufacturières (74,8 %).

- En 2024, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (23,6 %) que dans les régions ressources (20,2 %) et les régions urbaines (20,1 %).
- La même année, un écart de 19,8 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (49,6 %) et les régions urbaines (29,8 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2024, plus du tiers, soit 35,5 %, des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines étaient titulaires d'un diplôme universitaire comparativement à 17,4 % dans les régions manufacturières et à 7,8 % dans les régions ressources.
- Enfin, en 2024, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux par rapport à 2014.

### Graphique 52

**Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et les blocs régionaux, 2024**

**(en pourcentage)**



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

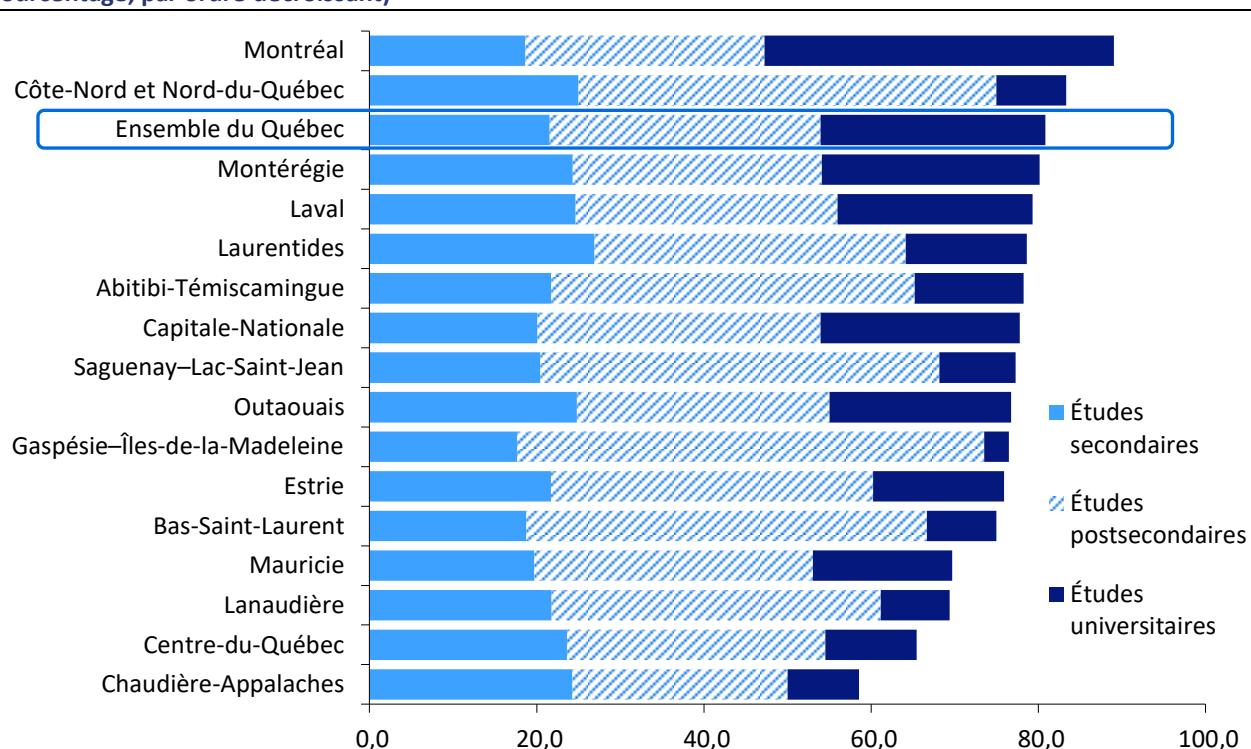
## Régions administratives

- En 2024, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus grande que dans l'ensemble du Québec à Montréal (89,1 %) et dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (83,3 %). À l'opposé, la Chaudière-Appalaches (58,6 %) et le Centre-du-Québec (65,5 %) comptaient les plus faibles proportions de personnes à la recherche d'un emploi titulaires d'au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2024, Montréal (41,8 %) avait la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant un diplôme universitaire. La proportion la plus élevée de celles à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires était enregistrée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (55,9 %). Quant à la plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires, elle se trouvait dans les Laurentides (26,9 %).
- En 2024, par rapport à 2014, c'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+12,5 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, la Montérégie (+13,5 points de pourcentage) affichait la plus forte hausse de la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant un diplôme universitaire.
- Enfin, la plus forte hausse de la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires était observée en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+14,5 points de pourcentage).

**Graphique 53**

**Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et les régions administratives<sup>1</sup>, 2024**

**(en pourcentage, par ordre décroissant)**



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXVIII****Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2014 et 2024**

Région administrative <sup>3</sup>	Études secondaires <sup>1</sup>		Études postsecondaires		Études universitaires <sup>2</sup>		Total	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024	2014	2024
	En pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	21,7	18,8	41,0	47,9	7,2	8,3	69,9	75,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,2	20,5	51,0	47,7	7,0	9,1	76,2	77,3
03 Capitale-Nationale	23,4	20,1	32,8	33,9	16,6	23,8	72,8	77,8
04 Mauricie	32,1	19,7	35,7	33,3	8,9	16,7	76,8	69,7
05 Estrie	24,3	21,7	36,5	38,6	13,0	15,7	73,9	75,9
06 Montréal	22,4	18,6	32,2	28,6	31,0	41,8	85,6	89,1
07 Outaouais	27,6	24,8	23,7	30,2	13,2	21,7	64,5	76,7
08 Abitibi-Témiscamingue	24,6	21,7	40,4	43,5	8,8	13,0	73,7	78,3
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	30,4	25,0	41,3	50,0	2,2	8,3	73,9	83,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,7	17,6	41,3	55,9	4,0	2,9	64,0	76,5
12 Chaudière-Appalaches	22,4	24,3	38,4	25,7	8,0	8,6	68,8	58,6
13 Laval	24,1	24,7	32,9	31,3	21,8	23,3	78,8	79,3
14 Lanaudière	31,3	21,8	36,0	39,4	5,2	8,2	72,5	69,4
15 Laurentides	28,4	26,9	37,1	37,2	6,1	14,5	71,6	78,6
16 Montérégie	27,2	24,3	33,3	29,8	12,5	26,1	73,0	80,1
17 Centre-du-Québec	29,9	23,6	42,5	30,9	4,6	10,9	77,0	65,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25,0</b>	<b>21,6</b>	<b>34,8</b>	<b>32,4</b>	<b>16,7</b>	<b>26,9</b>	<b>76,5</b>	<b>80,9</b>
Régions ressources	23,0	20,2	41,0	49,6	5,7	7,8	69,7	77,5
Régions manufacturières	27,0	23,6	37,1	33,9	9,1	17,4	73,3	74,8
Régions urbaines	23,2	20,1	31,5	29,8	26,2	35,5	80,9	85,4

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 5 – DÉMOGRAPHIE

Des changements considérables en ce qui a trait à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà d'importantes répercussions socioéconomiques pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques dans les différentes régions du Québec figurent les suivants :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.

## 5.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des 10 dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

## Ensemble du Québec

De 2014 à 2024, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté au Québec, passant de 17,0 % à 21,1 % en l'espace d'une décennie. Au cours de la même période, celle des personnes de 15 à 29 ans est passée de 18,3 % à 17,5 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent cette situation.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le déplacement de la pyramide des âges vers le haut s'est amplifié de 2014 à 2024. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

## Blocs régionaux

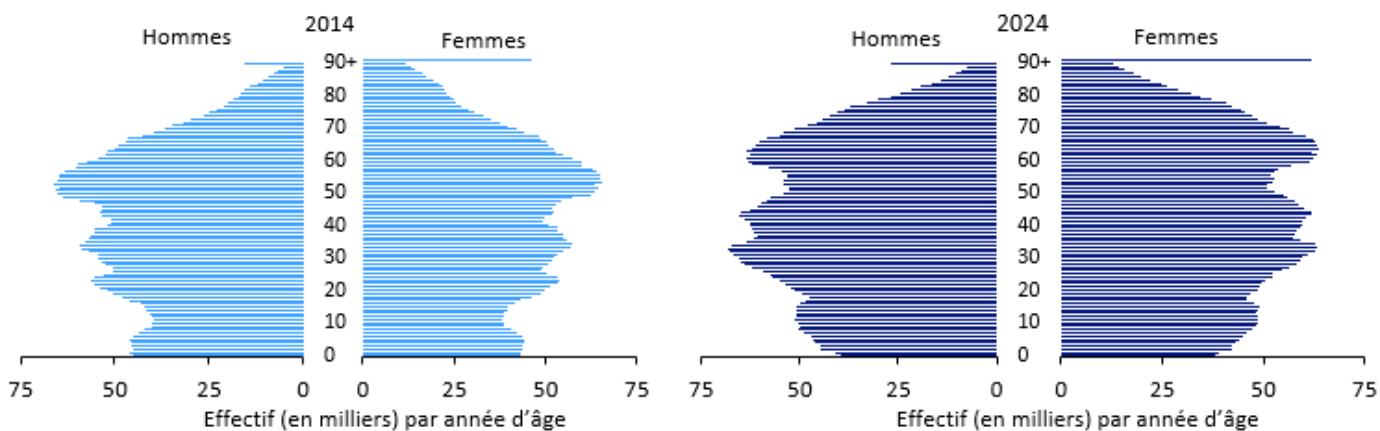
En 2014, les régions ressources comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 18,5 %. Il en était de même en 2024, alors qu'une personne sur quatre de ce bloc régional faisait partie de cette tranche d'âge.

- En 2024, ce sont les régions ressources qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population par rapport à 2014 : la proportion de personnes de 65 ans et plus y est passée de 18,5 % à 25,2 % (+6,7 points de pourcentage). Dans les régions manufacturières, cette proportion a également augmenté, passant de 17,5 % à 22,7 % (+5,2 points), alors que, dans les régions urbaines, la hausse était seulement de 2,3 points de pourcentage (de 16,3 % à 18,6 %).
  - Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est restée inchangée dans les régions manufacturières (15,9 %), alors qu'elle a diminué dans les régions ressources (15,2 %) et dans les régions urbaines (14,7 %).

## Graphique 54

## Pyramide des âges, selon le sexe, 2014 et 2024

(au 1<sup>er</sup> juillet)



---

Données provisoires pour l'année 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

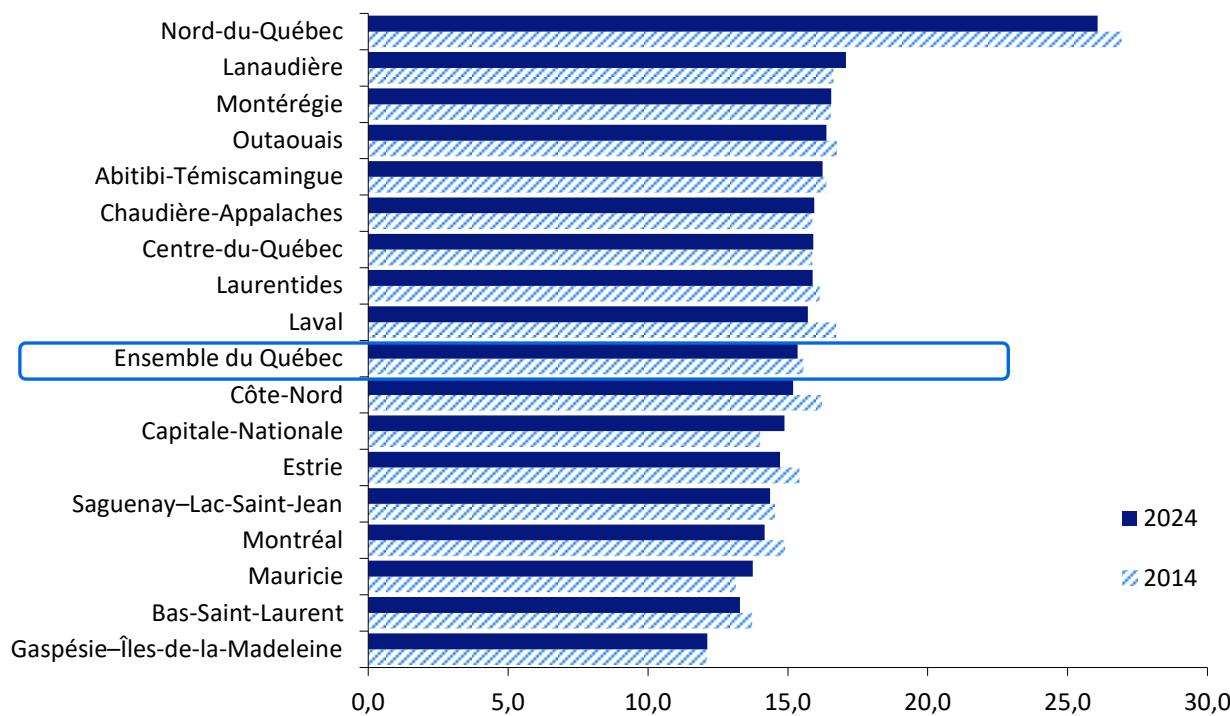
## Régions administratives

- En 2024, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a augmenté dans 4 des 17 régions du Québec par rapport à 2014. C'est dans la Capitale-Nationale (+0,9 point de pourcentage), en Mauricie (+0,6 point) et dans Lanaudière (+0,4 point) qu'il a connu la plus forte hausse.
- À l'opposé, c'est dans les régions de la Côte-Nord (-1,0 point de pourcentage), de Laval (-1,0 point) et du Nord-du-Québec (-0,9 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus diminué.
- En 2024, le Nord-du-Québec (26,1 %), Lanaudière (17,1 %), la Montérégie (16,5 %) et l'Outaouais (16,4 %) comptaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. À l'opposé, les proportions les plus faibles étaient enregistrées dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (12,1 %), du Bas-Saint-Laurent (13,3 %) et de la Mauricie (13,7 %).
- En 2024, par rapport à 2014, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+8,2 points de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+7,1 points) et du Bas-Saint-Laurent (+7,1 points) que dans les autres. Montréal (+0,9 point) a connu la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2024, la proportion la plus élevée de personnes de 65 ans et plus s'observait en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (31,2 %), dans le Bas-Saint-Laurent (29,0 %) et en Mauricie (27,8 %), tandis que la proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (10,0 %).

**Graphique 55**

**Poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2014 et 2024**

**(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2024)**



Données provisoires pour l'année 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXVIII**  
**Distribution de la population par groupes d'âge, 2014 et 2024**

Région administrative	2014				2024			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En pourcentage				En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	13,7	15,2	49,2	21,8	13,3	15,1	42,7	29,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,5	16,7	49,6	19,1	14,4	16,2	43,2	26,2
03 Capitale-Nationale	14,0	18,5	48,7	18,7	14,9	17,3	45,2	22,7
04 Mauricie	13,1	16,4	48,4	22,0	13,7	15,9	42,6	27,8
05 Estrie <sup>1,2</sup>	15,4	17,4	47,9	19,3	14,7	16,5	43,9	24,9
06 Montréal	14,9	20,9	48,3	15,9	14,2	21,4	47,7	16,8
07 Outaouais	16,8	18,7	50,5	14,1	16,4	17,4	47,4	18,8
08 Abitibi-Témiscamingue	16,4	18,1	49,3	16,2	16,2	16,3	45,0	22,5
09 Côte-Nord	16,2	17,1	50,8	15,9	15,2	15,6	46,3	22,9
10 Nord-du-Québec	26,9	24,2	41,8	7,1	26,1	22,6	41,4	10,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,1	13,6	51,2	23,0	12,1	12,2	44,5	31,2
12 Chaudière-Appalaches <sup>2</sup>	15,9	16,5	49,1	18,5	15,9	15,2	44,5	24,3
13 Laval	16,7	18,5	48,5	16,2	15,7	18,4	46,5	19,4
14 Lanaudière	16,6	17,6	50,1	15,7	17,1	15,5	46,2	21,2
15 Laurentides	16,1	17,4	50,5	16,0	15,9	15,4	47,0	21,8
16 Montérégie <sup>1</sup>	16,5	17,7	49,5	16,3	16,5	16,3	46,6	20,6
17 Centre-du-Québec	15,9	16,6	48,5	19,1	15,9	15,7	44,2	24,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>15,6</b>	<b>18,3</b>	<b>49,1</b>	<b>17,0</b>	<b>15,4</b>	<b>17,5</b>	<b>46,0</b>	<b>21,1</b>
Régions ressources	15,6	16,7	49,2	18,5	15,2	15,6	44,0	25,2
Régions manufacturières	15,9	17,3	49,4	17,5	15,9	15,9	45,5	22,7
Régions urbaines	15,1	19,9	48,7	16,3	14,7	19,7	47,0	18,6

Données provisoires pour l'année 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

1. Selon les limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

2. Les données de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches tiennent compte du changement aux limites territoriales survenu le 1<sup>er</sup> janvier 2024. À cette date, la municipalité de Courcelles a fusionné avec la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth et est ainsi passée de l'Estrie à la Chaudière-Appalaches.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant du développement économique de celui-ci. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution de sa population.

### Ensemble du Québec

En 2030, la population du Québec devrait diminuer de 0,89 % par rapport à 2025. De 2030 à 2035, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de référence une croissance du même ordre de grandeur (+0,91 %). Ainsi, en 2035, le nombre de Québécois devrait être de 9 116 184.

### Blocs régionaux

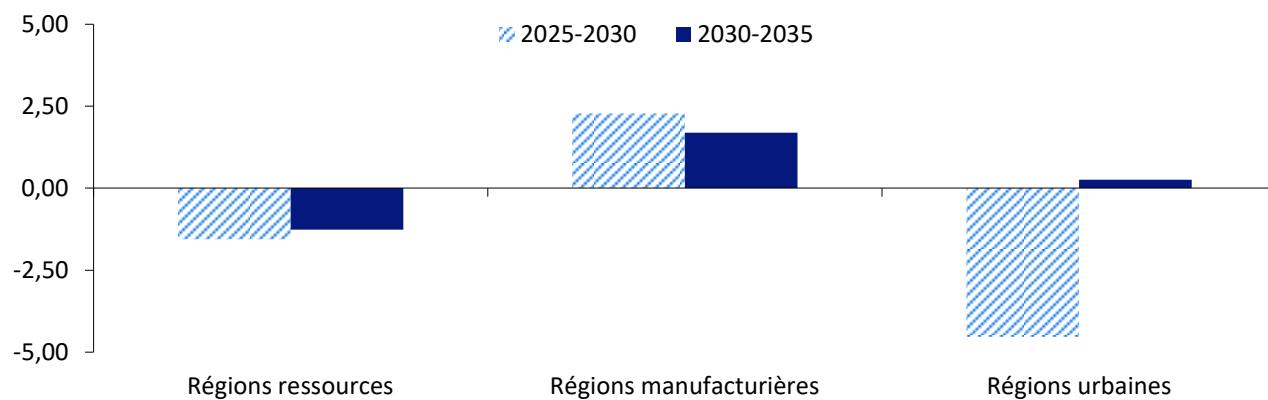
En 2030, par rapport à 2025, la croissance de la population devrait se produire dans les régions manufacturières. La population des régions ressources et des régions urbaines devrait diminuer sur la période.

- Les régions urbaines (-4,54 %) devraient connaître la plus forte baisse de leur population par rapport à 2025, alors qu'une décroissance plus modérée serait enregistrée dans les régions ressources (-1,55 %).
- Pour la période suivante, soit de 2030 à 2035, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de référence que la croissance démographique des régions manufacturières (+1,70 %) sera toujours présente et légèrement inférieure à la période quinquennale précédente. Une croissance de la population moins importante est attendue dans les régions urbaines (+0,25 %), alors que, dans les régions ressources, une décroissance devrait être observée (-1,26 %).

Graphique 56

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2025-2030 et 2030-2035

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

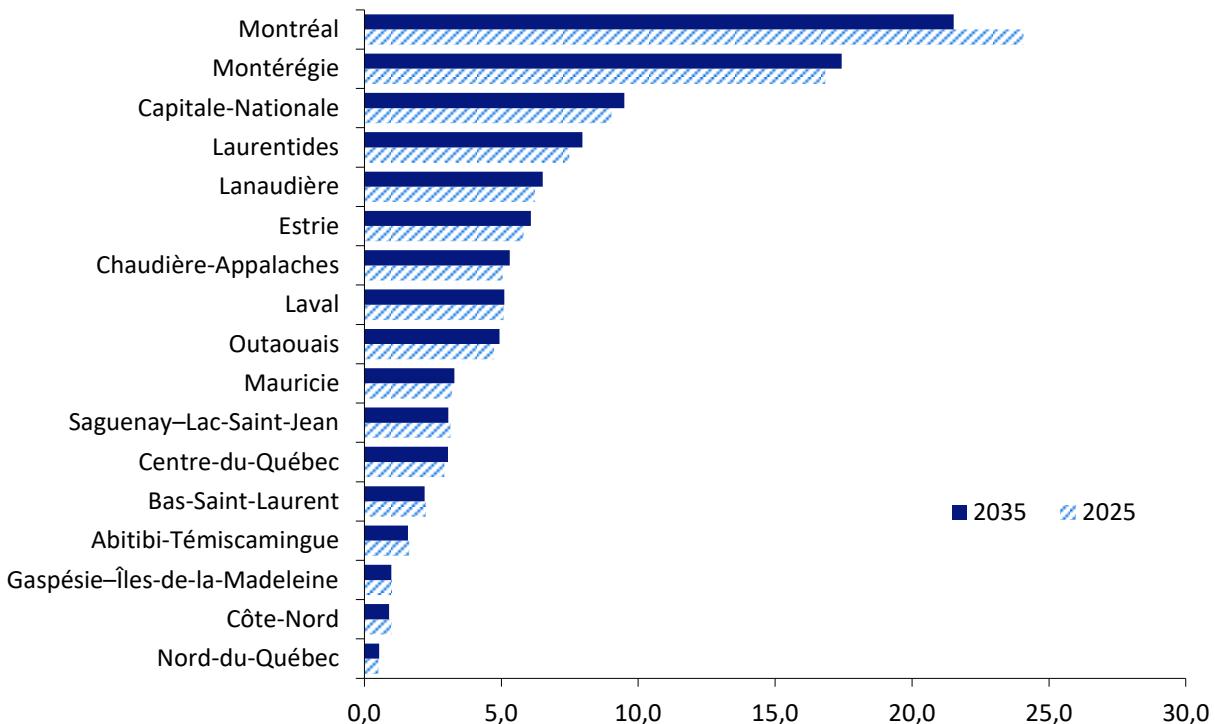
## Régions administratives

- En 2025, la population du Québec devrait s'être concentrée principalement dans les régions de Montréal (24,07 %) et de la Montérégie (16,83 %). Ensemble, ces deux régions devraient représenter plus de 40 % de la population du Québec. Il faut regrouper les 12 régions les moins populeuses pour atteindre une proportion comparable.
- En 2025, les régions qui devraient présenter le plus faible poids démographique au Québec seraient le Nord-du-Québec (0,52 %), la Côte-Nord (0,98 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,01 %), l'Abitibi-Témiscamingue (1,64 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,25 %). Ce sont toutes des régions ressources.
- D'ici 2035, 11 régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 6 autres. C'est en Montérégie (de 16,83 % à 17,43 %), dans la Capitale-Nationale (de 9,02 % à 9,50 %) et dans les Laurentides (de 7,49 % à 7,96 %) que le poids démographique devrait croître le plus.
- Montréal est la région dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus. Les projections prévoient qu'il passe de 24,07 % à 21,52 % de 2025 à 2035.

Graphique 57

Poids démographique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2025 et 2035

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2035)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIX**  
**Perspectives démographiques, 2025, 2030 et 2035**

<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	<b>Variation de la population</b>			<b>Poids démographique</b>	
	<b>2025-2030</b>	<b>2030-2035</b>	<b>2025-2035</b>	<b>2025</b>	<b>2035</b>
	<b>En pourcentage</b>			<b>En pourcentage</b>	
01 Bas-Saint-Laurent	-1,33	-0,97	-2,29	2,25	2,20
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	-1,80	-1,10	-2,88	3,15	3,06
03 Capitale-Nationale	2,02	3,20	5,28	9,02	9,50
04 Mauricie	1,18	1,69	2,88	3,19	3,29
05 Estrie	2,23	2,32	4,60	5,82	6,08
06 Montréal	-9,16	-1,55	-10,57	24,07	21,52
07 Outaouais	2,03	2,16	4,23	4,73	4,93
08 Abitibi-Témiscamingue	-1,79	-1,36	-3,13	1,64	1,59
09 Côte-Nord	-4,05	-3,43	-7,34	0,98	0,91
10 Nord-du-Québec	1,88	1,91	3,82	0,52	0,54
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-1,02	-1,38	-2,38	1,01	0,99
12 Chaudière-Appalaches	2,44	2,53	5,03	5,05	5,31
13 Laval	-0,37	0,87	0,49	5,08	5,11
14 Lanaudière	3,16	1,44	4,64	6,23	6,52
15 Laurentides	4,00	2,29	6,38	7,49	7,96
16 Montérégie	2,12	1,45	3,60	16,83	17,43
17 Centre-du-Québec	2,27	2,34	4,67	2,92	3,06
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>-0,89</b>	<b>0,91</b>	<b>0,01</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
Régions ressources	-1,55	-1,26	-2,80	6,40	6,22
Régions manufacturières	2,27	1,70	4,01	50,69	52,71
Régions urbaines	-4,54	0,25	-4,29	42,91	41,06

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Perspectives selon le scénario de référence de l’Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

## 5.3 MIGRATION INTERRÉGIONALE PAR GROUPES D'ÂGE

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de tailles différentes.

### Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2023-2024, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de 52 917 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait été observé en 2013-2014 (+26 176 personnes). Ce solde positif s'explique en partie par un déficit inférieur des échanges avec les autres provinces, puisque le Québec a perdu 1 901 personnes comparativement à 14 503 en 2013-2014, ainsi que par un solde de migration internationale (+54 818 personnes) supérieur à celui de la période de 2013 à 2014 (+40 679 personnes).

### Blocs régionaux

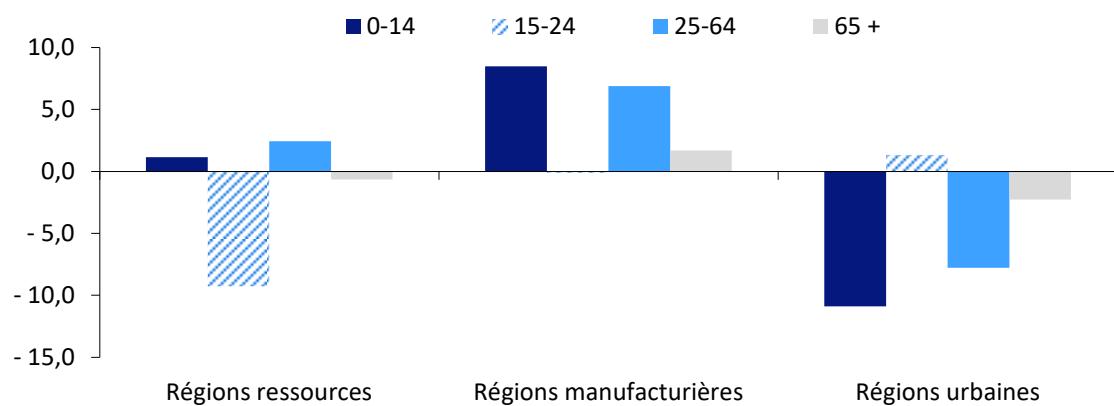
En 2023-2024, les régions manufacturières (+23 832 personnes) et les régions ressources (+149 personnes) affichaient un solde migratoire interrégional positif, contrairement aux régions urbaines (-23 981 personnes).

- En 2023-2024, pour les jeunes de 0 à 14 ans, les régions urbaines présentaient un taux net de migration fortement négatif (-10,9 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+8,5 personnes) profitait de cette migration. Cela s'explique en bonne partie par le départ de jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2023-2024, c'est dans les régions ressources que l'on observait le plus important taux net négatif de migration chez les 15 à 24 ans (-9,3 personnes pour 1 000 habitants). Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour aller vivre dans les régions urbaines (+1,3 personne), notamment pour y poursuivre des études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des personnes de 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, dans les régions urbaines, ce taux était négatif (-7,8 personnes pour 1 000 habitants), alors que les régions manufacturières (+6,9 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- En ce qui concerne les retraités migrants de 65 ans et plus, seules les régions manufacturières affichaient un taux net de migration positif (+1,7 personne pour 1 000 habitants).

**Graphique 58**

**Taux net de migration interrégionale par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2023-2024**

**(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)**



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

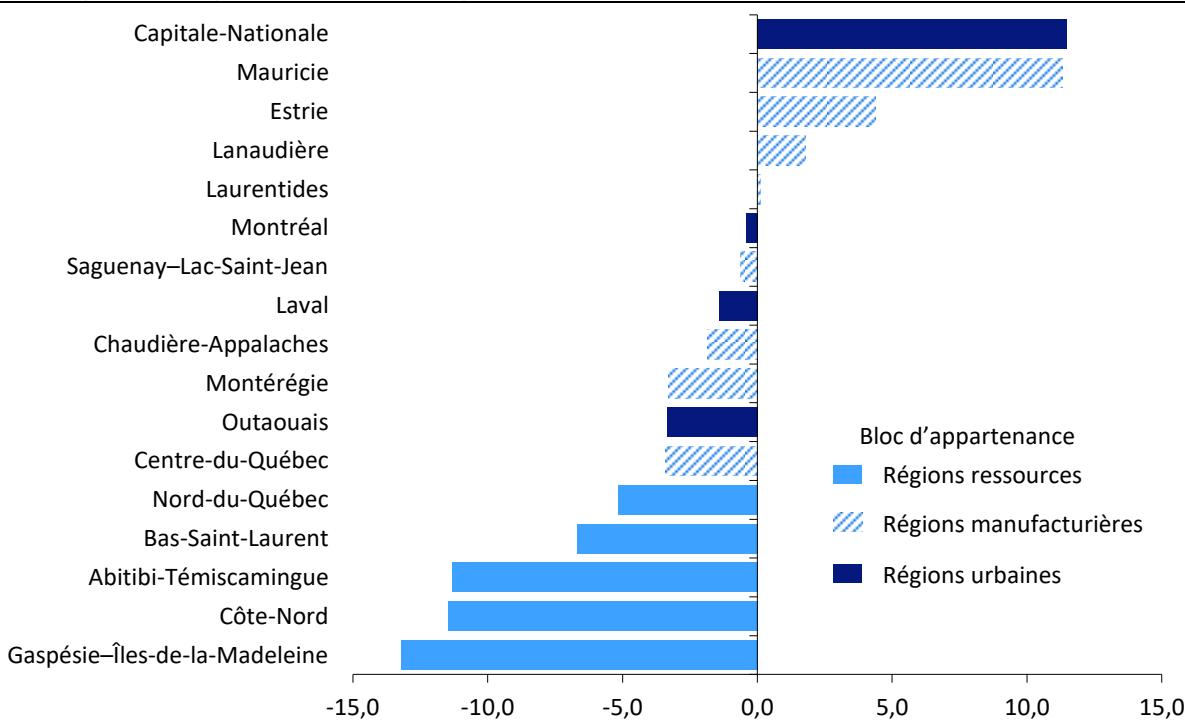
## Régions administratives

- En 2023-2024, cinq régions présentaient un taux net positif concernant la migration interrégionale des personnes de 15 à 24 ans. La Capitale-Nationale (+11,5 personnes pour 1 000 habitants) et la Mauricie (+11,3 personnes) affichaient les taux les plus élevés.
- À l'inverse, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (−13,2 personnes pour 1 000 habitants), la Côte-Nord (−11,5 personnes) et l'Abitibi-Témiscamingue (−11,3 personnes) montraient les plus importants taux nets négatifs de migration interrégionale pour les personnes de 15 à 24 ans.
- Pour le groupe des 65 ans et plus, le Nord-du-Québec présentait le plus haut taux net négatif de migration interrégionale (−8,5 personnes pour 1 000 habitants), alors que Lanaudière (+4,6 personnes) enregistrait le taux net positif le plus élevé.
- En 2023-2024, on observait un solde net négatif de 24 626 personnes parmi l'ensemble de la population de Montréal. Les régions situées dans la couronne montréalaise, notamment Lanaudière (+6 151 personnes), les Laurentides (+5 543 personnes) et la Montérégie (+2 369 personnes), ont profité de cette migration.
- Dans la région de Montréal, ce déficit a donné lieu au taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec pour les jeunes de 0 à 14 ans (−20,3 personnes pour 1 000 habitants) et les 25 à 64 ans (−13,0 personnes). À l'opposé, Lanaudière obtenait le plus haut taux net positif pour les jeunes de 0 à 14 ans (+17,3 personnes) et les 25 à 64 ans (+13,4 personnes).

Graphique 59

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023-2024

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIX****Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale par groupes d'âge, 2023-2024**

<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	<b>Solde</b>				<b>Taux net</b>			
	<b>0-14</b>	<b>15-24</b>	<b>25-64</b>	<b>65 +</b>	<b>0-14</b>	<b>15-24</b>	<b>25-64</b>	<b>65 +</b>
<b>Région administrative<sup>1</sup></b>	<b>Nombre de personnes</b>				<b>Migrants nets pour 1 000 habitants</b>			
01 Bas-Saint-Laurent	161	-137	660	55	5,9	-6,7	6,7	0,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	98	-19	600	45	2,4	-0,6	4,3	0,6
03 Capitale-Nationale	-113	966	224	313	-0,9	11,5	0,5	1,7
04 Mauricie	400	333	1 227	44	10,1	11,3	8,8	0,5
05 Estrie	506	242	2 404	379	6,6	4,4	9,2	2,9
06 Montréal	-6 332	-112	-16 247	-1 935	-20,3	-0,4	-13,0	-5,2
07 Outaouais	93	-162	44	21	1,3	-3,3	0,2	0,3
08 Abitibi-Témiscamingue	-48	-178	-188	-37	-2,0	-11,3	-2,5	-1,1
09 Côte-Nord	-69	-108	-165	-125	-5,1	-11,5	-3,6	-6,1
10 Nord-du-Québec	-13	-38	-67	-40	-1,1	-5,2	-2,9	-8,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	72	-98	460	52	6,4	-13,2	10,2	1,8
12 Chaudière-Appalaches	557	-85	1 576	313	7,7	-1,8	7,0	2,8
13 Laval	93	-80	-705	-48	1,3	-1,4	-2,9	-0,5
14 Lanaudière	1 656	104	3 849	542	17,3	1,8	13,4	4,6
15 Laurentides	1 376	9	4 017	141	12,9	0,1	11,4	1,0
16 Montérégie	1 235	-544	1 488	190	4,9	-3,3	1,9	0,6
17 Centre-du-Québec	328	-93	823	90	7,8	-3,4	6,3	1,4
<b>Ensemble du Québec</b>	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	103	-559	700	-95	1,2	-9,3	2,4	-0,6
Régions manufacturières	6 156	-53	15 984	1 744	8,5	-0,1	6,9	1,7
Régions urbaines	-6 259	612	-16 684	-1 649	-10,9	1,3	-7,8	-2,3

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1er juillet 2024.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.4 RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique permet de dresser un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (de 0 à 19 ans ou de 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (de 20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus la population dite « dépendante » est nombreuse par rapport à celle qui est en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

En 2024, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec avait augmenté par rapport à 2014. Ainsi, le nombre de personnes dites « à charge » représentait un poids plus lourd à supporter pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

### Blocs régionaux

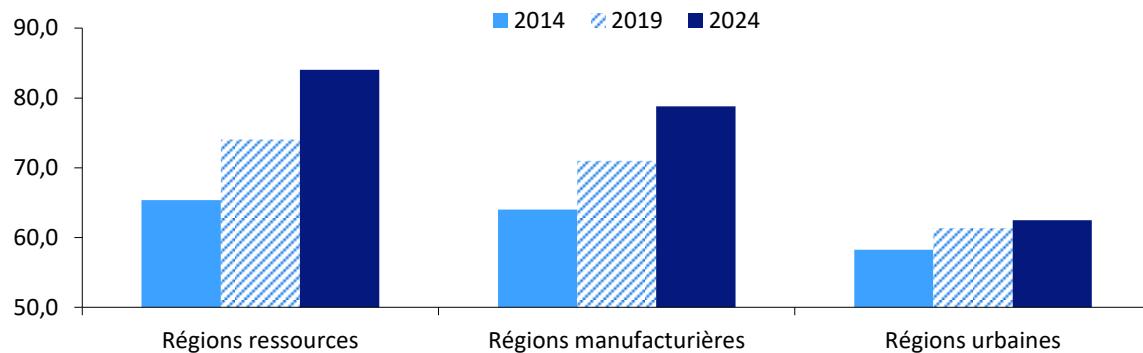
Par le passé, le plus faible rapport de dépendance était observé dans les régions urbaines, suivies des régions manufacturières puis des régions ressources. La situation est demeurée la même en 2024.

- De 2014 à 2019, le rapport de dépendance démographique a connu une hausse dans les trois blocs régionaux. C'est dans les régions ressources que ce rapport a augmenté le plus (+8,7 personnes à charge). Venaient ensuite les régions manufacturières (+7,0 personnes) puis les régions urbaines (+3,1 personnes).
- De 2019 à 2024, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique s'est accéléré dans deux des trois blocs régionaux. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+10,0 personnes à charge) et les régions manufacturières (+7,8 personnes), alors que, dans les régions urbaines, l'augmentation a été moins rapide (+1,2 personne).
- Par ailleurs, en 2024, le rapport de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux était plus élevé qu'il y a 10 ans. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible (62,5) et l'écart qui le séparait des autres blocs régionaux s'est élargi. En effet, toujours en 2024, le rapport de dépendance démographique atteignait 78,8 dans les régions manufacturières et 84,0 dans les régions ressources.

### Graphique 60

#### Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2014, 2019 et 2024

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour l'année 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

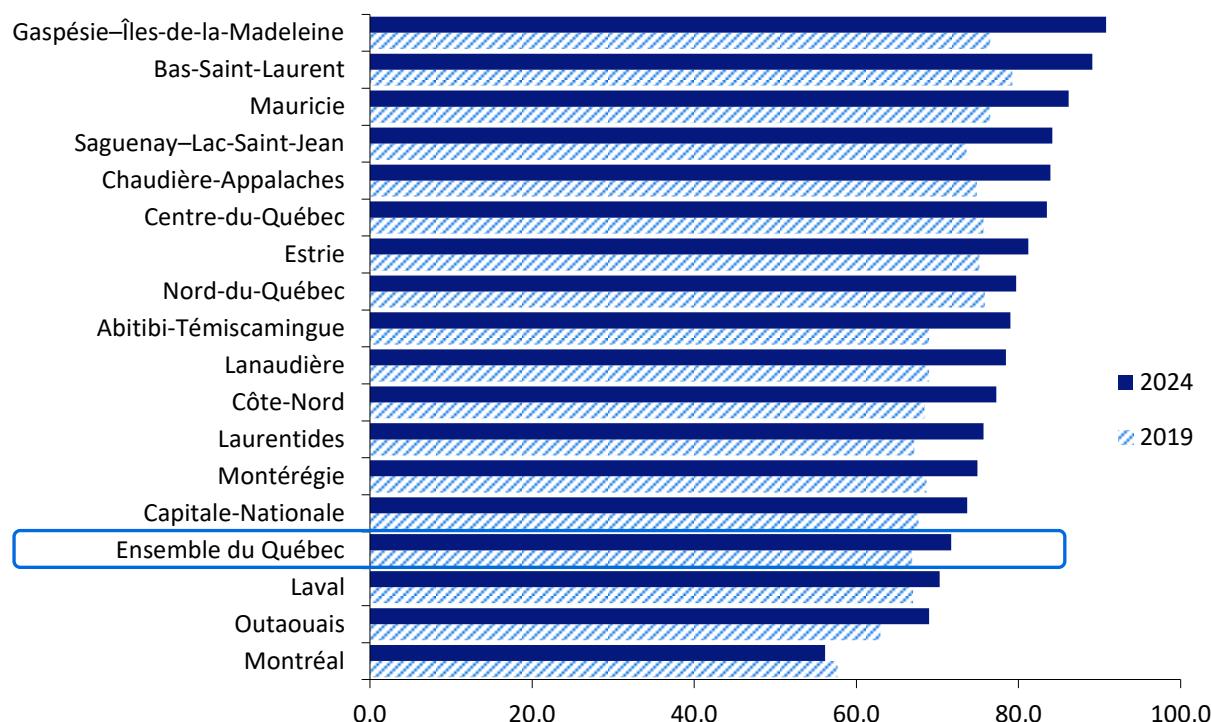
## Régions administratives

- En 2024, à l'exception de Montréal, le rapport de dépendance démographique avait augmenté dans toutes les régions du Québec par rapport à 2019. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+14,3 personnes à charge), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+10,6 personnes) et l'Abitibi-Témiscamingue (+10,1 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Laval (+3,2 personnes à charge) et du Nord-du-Québec (+3,9 personnes).
- En 2024, le rapport de dépendance démographique était élevé dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (90,8), du Bas-Saint-Laurent (89,1) et de la Mauricie (86,2), notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale. En effet, les jeunes quittent leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études et les personnes plus âgées y reviennent pour prendre leur retraite.
- Inversement, le rapport de dépendance démographique était plus faible dans les régions de Montréal (56,1), de l'Outaouais (69,0) et de Laval (70,3) que dans l'ensemble du Québec (71,7). L'immigration des jeunes adultes pour les études et un emploi favorise ces régions.

Graphique 61

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2019 et 2024

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2024)



Données provisoires pour l'année 2024.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1er juillet 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXI**  
**Rapport de dépendance démographique<sup>1</sup>, 2014, 2019 et 2024<sup>2</sup>**

<b>Région administrative<sup>3</sup></b>	<b>Rapport de dépendance démographique</b>			<b>Écart</b>		
	<b>2014</b>	<b>2019</b>	<b>2024</b>	<b>2014-2019</b>	<b>2019-2024</b>	<b>2014-2024</b>
<b>Nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler</b>						
01 Bas-Saint-Laurent	67,8	79,3	89,1	11,4	9,8	21,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	63,5	73,6	84,2	10,1	10,6	20,7
03 Capitale-Nationale	60,4	67,7	73,7	7,3	6,0	13,3
04 Mauricie	67,2	76,5	86,2	9,3	9,7	19,0
05 Estrie	67,2	75,2	81,2	8,0	6,0	14,1
06 Montréal	56,3	57,7	56,1	1,4	-1,6	-0,2
07 Outaouais	57,8	63,0	69,0	5,2	6,0	11,2
08 Abitibi-Témiscamingue	62,5	69,0	79,0	6,4	10,1	16,5
09 Côte-Nord	60,8	68,4	77,3	7,7	8,8	16,5
10 Nord-du-Québec	73,1	75,8	79,7	2,7	3,9	6,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	66,2	76,5	90,8	10,3	14,3	24,6
12 Chaudière-Appalaches	65,8	74,9	84,0	9,0	9,1	18,1
13 Laval	64,4	67,0	70,3	2,6	3,2	5,8
14 Lanaudière	62,0	69,0	78,5	7,0	9,5	16,5
15 Laurentides	61,4	67,2	75,7	5,7	8,5	14,2
16 Montérégie	63,1	68,7	74,9	5,5	6,3	11,8
17 Centre-du-Québec	68,0	75,7	83,5	7,7	7,8	15,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>61,6</b>	<b>66,9</b>	<b>71,7</b>	<b>5,3</b>	<b>4,8</b>	<b>10,1</b>
Régions ressources	65,4	74,1	84,0	8,7	10,0	18,7
Régions manufacturières	64,0	71,0	78,8	7,0	7,8	14,8
Régions urbaines	58,2	61,3	62,5	3,1	1,2	4,3

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie que le nombre de personnes à charge est plus élevé que le nombre de personnes en âge de travailler.

2. Données provisoires pour l'année 2024.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1er juillet 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.5 INDICE DE REMPLACEMENT

L'indice de remplacement sert à mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel. Il se calcule en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (les personnes de 55 à 64 ans) par le nombre de celles qui intègrent le marché du travail (les personnes de 20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une plus jeune.

### Ensemble du Québec

De 2014 à 2024, l'indice de remplacement du Québec est passé de 90,2 à 93,2. Il s'établissait sous le seuil de « 1 pour 1 ». Cette hausse était principalement causée par l'augmentation du poids démographique des personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite dans l'ensemble de la population.

### Blocs régionaux

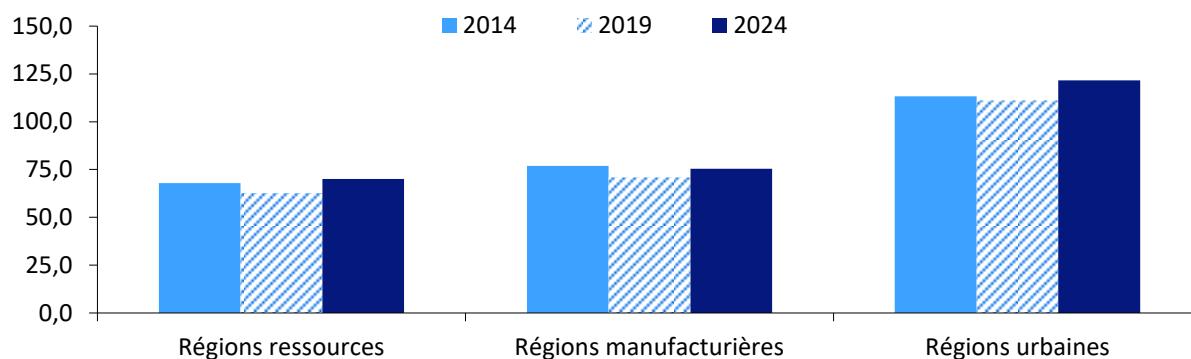
En 2024, les régions manufacturières (-1,5 point d'indice) ont enregistré une baisse de leur indice de remplacement par rapport à 2014. À l'opposé, les régions urbaines (+8,3 points) et les régions ressources (+2,2 points) enregistraient une hausse de leur indice de remplacement sur la même période.

- Au cours de la période de 2014 à 2019, les trois blocs régionaux ont enregistré une diminution de leur indice de remplacement. Les régions manufacturières affichaient la baisse la plus importante (-6,1 points d'indice), suivies par les régions ressources (-5,0 points) et les régions urbaines (-2,2 points).
- De 2019 à 2024, l'indice de remplacement des trois blocs régionaux a enregistré une augmentation. Dans les régions urbaines, il a augmenté de 10,4 points d'indice. Du côté des régions ressources (+7,3 points) et des régions manufacturières (+4,6 points), la hausse s'est avérée moins importante.
- En 2024, seules les régions urbaines (121,6) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (75,4) et les régions ressources (70,1), on comptait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

**Graphique 62**

**Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2014, 2019 et 2024**

**(en points)**



Données provisoires pour l'année 2024.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

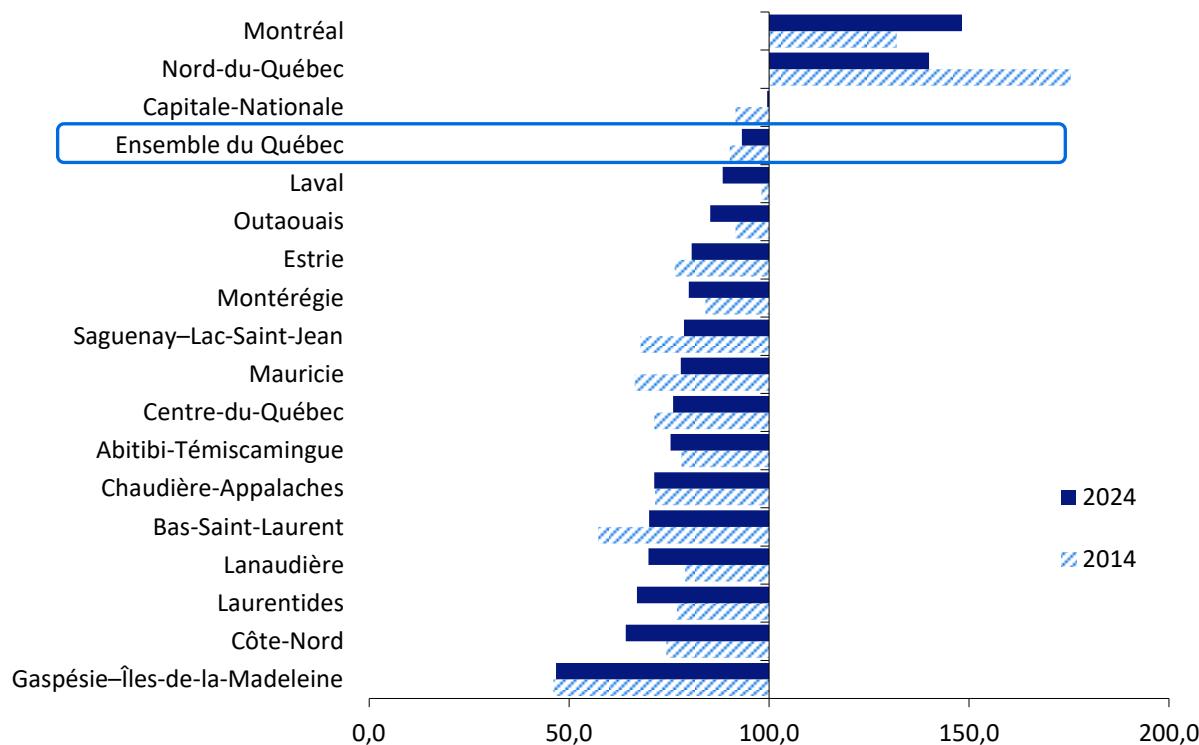
## Régions administratives

- De 2014 à 2024, l'indice de remplacement a augmenté dans huit régions du Québec. Les plus fortes hausses ont été observées à Montréal (+16,3 points d'indice), dans le Bas-Saint-Laurent (+12,7 points), la Mauricie (+11,5 points) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+10,9 points).
- Au cours de la même période, l'indice de remplacement a diminué dans neuf régions. Les plus fortes baisses ont été observées dans le Nord-du-Québec (-35,5 points d'indice), sur la Côte-Nord (-10,2 points) et dans les Laurentides (-10,0 points).
- Par ailleurs, en 2024, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (46,8) et la Côte-Nord (64,2) affichaient les plus faibles indices de remplacement parmi l'ensemble des régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, l'indice de remplacement était encore supérieur à 100 à Montréal (148,3) et dans le Nord-du-Québec (140,0) en 2024. Ces deux régions se distinguent particulièrement par une forte présence de jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 63

Indice de remplacement, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2014 et 2024

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2024)



Données provisoires pour l'année 2024.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1er juillet 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXII**  
**Indice de remplacement<sup>1</sup>, 2014, 2019 et 2024<sup>2</sup>**

<b>Région administrative<sup>3</sup></b>	<b>Indice de remplacement</b>			<b>Écart</b>		
	<b>2014</b>	<b>2019</b>	<b>2024</b>	<b>2014-2019</b>	<b>2019-2024</b>	<b>2014-2024</b>
	<b>En points</b>			<b>En points d'indice</b>		
01 Bas-Saint-Laurent	57,3	54,5	70,0	-2,8	15,5	12,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	67,9	61,1	78,8	-6,8	17,7	10,9
03 Capitale-Nationale	91,7	87,6	99,5	-4,1	11,9	7,9
04 Mauricie	66,5	62,4	77,9	-4,1	15,5	11,5
05 Estrie	76,4	72,6	80,6	-3,8	8,1	4,2
06 Montréal	132,0	135,3	148,3	3,3	13,0	16,3
07 Outaouais	91,6	81,5	85,3	-10,1	3,8	-6,3
08 Abitibi-Témiscamingue	78,1	71,8	75,4	-6,3	3,6	-2,7
09 Côte-Nord	74,3	62,2	64,2	-12,1	1,9	-10,2
10 Nord-du-Québec	175,4	149,9	140,0	-25,5	-9,9	-35,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	46,1	44,3	46,8	-1,7	2,4	0,7
12 Chaudière-Appalaches	71,6	66,4	71,3	-5,1	4,9	-0,3
13 Laval	98,1	86,6	88,5	-11,6	1,9	-9,7
14 Lanaudière	79,1	70,2	69,8	-8,9	-0,3	-9,3
15 Laurentides	77,0	68,0	67,0	-9,0	-1,0	-10,0
16 Montérégie	84,1	77,7	79,9	-6,4	2,2	-4,2
17 Centre-du-Québec	71,3	69,0	76,0	-2,3	7,0	4,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>90,2</b>	<b>85,7</b>	<b>93,2</b>	<b>-4,5</b>	<b>7,5</b>	<b>3,0</b>
Régions ressources	67,8	62,8	70,1	-5,0	7,3	2,2
Régions manufacturières	77,0	70,8	75,4	-6,1	4,6	-1,5
Régions urbaines	113,3	111,2	121,6	-2,2	10,4	8,3

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie que le nombre de personnes qui arrivent sur le marché du travail est supérieur au nombre de celles qui s'approchent de la retraite.

2. Données provisoires pour l'année 2024.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur au 1er juillet 2024.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2024.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 6 – ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités touchant à la création et au développement d'une entreprise. L'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle de la personne qu'est l'entrepreneur, car c'est par le biais de ce personnage clé que l'entreprise prend vie. Les entrepreneurs ont la capacité, la connaissance et la volonté nécessaires pour mener une idée jusqu'au marché. Aucune entreprise n'est possible sans entrepreneurs.

En créant et en développant des entreprises, les entrepreneurs contribuent fortement au dynamisme régional. Ils créent ainsi des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des entrées d'argent et attirent de nouveaux venus dans les régions.

En plus des bénéfices que cette activité apporte à la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur position sur le marché du travail. Qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux autres catégories de travailleurs, comme les salariés et les travailleurs autonomes.

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. Les deuxième et troisième sections se concentrent sur des groupes particuliers : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, on entend par « entrepreneur » une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- la présence des entrepreneurs;
- la présence des femmes entrepreneures;
- la présence des jeunes entrepreneurs;
- le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2028, à partir des données de l'année 2026.

## 6.1 PRÉSENCE DES ENTREPRENEURS

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes généralement en âge de créer ou de diriger une entreprise (c'est-à-dire les personnes ayant entre 15 à 79 ans).

Les variations du taux d'entrepreneurs dans le temps, telles qu'elles sont calculées ici, reflètent l'évolution du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les différentes régions. Une présence accrue d'entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, ultimement, d'y accroître la création d'entreprises.

### Ensemble du Québec

Le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,4 % en 2016 à 2,3 % en 2021. Cette diminution s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+1,3 %) inférieure à celle du nombre de personnes en âge de créer ou de diriger une entreprise (+5,8 %).

### Blocs régionaux

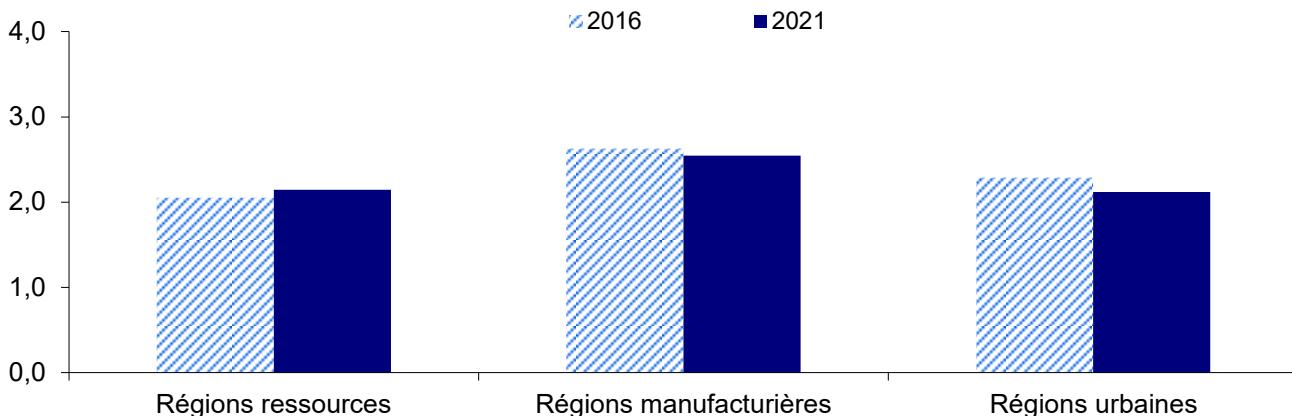
En 2021, les régions manufacturières affichaient le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,5 %), suivies des régions ressources et des régions urbaines (2,1 % dans les deux cas).

- En 2021, les régions ressources étaient le seul bloc régional dont le taux d'entrepreneurs n'avait pas connu de baisse par rapport à 2016.
- C'est dans les régions urbaines que le taux d'entrepreneurs a reculé le plus. Il est en effet passé de 2,3 % en 2016 à 2,1 % en 2021.
- Les régions urbaines sont le seul bloc régional où le nombre d'entrepreneurs a diminué en 2021 par rapport à 2016 (-1 580).

### Graphique 64

#### Taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

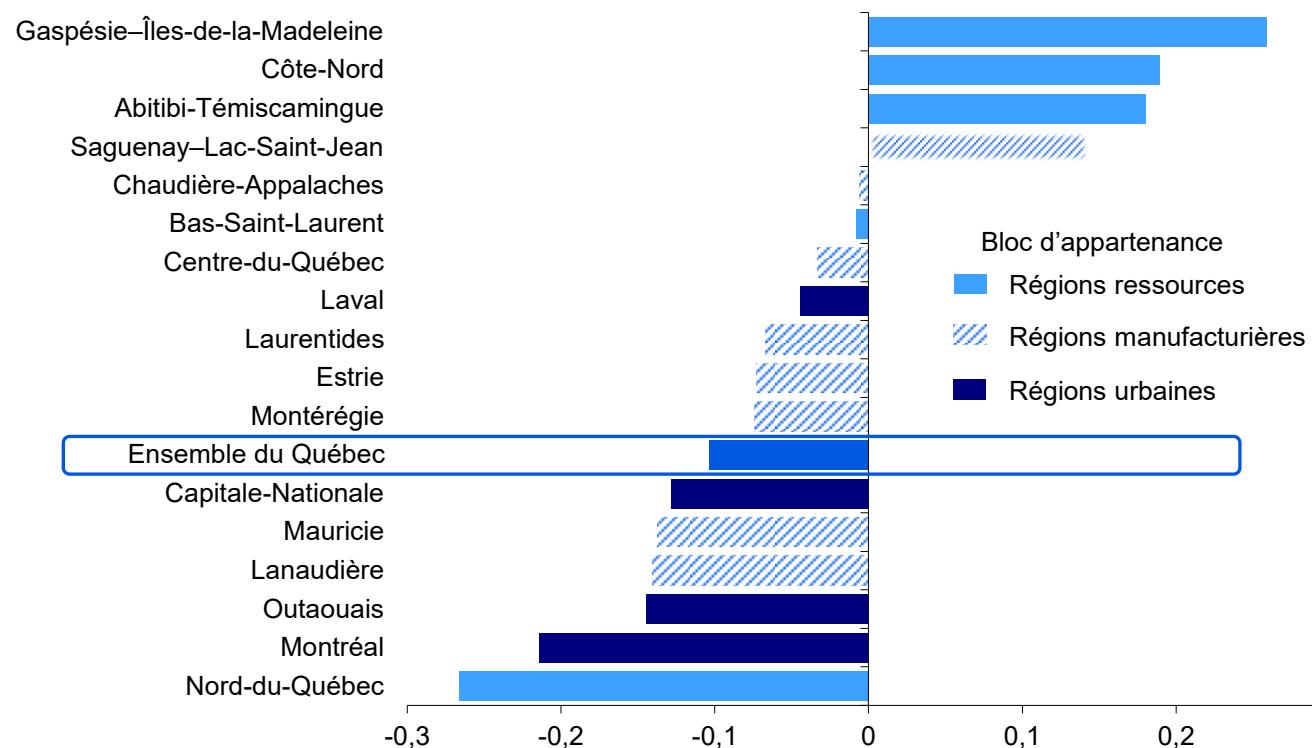
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneurs avait augmenté dans 4 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,26 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,19 point) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,18 point) que le taux d'entrepreneurs avait le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+13,8 %). Dans une moindre mesure, la Côte-Nord (+10,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (+9,8 %) ont également enregistré des hausses marquées.
- Les deux régions ayant connu les baisses les plus importantes sont le Nord-du-Québec (−0,27 point de pourcentage) et Montréal (−0,21 point).
- En 2021, les régions du Centre-du-Québec (2,9 %), de la Chaudière-Appalaches et des Laurentides (2,8 % dans les deux cas) présentaient les taux d'entrepreneurs les plus élevés.
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles étaient le Nord-du-Québec (1,0 %) et la Côte-Nord (1,7 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

**Graphique 65**

**Écart du taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021**

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXII

## Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage	En points de pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	3 745	3 775	30	2,4	2,4	-0,01
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 860	5 250	390	2,2	2,4	0,14
03 Capitale-Nationale	12 275	11 990	-285	2,1	2,0	-0,13
04 Mauricie	4 510	4 390	-120	2,1	2,0	-0,14
05 Estrie	9 925	10 285	360	2,7	2,6	-0,07
06 Montréal	35 705	34 135	-1 570	2,3	2,1	-0,21
07 Outaouais	6 355	6 295	-60	2,1	2,0	-0,14
08 Abitibi-Témiscamingue	2 440	2 680	240	2,1	2,3	0,18
09 Côte-Nord	1 120	1 235	115	1,5	1,7	0,19
10 Nord-du-Québec	395	330	-65	1,2	1,0	-0,27
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 555	1 770	215	2,1	2,4	0,26
12 Chaudière-Appalaches	9 315	9 740	425	2,8	2,8	-0,01
13 Laval	8 575	8 910	335	2,6	2,6	-0,04
14 Lanaudière	10 365	10 560	195	2,7	2,5	-0,14
15 Laurentides	13 275	14 260	985	2,8	2,8	-0,07
16 Montérégie	27 685	28 235	550	2,5	2,5	-0,07
17 Centre-du-Québec	5 500	5 760	260	2,9	2,9	-0,03
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>157 600</b>	<b>159 600</b>	<b>2 000</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,10</b>
Régions ressources	9 255	9 790	535	2,1	2,1	0,10
Régions manufacturières	85 435	88 480	3 045	2,6	2,5	-0,08
Régions urbaines	62 910	61 330	-1 580	2,3	2,1	-0,17

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.2 PRÉSENCE DES FEMMES ENTREPRENEURES

La présence des femmes et des hommes parmi les entrepreneurs diffère grandement. Encore aujourd’hui, les femmes y sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes.

Étant donné les avantages qu’obtiennent les personnes en devenant des entrepreneurs, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d’entreprises contribue à l’atteinte d’une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à déterminer le degré d’engagement des femmes dans la voie de l’entrepreneuriat est le taux d’entrepreneures. Celui-ci met en rapport le nombre d’entrepreneures et le nombre de femmes généralement en âge de créer ou de diriger une entreprise (c’est-à-dire les femmes ayant entre 15 à 79 ans). Les variations du taux d’entrepreneures dans le temps reflètent le dynamisme de l’esprit d’entreprise des femmes dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

Le taux d’entrepreneures est passé de 1,3 % en 2016 à 1,2 % en 2021 au Québec. Cette diminution s’explique par une baisse du nombre d’entrepreneures (-4,4 %).

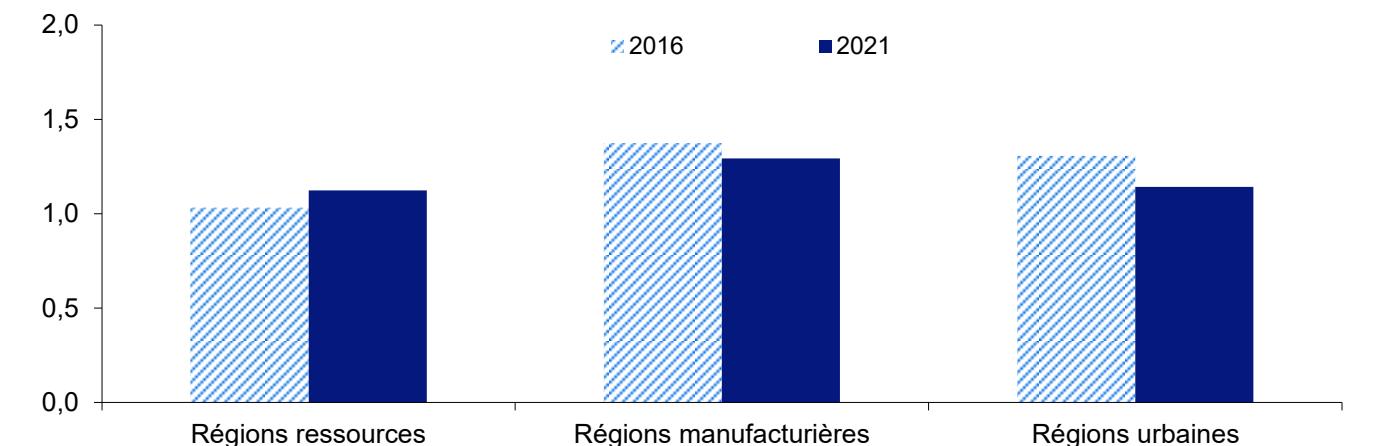
### Blocs régionaux

En 2021, les régions manufacturières affichaient un taux d’entrepreneures supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources et les régions urbaines, quant à elles, présentaient un taux inférieur.

- En 2021, le taux d’entrepreneures avait augmenté dans les régions ressources par rapport à 2016 et s’élevait à 1,1 %.
- Durant la même période, le taux d’entrepreneures a diminué dans les régions manufacturières pour atteindre 1,3 % au lieu de 1,4 %.
- Les régions urbaines ont connu également une baisse du taux d’entrepreneures des années 2016 à 2021. Celui-ci est passé de 1,3 % à 1,1 %.

**Graphique 66**

**Taux d’entrepreneures<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021  
(en pourcentage)**



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

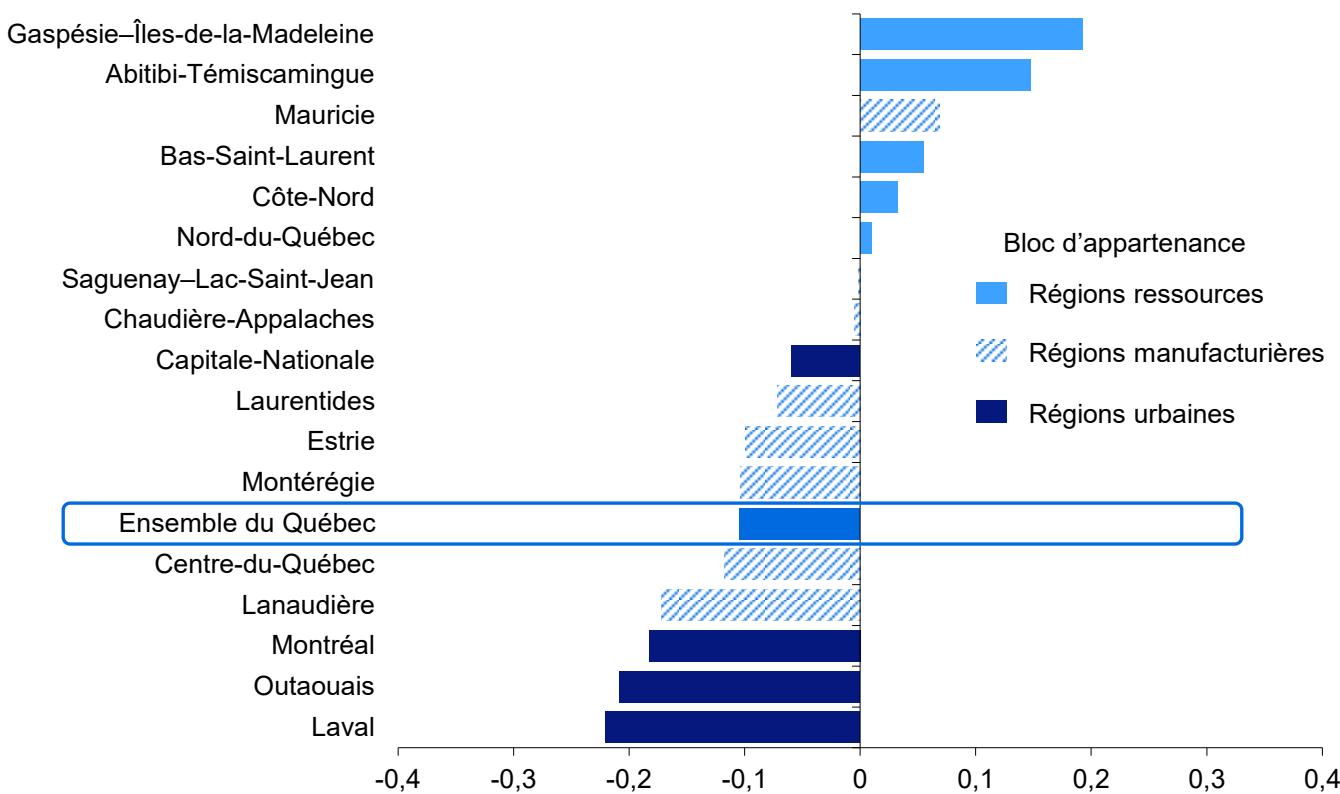
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneures avait augmenté dans 6 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,19 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,15 point) et de la Mauricie (+0,07 point) que le taux d'entrepreneures avait le plus progressé.
- Laval (−0,22 point de pourcentage), l'Outaouais (−0,21 point) et Montréal (−0,18 point) sont les trois régions présentant les baisses les plus marquées du taux d'entrepreneures.
- En 2021, les régions qui enregistraient les taux d'entrepreneures les plus élevés étaient le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,4 % dans les deux cas).
- Un fait intéressant, de 2016 à 2021, le taux d'entrepreneures a augmenté dans toutes les régions ressources, sans exception.

**Graphique 67**

**Écart du taux d'entrepreneures<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021**

**(en points de pourcentage, par ordre décroissant)**



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXIII****Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures<sup>1</sup>, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage	En points de pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	915	955	40	1,2	1,2	0,05
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 360	1 350	-10	1,2	1,2	0,00
03 Capitale-Nationale	3 320	3 200	-120	1,1	1,1	-0,06
04 Mauricie	1 170	1 265	95	1,1	1,2	0,07
05 Estrie	2 645	2 620	-25	1,4	1,3	-0,10
06 Montréal	10 885	9 735	-1 150	1,4	1,2	-0,18
07 Outaouais	1 875	1 630	-245	1,2	1,0	-0,21
08 Abitibi-Témiscamingue	645	725	80	1,1	1,3	0,15
09 Côte-Nord	370	370	0	1,0	1,1	0,03
10 Nord-du-Québec	80	85	5	0,5	0,5	0,01
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	305	375	70	0,8	1,0	0,19
12 Chaudière-Appalaches	2 135	2 190	55	1,3	1,3	-0,01
13 Laval	2 245	1 945	-300	1,3	1,1	-0,22
14 Lanaudière	2 685	2 490	-195	1,4	1,2	-0,17
15 Laurentides	3 490	3 605	115	1,5	1,4	-0,07
16 Montérégie	7 515	7 280	-235	1,4	1,3	-0,10
17 Centre-du-Québec	1 460	1 400	-60	1,5	1,4	-0,12
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>43 100</b>	<b>41 220</b>	<b>-1 880</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,10</b>
Régions ressources	2 315	2 510	195	1,0	1,1	0,09
Régions manufacturières	22 460	22 200	-260	1,4	1,3	-0,08
Régions urbaines	18 325	16 510	-1 815	1,3	1,1	-0,16

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.3 PRÉSENCE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations à cet égard montrent que la plupart des nouveaux entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et celui des personnes de la même tranche d'âge.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans révèlent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans est demeuré stable dans l'ensemble du Québec par rapport à 2016. Il s'élevait à 1,5 % en 2021. Le nombre d'entrepreneurs parmi les 15 à 39 ans a crû au même rythme que la population des personnes appartenant à ce groupe d'âge.

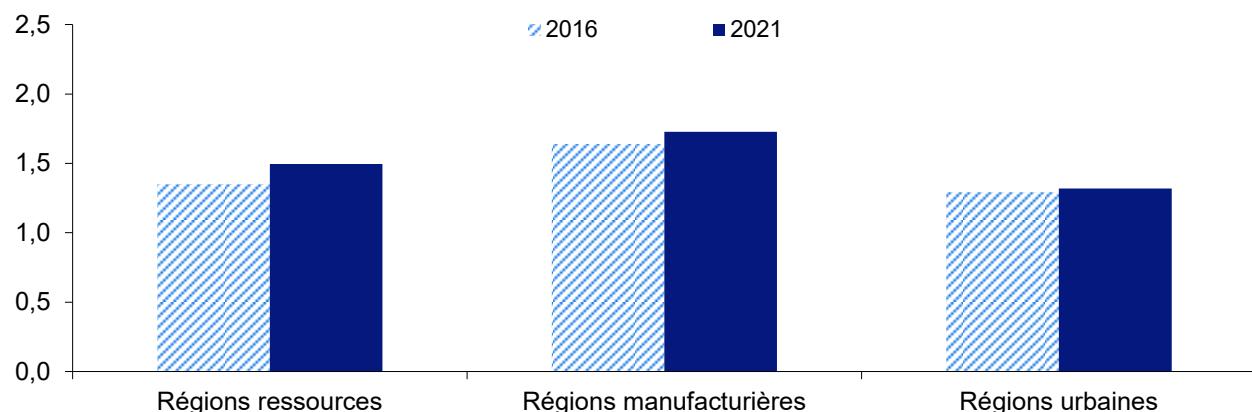
### Blocs régionaux

En 2021, dans les régions manufacturières, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans atteignait 1,7 %. Cette proportion était supérieure à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources affichaient, pour leur part, un taux semblable à la moyenne, tandis que les régions urbaines présentaient un taux plus bas que la moyenne (1,3 %).

- En 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans avait augmenté dans les trois blocs régionaux en comparaison avec 2016.
- C'est dans les régions ressources que ce taux a connu la plus importante hausse (+0,14 point de pourcentage). Cette augmentation découle à la fois de la croissance du nombre de jeunes entrepreneurs et de la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- De 2016 à 2021, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,3 % en 2021) s'est réduit à 0,8 point de pourcentage. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs a augmenté à 24,7 % au cours de la même période.

**Graphique 68**

**Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021  
(en pourcentage)**



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

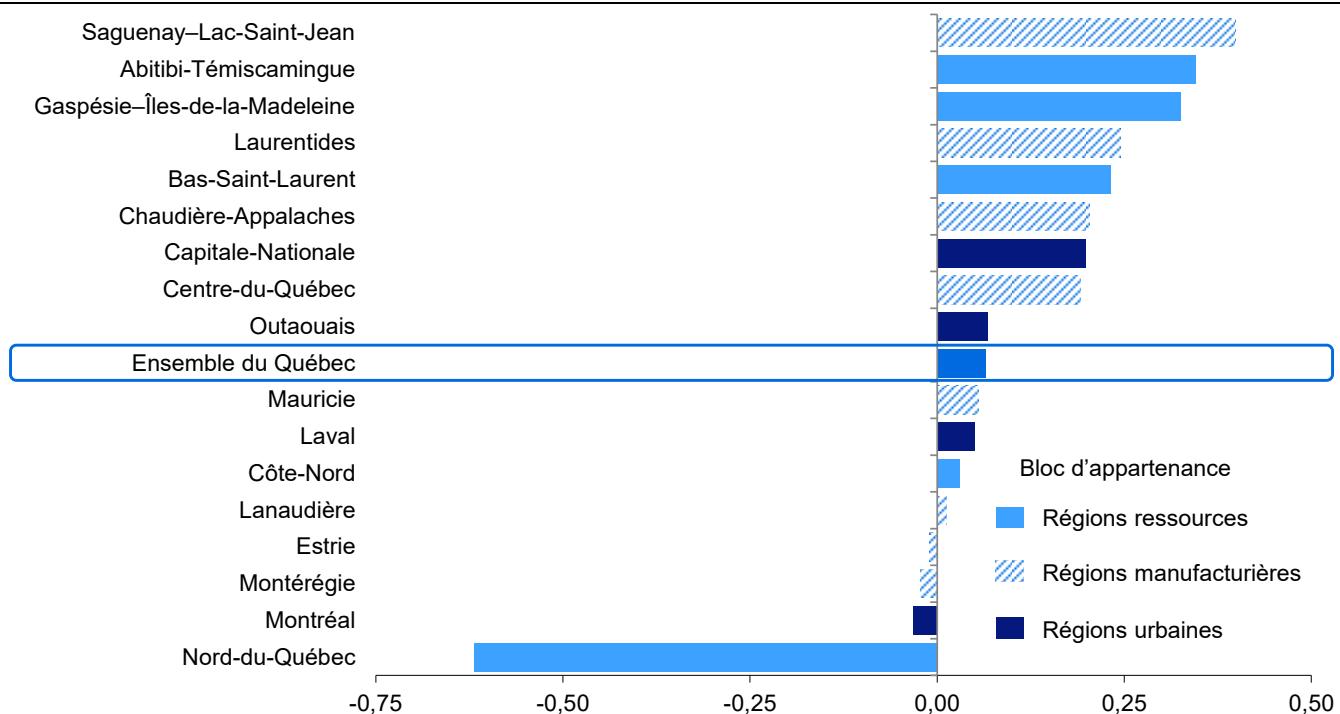
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans avait augmenté dans 13 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- Les augmentations les plus marquées ont eu lieu dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,40 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,35 point) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,33 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une croissance significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+25,8 %, +23,9 % et +23,6 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (-1,7 %, -0,9 % et -0,2 % respectivement).
- Parmi les régions ayant connu une baisse du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, le Nord-du-Québec détonne avec un recul significativement plus élevé que celui des autres régions (-0,62 point de pourcentage). Cette situation s'explique par un recul important du nombre d'entrepreneurs appartenant au groupe des 15 à 39 ans (-0,55 %).
- En 2021, les régions de la Chaudière-Appalaches (2,1 %), des Laurentides (2,0 %) et du Centre-du-Québec (2,0 %) présentaient les taux d'entrepreneurs les plus élevés chez les 15 à 39 ans au Québec. À l'inverse, les taux les plus faibles étaient observés dans le Nord-du-Québec (0,3 %), sur la Côte-Nord (1,0 %) et à Montréal (1,2 %).

Graphique 69

Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXIV****Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2016 et 2021**

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage	En pourcentage	En points de pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	825	915	90	1,7	1,9	0,23
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 085	1 365	280	1,4	1,8	0,40
03 Capitale-Nationale	2 820	3 290	470	1,3	1,4	0,20
04 Mauricie	965	1 030	65	1,4	1,4	0,05
05 Estrie	1 595	2 375	780	1,7	1,7	-0,01
06 Montréal	8 800	9 030	230	1,3	1,2	-0,03
07 Outaouais	1 590	1 755	165	1,4	1,4	0,07
08 Abitibi-Témiscamingue	585	725	140	1,4	1,7	0,35
09 Côte-Nord	250	245	-5	1,0	1,0	0,03
10 Nord-du-Québec	155	55	-100	0,9	0,3	-0,62
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	275	340	65	1,4	1,7	0,33
12 Chaudière-Appalaches	2 245	2 495	250	1,9	2,1	0,20
13 Laval	1 780	1 910	130	1,4	1,5	0,05
14 Lanaudière	2 315	2 415	100	1,6	1,6	0,01
15 Laurentides	2 965	3 640	675	1,8	2,0	0,25
16 Montérégie	6 870	6 485	-385	1,6	1,5	-0,02
17 Centre-du-Québec	1 225	1 390	165	1,8	2,0	0,19
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>36 345</b>	<b>39 460</b>	<b>3 115</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,06</b>
Régions ressources	2 090	2 280	190	1,4	1,5	0,14
Régions manufacturières	19 265	21 195	1 930	1,6	1,7	0,09
Régions urbaines	14 990	15 985	995	1,3	1,3	0,03

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.4 REVENU DES ENTREPRENEURS

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenus incite plusieurs personnes à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

### Ensemble du Québec

Des années 2015 à 2020, le revenu moyen des entrepreneurs dans l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 4,3 %. Il est ainsi passé de 80 014 \$ à 98 700 \$ en cinq ans. Cette croissance est supérieure à celle que l'on observe chez les salariés, dont le revenu moyen a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,6 % pour la même période. En effet, le revenu moyen des salariés se chiffrait à 52 095 \$ en 2015 et à 62 050 \$ en 2020.

### Blocs régionaux

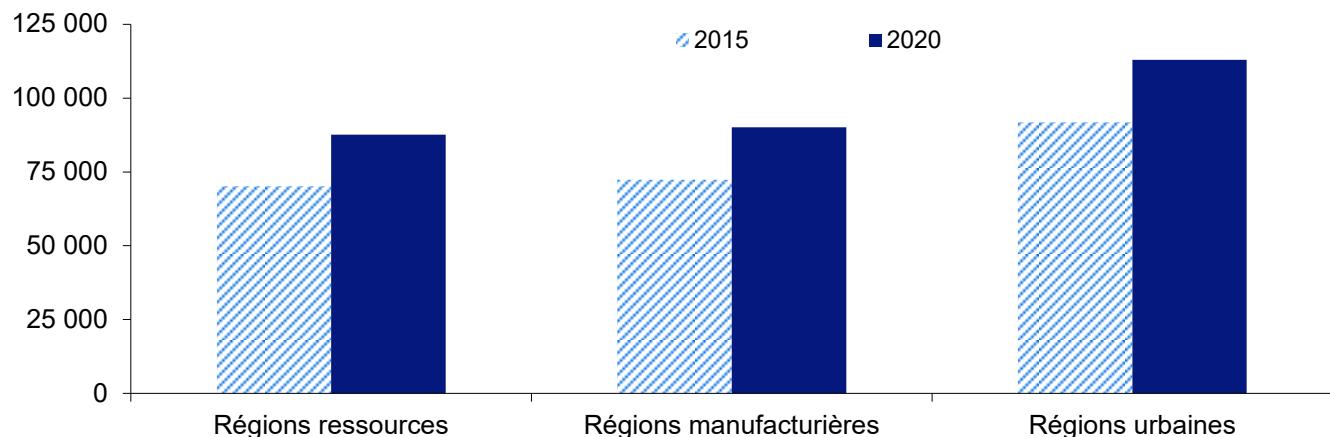
En 2020, les entrepreneurs des régions urbaines touchaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, des années 2015 à 2020, c'est dans les régions ressources et les régions manufacturières que le revenu des entrepreneurs a augmenté le plus (4,5 % annuellement).
- Au cours de la même période, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu, pour leur part, une augmentation annuelle de revenu de 4,2 %. En 2020, c'est dans les régions urbaines que l'on constatait les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, de 2015 à 2020, le revenu des entrepreneurs a progressé plus rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

### Graphique 70

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

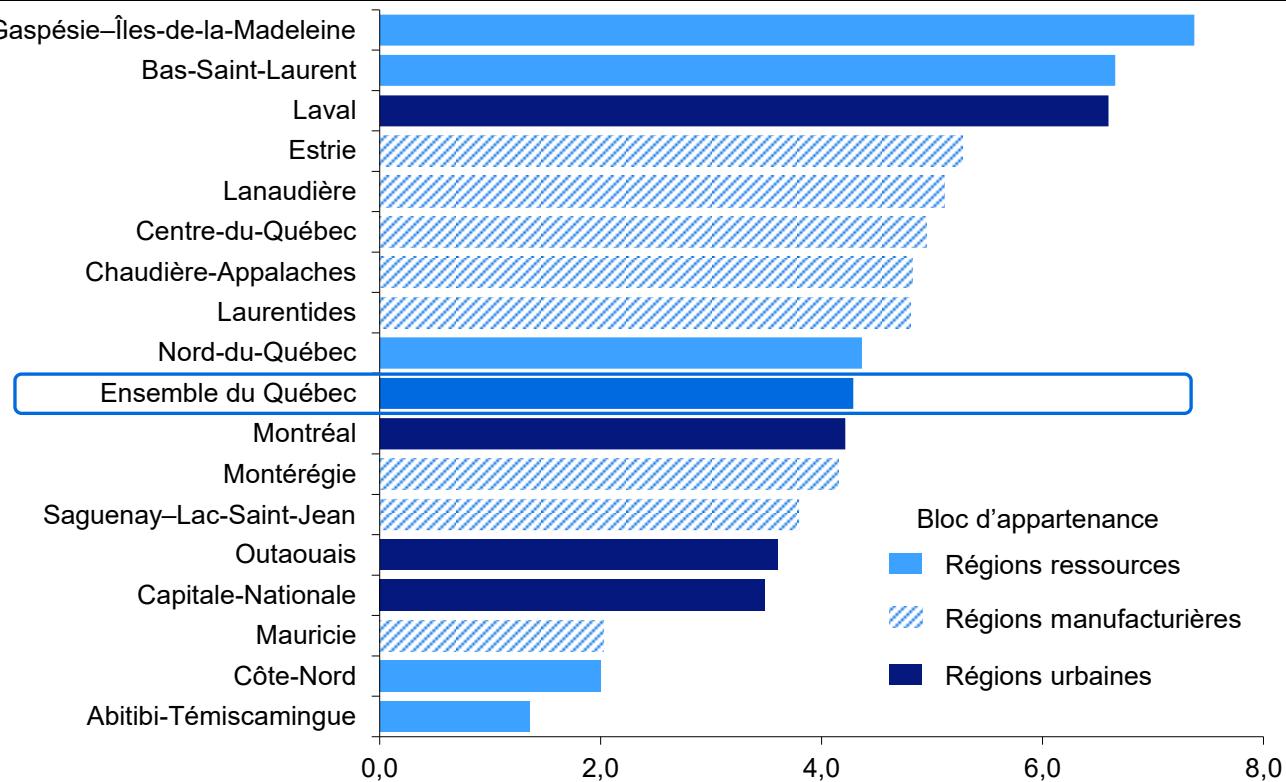
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- Des années 2015 à 2020, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec.
- Dans 12 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté plus rapidement que celui des salariés. C'est en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,37 points de pourcentage), à Laval (+3,07 points) et dans le Bas-Saint-Laurent (+2,78 points) que l'on trouve les écarts les plus prononcés.
- En 2020, les revenus les plus élevés des entrepreneurs étaient constatés dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. C'est également dans ces deux régions que l'on observait, dans le classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et de la Mauricie sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2020.
- Des années 2015 à 2020, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7,4 %), le Bas-Saint-Laurent (6,7 %) et Laval (6,6 %) affichaient les variations de revenu moyen les plus marquées.

Graphique 71

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2015-2020 (en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé du revenu des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte de modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXXVI****Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup> et des salariés, 2015 et 2020**

Région administrative <sup>3</sup>	Entrepreneurs			Salariés		
	2015	2020	Variation <sup>2</sup>	2015	2020	Variation <sup>2</sup>
	En dollars	En pourcentage		En dollars	En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	61 657	85 100	6,7	45 630	55 200	3,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	76 028	91 600	3,8	49 143	57 950	3,4
03 Capitale-Nationale	87 868	104 300	3,5	51 926	62 250	3,7
04 Mauricie	73 105	80 800	2,0	46 089	55 000	3,6
05 Estrie	66 980	86 600	5,3	47 019	56 800	3,9
06 Montréal	102 423	125 900	4,2	53 970	65 000	3,8
07 Outaouais	71 557	85 400	3,6	54 627	65 700	3,8
08 Abitibi-Témiscamingue	86 191	92 200	1,4	54 727	64 100	3,2
09 Côte-Nord	77 693	85 800	2,0	58 174	67 700	3,1
10 Nord-du-Québec	58 478	72 400	4,4	53 525	63 600	3,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63 203	90 200	7,4	45 409	55 250	4,0
12 Chaudière-Appalaches	64 241	81 300	4,8	48 711	57 950	3,5
13 Laval	68 809	94 700	6,6	52 683	62 650	3,5
14 Lanaudière	67 415	86 500	5,1	50 092	59 900	3,6
15 Laurentides	76 155	96 300	4,8	52 865	62 000	3,2
16 Montérégie	77 602	95 100	4,2	54 940	64 700	3,3
17 Centre-du-Québec	65 819	83 800	4,9	45 372	53 100	3,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>80 014</b>	<b>98 700</b>	<b>4,3</b>	<b>52 095</b>	<b>62 050</b>	<b>3,6</b>
Régions ressources	70 190	87 645	4,5	50 826	60 396	3,5
Régions manufacturières	72 350	90 105	4,5	51 117	60 507	3,4
Régions urbaines	91 883	112 947	4,2	53 429	64 186	3,7

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

# ANNEXE

## Signes conventionnels

x	Données confidentielles
nd	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

## Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
\$	Dollar
k	Millier
M	Million
G	Milliard
km <sup>2</sup>	Kilomètre carré
hab./km <sup>2</sup>	Habitants par kilomètre carré

## Blocs régionaux

### Régions manufacturières

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

### Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

### Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

